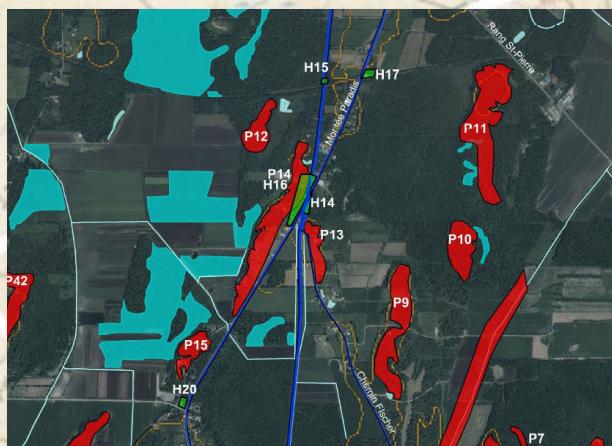


ARTEFACTUEL

Étude de potentiel archéologique
Projet du parc éolien Les Jardins,
MRC des Jardins-de-Napierville



Mars 2025

Étude de potentiel archéologique

Projet du parc éolien Les Jardins,
MRC des Jardins-de-Napierville

Mars 2025

Rapport présenté par :

Artefactuel

40, rue Sainte-Catherine
Beauharnois (Qc), J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca



Page couverture :

Carte topographique 31-H-04, Châteauguay, 1909, BAnQ_2669803 ;

La gare de Barrington, <https://infohemmingford.org/chemin-de-fer-de-hemmingford-1852-1966/> ;

Zones de potentiel archéologique superposées sur une photo satellite Google Earth.

Équipe de réalisation

Groupe Conseil UDA

Chargée de projet

Geneviève Brouillet-Gauthier, biologiste

Artefactuel

Chargée de projet et coordonnatrice

Luce Lafrenière Archambault, archéologue

Recherche, rédaction et éditique

Violette Vidal, archéologue

Recherche et rédaction,
volet potentiel paléohistorique

Patrick Eid, archéologue

Recherche et rédaction,
volet cadre environnemental

Maxime Jolivel, géographe

Adjointe administrative

Chantale Bouchard

Archéo-CAD

Cartographie et infographie

Marie Fournier, archéologue

Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Mandat et objectifs.....	1
1.2 Présentation de la zone d'étude	2
2. Méthodologie.....	6
2.1 L'évaluation du potentiel archéologique paléohistorique	6
2.1.1 Limites méthodologiques du potentiel paléohistorique	9
2.2 L'évaluation du potentiel archéologique historique	10
3. Cadre environnemental de la zone d'étude.....	12
3.1 Situation et physiographie	12
3.2 Géologie.....	13
3.3 Dépôts de surface et sols associés.....	15
3.4 Hydrographie	17
3.5 Le climat, la flore et la faune	18
3.5 Paléogéographie et évolution des conditions environnementales.....	19
La déglaciation	20
La Mer de Champlain (12 900-10 600 ans AA)	22
Chronologie de l'émergence du territoire	23
Évolution de l'environnement depuis l'émergence	25
3.6 Résumé de l'habitabilité de la zone d'étude.....	26
4. Cadre chronologique de l'occupation autochtone	28
4.1 Le Paléoindien (12 500 à 9 000 AA)	30
Paléoindien ancien (12 500 à 11 350 AA)	30
Paléoindien récent (11 350 à 9 000 AA).....	32
4.2 L'Archaïque (11 350 à 3 000 AA)	33
Archaïque ancien (11 350 à 8 800 AA)	33
Archaïque moyen (8 800 à 6 800 AA).....	34
Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 AA)	34

4.3 Le Sylvicole (3000 à 450 AA).....	36
Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA)	36
Sylvicole moyen (2400 à 1000 AA)	36
Sylvicole supérieur (1000 à 450 AA)	38
4.4 L'occupation autochtone durant la période historique	40
 5. Occupation historique eurocanadienne.....	42
5.1 Dix-huitième siècle.....	42
Les premières seigneuries à l'ouest de la rivière Richelieu	42
Seigneurie de La Salle.....	42
Colonisation des loyalistes.....	42
Canton de Hemmingford.....	44
5.2 Dix-neuvième siècle	44
Canton de Sherrington.....	44
Seigneuries de Saint-James et Saint-Normand.....	47
Babyville et Saint-Patrice-de-Sherrington	47
Seigneurie de Saint-Georges et municipalités de Saint-Édouard et de Saint-Michel.....	50
Les premiers chemins	50
Les routes 219 et 221	50
Le chemin de fer de Hemmingford, 1852 – 1966.....	51
Johnson's Corner ou Barrington	54
Les moulins hydrauliques	54
5.3 Vingtième siècle	59
 6. État de la recherche archéologique	60
6.1 Sites archéologiques découverts à proximité de la zone d'étude	60
6.2 Zones d'information archéologique	62
6.3 Sites et bâtiments patrimoniaux	64
 7. Le potentiel paléohistorique	68
7.1 Les critères pour la détermination du potentiel paléohistorique.....	68
7.2 Les zones de potentiel paléohistorique	70
7.3 Recommandations concernant le potentiel paléohistorique	77

8. Le potentiel historique	78
8.1 Les zones de potentiel historique.....	78
Zones touchées par le projet actuel.....	78
Zones non touchées par le projet actuel.....	79
8.2 Recommandations concernant le potentiel historique	80
Zones touchées par le projet actuel.....	80
Zones non touchées par le projet actuel.....	80
9. Conclusion	94
10. Médiagraphie	95
10.1 Documents consultés.....	95
10.2 Sites internet consultés	110
10.3 Sites internet consultés - volet cadre environnemental.....	111
11. Annexe : Localisation des zones de potentiel paléohistorique et historique identifiées dans la zone d'étude	

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation générale de la zone d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	3
Figure 1.2 : Plan de localisation de la zone d'étude et municipalités touchées dans la MRC des Jardins-de-Napierville. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.4	
Figure 1.3 : Plan de localisation du réseau projeté. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	5
Figure 3.1 : (A) Altimétrie de la zone d'étude à l'échelle régionale et délimitation des principaux bassins versants. ; (B) Altimétrie et hydrographie du secteur d'étude, à l'échelle locale. À noter qu'aucun lac n'est présent sur le territoire, les polygones roses délimitent les zones humides actuelles.	13
Figure 3.2 : Carte géologique de la zone d'étude (Extrait de Globensky, 1987).	14
Figure 3.3 : Carte des dépôts de surface de la région des Jardins de Napierville. Extrait du Système d'Information Géominière du Québec.	15
Figure 3.4 : Chronologie de la déglaciation du Québec méridional. Tiré de Richard, 2020.....	21
Figure 3.5 : Courbe du relèvement isostatique dans la région du lac Saint-Pierre (P. J. Richard comm. pers.).	23
Figure 3.6 : Modèle d'émergence de la zone d'étude entre 11 500 et 10 000 ans AA.....	24
Figure 4.1 : Carte des principaux sites datant du Paléoindien ancien dans le Nord-Est américain (tiré de Chapdelaine 2014 : 29).	31
Figure 5.1 : Extrait du <i>Plan of part of the province of Lower Canada containing the country from the river Montmorency near Quebec upwards as far as any surveys have been hitherto made, that is to St. Regis on the Rr. St. Lawrence, and to the township of Buckingham on the Rr. Ottawa</i> , Samuel Gale et John B. Duberger, 1795, BAnQ, 105045.	43
Figure 5.2 : <i>Diagram of the Township of Hemmingford</i> , 1793, Greffe de l'Arpenteur général du Québec, PL55H008_1_1	44
Figure 5.3 : Extrait du plan <i>Plan of the township of Hemmingford lately explored shewing the granted & ungranted lands therein, together with the roads, rivers and settlements as also the reservations for the Crown & Clergy.</i> , J. Bouchette, 1820, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS1PH_8B.....	45
Figure 5.4 : Extrait de la carte <i>To his most Excellent Majesty, King William IV. This topographical map of the district of Montreal, Lower Canada (...),</i> Joseph Bouchette, 1831, BAnQ, 90116, feuillet 2.	46
Figure 5.5 : Carte montrant une section du tracé du Chemin de fer de Montréal et New-York en Montérégie, Anonyme, vers 1840, BAnQ, P318,S8,P121.....	47

Figure 5.6 : Plan de 1845 montrant le futur emplacement du noyau villageois de Saint-Patrice-de-Sherrington (encerclé). <i>Plan of the part of Township of Sherrington</i> , John Hugues, 1845, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS1,PS.11B.....	48
Figure 5.7 : Extrait du plan Frontier of Canada East, Topographical Dept of the War Office, 1866, BAnQ, 321643.....	49
Figure 5.8 : Extrait du plan <i>Official Plan of the Township of Hemmingford in the County of Huntingdon</i> , William Edwards 1880-1888, BAnQ, P318,S8,P311.	52
Figure 5.9 : <i>Plan of Canada Atlantic Railway Shewing Lots Crossed through the Parish of St Romain de Hemmingford in the County of Huntingdon, Quebec, from Sherrington St# 106908 to Williamstown St# 119646, 1883</i> , BAnQ, P318,S8,P38	52
Figure 5.10 : La gare de Barrington à l'intersection des deux chemins de fer, après 1925. Photo tirée de https://infohemmingford.org/chemin-de-fer-de-hemmingford-1852-1966/	52
Figure 5.11 : <i>La Grange</i> , résidence de M. W. B. Johnson, comté de Huntingdon, Québec. Photolithographie non signée, Éditions H. Belden and Company, Musée McCord, M987.253.87	53
Figure 5.12 : Déplacement de la gare de train sur la ligne du Canadien National (Johnson Sta., à gauche), puis sur la ligne du Grand Tronc (Barrington Sta., à droite). Cartes topographiques du Canada, 1925 (BanQ, 2684694) et 1935 (BAnQ, 2669966).....	53
Figure 5.13 : Extrait du plan Frontier of Canada East, Topographical Dept of the War Office,1866, BAnQ, 321643.	54
Figure 5.14 : Zone d'étude superposée sur un plan de 1840. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	55
Figure 5.15 : Zone d'étude superposée sur deux cartes topographiques de 1907 et 1909. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.	56
Figure 5.16 : Zone d'étude superposée sur un plan du comté de Huntington de 1918. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.	57
Figure 5.17 : Extrait du plan Frontier of Canada East, Topographical Dept of the War Office, 1866, BAnQ, 321643.	58
Figure 5.18 : Extrait du plan <i>Part of the Township of Sherrington</i> superposé sur une image satellite Google Earth. James Hughes, 1845, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS1,PS 11B.	58
Figure 5.19 : Extrait de la carte topographique 31-H-04, Châteauguay, 1909, BAnQ, 2669803.	59
Figure 6.1 : Sites archéologiques, zones d'information archéologique et biens patrimoniaux avec statut de protection (RPCQ) recensés à proximité de la zone d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	61

Figure 6.2 : Bien patrimoniaux inventoriés à l'Inventaire du patrimoine bâti de la MRC Les Jardins-de-Napierville et compris dans la zone d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	66
Figure 7.1 : Localisation des zones de potentiel paléohistorique identifiées dans la zone d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	73
Figure 7.2 : Localisation des zones de potentiel paléohistorique identifiées dans la zone d'étude. Feuillet 1. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	74
Figure 7.3 : Localisation des zones de potentiel paléohistorique identifiées dans la zone d'étude. Feuillet 2. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	75
Figure 7.4 : Localisation des zones de potentiel paléohistorique identifiées dans la zone d'étude. Feuillet 3. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	76
Figure 8.1 : Localisation des zones de potentiel historique identifiées dans la zone d'étude. Feuillet 1. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.	84
Figure 8.2 : Localisation des zones de potentiel historique identifiées dans la zone d'étude. Feuillet 2. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.	85
Figure 8.3 : Zones de potentiel historique H19 et H21 superposées à un plan d'arpentage de 1883. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.	86
Figure 8.4 : Zones de potentiel historique H23 et H24 superposées à une carte topographique de 1909. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	87
Figure 8.5 : Zones de potentiel historique H25 et H26 superposées à une carte topographique de 1909. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	88
Figure 8.6 : Zones de potentiel historique H20 et H24 superposées à une carte topographique de 1935. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	89
Figure 8.7 : Zone de potentiel historique H27 superposée à un croquis de 1866. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	90
Figure 8.8 : Zone de potentiel historique H28 superposée à un croquis de 1866. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	91
Figure 8.9 : Zone de potentiel historique H22 superposée à un croquis de 1866. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	92
Figure 8.10 : Zones de potentiel historique H23 et H29 superposées à un croquis de 1866. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	93

Liste des tableaux

Tableau 2.1 : Critères pour l'évaluation du potentiel archéologique paléohistorique.....	7
Tableau 4.1 : Séquence chronologique des grandes périodes de la paléohistoire du Québec méridional.....	29
Tableau 6.1 : Sites archéologiques inscrits à l'ISAQ situés à proximité de la zone d'étude..	62
Tableau 6.2 : Zones d'information archéologique situées en périphérie de la zone d'étude.....	63
Tableau 6.3 : Sites et bâtiments patrimoniaux recensés dans la zone d'étude.....	65
Tableau 6.4 : Inventaire des immeubles présentant une valeur patrimoniale, municipalité de Saint-Édouard	67
Tableau 7.1 : Zones de potentiel paléohistorique comprises dans la zone d'étude.....	71
Tableau 8.1 : Tableau résumant les paramètres des zones de potentiel historique.....	81

1. Introduction

La coopérative Artefactuel a été mandatée par le Groupe Conseil UDA pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique dans le cadre du projet de parc éolien Les Jardins qui sera implanté dans la MRC des Jardins-de-Napierville (figures 1.1 et 1.2). Les aménagements prévus incluent 24 éoliennes réparties sur le territoire de la MRC, ainsi qu'un poste de transformation, un réseau collecteur d'énergie et des chemins d'accès (figure 1.3). Cette étude vise donc à offrir une approche préventive dans la gestion du patrimoine archéologique dans le cadre du projet d'aménagement.

Dans un premier temps, cette recherche a pour objectif de recenser les données archéologiques, historiques, patrimoniales et environnementales relatives à la zone d'étude couverte par le projet de parc éolien. Dans un second temps, elle vise à évaluer le potentiel archéologique concernant les périodes historiques et paléohistoriques afin de circonscrire les espaces les plus susceptibles de receler des ressources archéologiques. Des recommandations sont formulées afin de tenir compte du potentiel de découvertes dans le cadre du projet de construction et des aménagements à venir.

1.1 Mandat et objectifs

Une étude de potentiel archéologique est un outil de base pour toute démarche préventive visant à comprendre le patrimoine archéologique d'un territoire. Son objectif ultime est de dresser une carte qui délimite les secteurs les plus susceptibles de receler des sites archéologiques dans une emprise donnée (bâtiments, industries, campements autochtones, anciennes voies de circulation, cimetières, épaves, etc.). Il s'agit d'un outil de travail stratégique qui vise principalement à aider les gestionnaires du projet de parc éolien à prendre des décisions éclairées en regard du patrimoine archéologique dans le cadre de leurs futurs projets d'aménagement.

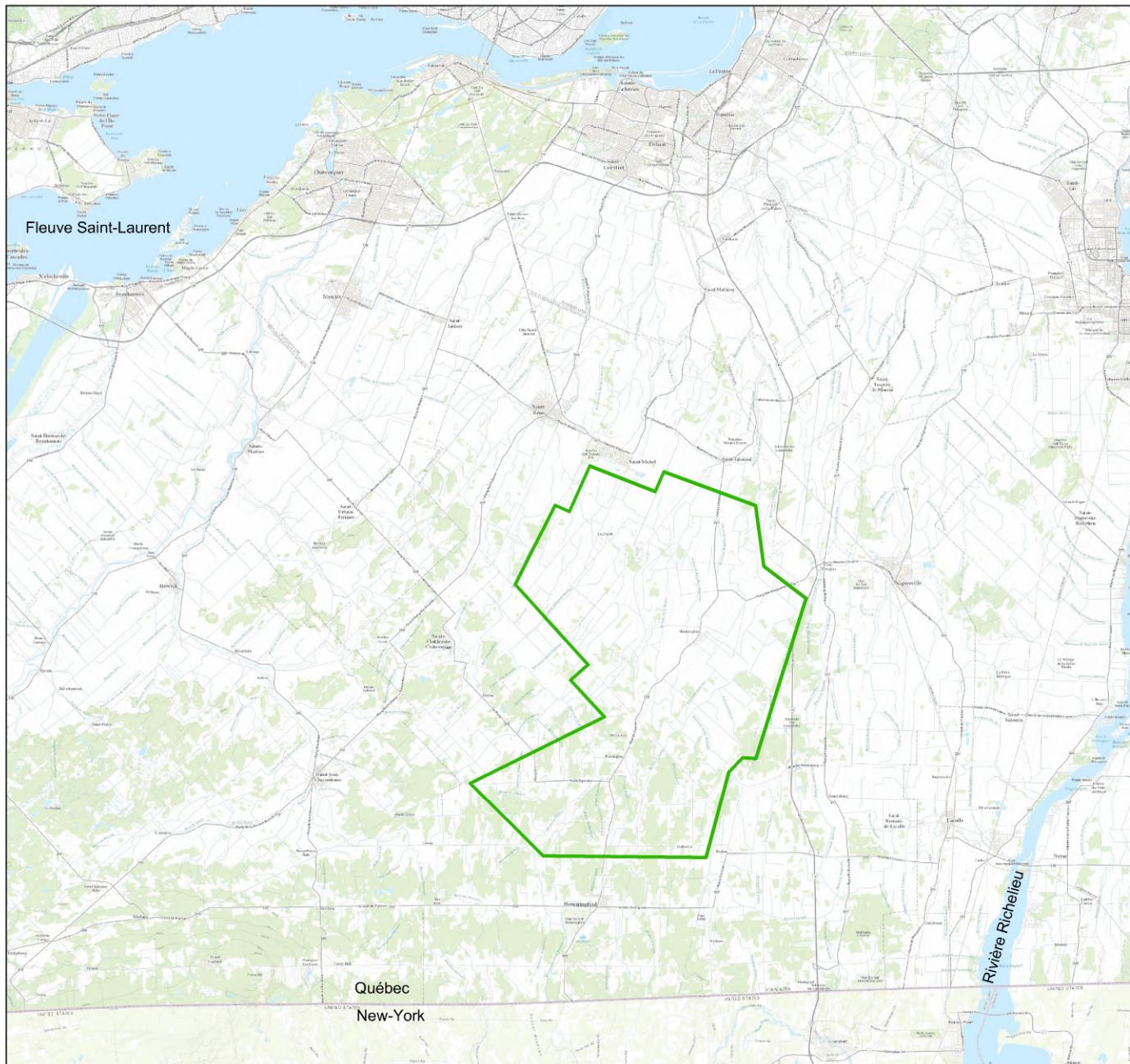
Le mandat de cette étude de potentiel implique les éléments suivants :

- Consultation de la documentation historique, cartographique et iconographique, de même que des études contemporaines pertinentes ;
- Analyse et présentation de la chronologie d'occupation paléohistorique et historique du secteur étudié ;
- Identification des transformations physiques et d'utilisation du territoire de la zone d'étude ;
- Superposition de cartes anciennes sur la trame actuelle de la zone d'étude ;
- Identification des ressources archéologiques potentielles présentes dans la zone d'étude ;
- Description et cartographie du potentiel archéologique de la zone d'étude ;
- Recommandations sur les mesures d'atténuation adéquates.

1.2 Présentation de la zone d'étude

La zone d'étude se situe dans la MRC des Jardins-de-Napierville et couvre une superficie d'environ 190 km². Le périmètre s'étend sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, une partie des municipalités de Saint-Édouard et de Saint-Michel ainsi que sur une partie du canton de Hemmingford, au nord de la municipalité du même nom (figures 1.1 et 1.2).

Toute l'emprise de la zone d'étude est considérée être en milieu rural, à l'exception du périmètre urbanisé de la localité de Saint-Patrice-de-Sherrington. Par conséquent, toutes les éoliennes seront implantées en milieu rural. Les chemins d'accès et le réseau collecteur emprunteront principalement des chemins déjà existants, de même que l'ancien tracé des chemins de fer du Grand Tronc et du *Canada Atlantic Railway*. Le poste de transformation doit quant à lui être construit à proximité du poste d'Hydro-Québec existant, à Hemmingford (poste Hemmingford).



Légende

Zone d'étude



Étude de potentiel archéologique Projet du parc éolien Les Jardins

Localisation générale de la zone d'étude

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

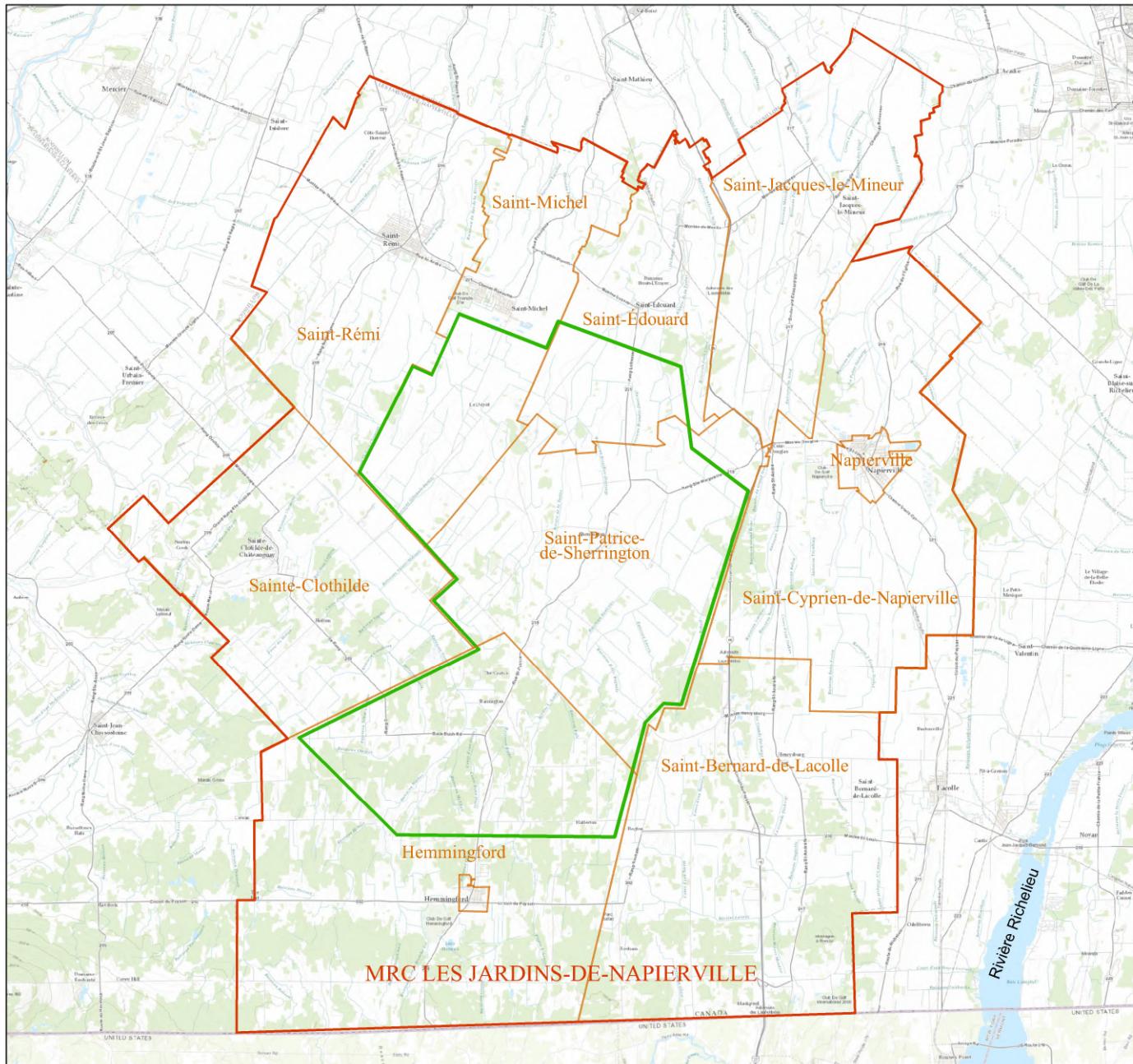
0 3 6 km

ARCHÉOLOGUES

Février 2025

Sources: Esri Topo (arcgis online)
(CSRS-MTM-8)

Figure 1.1 : Localisation générale de la zone d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.



Légende

Zone d'étude



Étude de potentiel archéologique

Projet du parc éolien Les Jardins
MRC des Jardins-de-Napierville

Plan de localisation de la zone d'étude
et municipalités touchées dans la MRC
des Jardins-de-Napierville

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

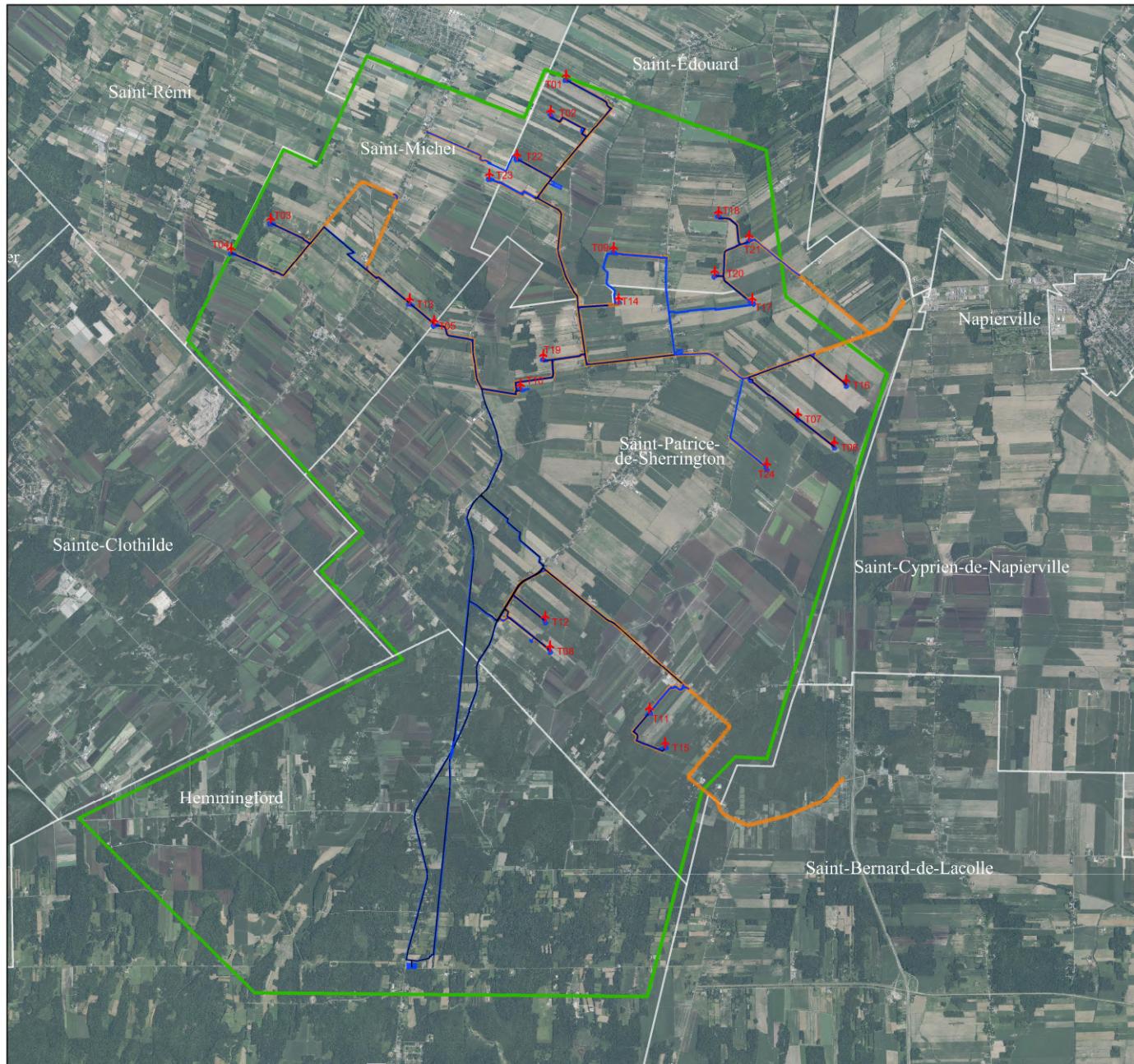
0 2,25 4,5 km

ARCHEOLOGUES

Février 2025

Sources: ESRI Satellite (ArcGIS online)
(CSRS-MTM-8)

Figure 1.2 : Plan de localisation de la zone d'étude et municipalités touchées dans la MRC des Jardins-de-Napierville.
Cartographie et infographie : Archéo-CAD.



Légende

- Zone d'étude
- Emplacement prévu d'une éolienne et identification
- Chemin d'accès
- Réseau collecteur
- Empreinte



Étude de potentiel archéologique

Projet du parc éolien Les Jardins
MRC des Jardins-de-Napierville

Plan de localisation du réseau projeté
sur une photo aérienne

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

ARCHÉOLOGUES

0 1,25 2,5 km

Février 2025

Sources: Photos aériennes de l'inventaire écoforestier (2016-2022) (Gouvernement du Québec)
(CSRS-MTM-8)

Figure 1.3 : Plan de localisation du réseau projeté. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

2. Méthodologie

L'étude de potentiel a pour objectif l'identification des zones d'intérêt susceptibles de contenir des vestiges associés à l'occupation ancienne du territoire. Elle permet la sélection des espaces possédant les plus grandes probabilités de contenir des traces d'une présence humaine sous la forme de restes matériels. Cette étude aborde donc à la fois l'occupation millénaire du territoire par les Autochtones (périodes paléohistorique et historique), ainsi que le peuplement plus récent par les populations de souche européenne (période historique). Chacune de ces périodes comprend des modalités d'occupation et de circulation sur le territoire qui sont différentes. Les outils à la disposition de l'archéologue cherchant à retracer les indices matériels de ces établissements sont également différents pour les périodes paléohistorique et historique.

Comme toute recherche, celle-ci possède des limites qu'il convient d'expliciter. Cette étude constitue un exercice théorique qui, à l'aide des données actuellement connues, propose un modèle prédictif pour déterminer les lieux à potentiel archéologique. Ce modèle est à l'image des connaissances actuelles et peut donc être appelé à se raffiner ou à être modifié avec l'avancement des recherches et le développement de nouvelles données scientifiques.

Il est important de noter aussi que le potentiel théorique doit ultimement être confronté avec les perturbations modernes, car celles-ci ont pu affecter les probabilités réelles de retrouver des vestiges anciens. La construction de bâtiments, de routes, les labours et l'aménagement de services enfouis sont des exemples de perturbations ayant pu détruire ou altérer les sols en place et les éventuels sites archéologiques qu'ils renferment.

Afin d'offrir une juste compréhension de l'approche préconisée pour la présente étude de potentiel, la méthodologie adoptée pour caractériser le potentiel archéologique paléohistorique est d'abord présentée, suivie de celle utilisée pour le potentiel historique eurocanadien.

2.1 L'évaluation du potentiel archéologique paléohistorique

La méthode de recherche préconisée pour évaluer le potentiel archéologique paléohistorique est basée sur une approche hypothético-déductive comme c'est le standard dans ce genre d'étude. La somme des connaissances acquises sur l'occupation autochtone du Nord-Est américain permet de reconnaître que la présence d'un site archéologique dans un lieu donné résulte de choix et de décisions de la part de ses occupants qui tiennent compte des possibilités et des contraintes offertes par leur environnement physique, mais qui sont également soumis à des facteurs culturels. L'emplacement des sites d'occupation n'était donc pas dû au hasard, mais répondait généralement à des critères qu'il est aujourd'hui possible de modéliser. Ce postulat implique que l'exercice s'appuie sur une connaissance préalable des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire, connaissances mises de l'avant notamment à partir des données archéologiques, ethnologiques, historiques et ethnohistoriques. Il faut tenir compte également que la plupart des sites autochtones ne sont pas visibles en surface et qu'ils ne sont qu'exceptionnellement

identifiés au sein des archives écrites et iconographiques. L'étude de potentiel des sites autochtones s'appuie donc essentiellement sur des facteurs environnementaux prenant en compte cinq grands critères résumés dans le tableau 2.1.

Tableau 2.1 : Critères pour l'évaluation du potentiel archéologique paléohistorique.

Critères environnementaux	Définition sommaire
Topologie régionale	Association aux principaux axes de circulation sur le territoire (cours d'eau navigables, bassins versants, vallées, voies de portages, etc.).
Hydrographie	Association à des cours d'eau primaires (navigables) ou secondaires (ruisseaux, marais, tourbières).
Topographie locale	Association à des formes de terrain qui favorisent l'établissement, tel que les surfaces planes (pente inférieure à 6° ou 10 %), souvent des rives, des rebords de terrasses marines, lacustres ou fluviales et des bombements morainiques.
Sédimentologie et drainage	Association à des matériaux meubles relativement bien drainés : sables, loams, limons et graviers
Sources de matières premières	Sources de matières premières pour la fabrication d'outils et d'objets à proximité.

Le premier critère à considérer est celui de la topologie régionale qui fait référence à la position d'un lieu sur le territoire. Il permet de porter un regard macroscopique sur la zone d'étude au sein des principaux axes de circulation régionaux et extrarégionaux (cours d'eau principaux et secondaires, vallées, confluence de rivières, chemins de portage, etc.). Par l'analyse de la structuration du paysage, il devient possible de repérer des éléments comme les corridors de circulation potentiels, les points de rencontre de différents axes (comme la confluence de deux cours d'eau) et leur évolution au fil des changements environnementaux. De façon générale, les cours d'eau représentaient les principales voies de circulation pour les Autochtones de la paléohistoire et de la période historique. Leurs rives peuvent donc avoir été choisies pour des établissements divers (haltes, camps de base, camps de chasse, camps saisonniers, lieux d'extraction de ressources, etc.). Le critère de topologie régionale permet ainsi de vérifier si la zone d'étude se trouve au cœur, en périphérie ou encore en retrait des principaux axes permettant la circulation des groupes humains et l'établissement des réseaux d'échanges.

Le second critère est celui de l'hydrographie, c'est-à-dire l'association d'un lieu à des cours et plans d'eaux primaires (navigables : lacs, rivières, fleuves, mers) ou secondaires (généralement non navigables : ruisseaux, étangs, marais, tourbières). Les cours et plans d'eaux sont importants pour de multiples raisons que ce soit comme sources d'eau potable, voies de circulation, points de repère dans le paysage ou comme lieux privilégiés pour la chasse et la pêche. Généralement, le potentiel d'un lieu donné augmentera en présence d'un cours d'eau primaire par rapport à un cours d'eau secondaire. Il augmentera aussi en fonction de sa proximité à l'eau et on convient généralement qu'au-delà d'une certaine distance d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau, le potentiel d'occupation s'amoindrit considérablement. Cette distance variera de 50 à 200 m environ en

fonction de la nature et de l'importance des éléments hydrographiques concernés. L'hydrographie a grandement évolué au cours des précédents millénaires et la reconstitution paléoenvironnementale est donc un élément essentiel pour documenter ces changements. Des secteurs qui aujourd'hui sont en retrait des cours d'eau ont pu jadis être d'anciens rivages, alors que des berges présentement accueillantes ont possiblement déjà été submergées et inaccessibles.

Le troisième critère est celui de la topographie locale, lequel réfère aux caractéristiques morphologiques et au relief des lieux. Contrairement aux critères topologiques qui s'intéressent à la place de la zone d'étude dans un ensemble plus vaste, la topographie s'intéresse à la dimension locale, aux détails des formes de terrain à l'intérieur de la zone d'étude (pentes, replats, terrasses, bombements morainiques, etc.). Cela permet de délimiter des surfaces d'accueil présentant des conditions favorables à l'établissement humain. Le plus souvent, on associe un plus fort potentiel d'occupation à des surfaces planes, légèrement bombées ou faiblement inclinées (pente inférieure à 6° ou 10 %). La topographie a aussi pu évoluer dans le temps et il est donc important de tenir compte des changements environnementaux survenus depuis la dernière époque glaciaire.

Le quatrième critère permettant d'évaluer le potentiel paléohistorique est la sédimentologie et le drainage. Il s'agit ici de déterminer quels sont les types de dépôts de surfaces les plus propices à l'établissement pour des groupes nomades. Règle générale, les sols favorisant un bon drainage, comme les sols sableux, sont privilégiés, mais les facteurs topographiques peuvent aussi affecter positivement ou négativement le drainage d'un secteur donné.

Le cinquième et dernier critère renvoie à la présence de sources de matières premières à proximité de la zone d'étude. On parle généralement de variétés de pierres propices à la taille (chert, quartzite, calcédoine, rhyolite, etc.) ou au polissage d'outil (schiste, ardoise, basalte, etc.), mais il pourrait aussi s'agir d'autres ressources naturelles comme du cuivre natif ou une source d'argile convoitée pour la poterie. Les sources de matières premières peuvent être primaires (lieu d'extraction) ou secondaires (matériaux transportés par les cours d'eau et les glaciers). Les sources primaires sont fixes sur le territoire, alors que les secondes sont souvent plus difficiles à localiser et peuvent être disséminées dans l'espace.

Après avoir décrit ces cinq critères, mentionnons qu'il importe de les analyser de manière globale et non pas indépendamment les uns des autres. Certains éléments peuvent être défavorables à l'occupation, mais ils peuvent être compensés par d'autres qui sont, eux, très favorables. Par exemple, un terrain ayant un drainage imparfait, mais très bien positionné par rapport aux axes de circulation et aux cours d'eau a plus de chance d'avoir été occupé, qu'un espace très bien drainé, mais situé loin de tout. Également, une source de matière première appréciée des Autochtones pouvait devenir un pôle d'attraction très important, même si le lieu n'était pas nécessairement des plus favorables à l'occupation en regard des autres critères de potentiel.

L'analyse des schèmes d'occupation du territoire à l'étude par les Autochtones s'appuie sur plusieurs sources de données. Celles concernant les sites archéologiques sont consignées notamment dans la documentation scientifique (rapports, articles, monographies, thèses et mémoires), dans la cartographie des sites et des zones d'information archéologique (Géoportail du ministère de la Sécurité publique), ainsi que dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) disponible au ministère de la Culture et des Communications (MCC). En parallèle, les archives écrites et cartographiques, ainsi que les études historiques, ethnologiques et ethnohistoriques permettent de mieux comprendre les modes de vie des Premières Nations (subsistance, déplacement, schèmes d'occupation, saisonnalité, coutumes, rites, croyances, territoire d'exploitation, histoire, etc.) et d'identifier certains de leurs lieux traditionnels d'établissement au fil des millénaires.

2.1.1 Limites méthodologiques du potentiel paléohistorique

Dans le cas du potentiel archéologique paléohistorique, plusieurs paramètres des modes de vie qui avaient cours durant les précédents siècles et millénaires demeurent très difficiles à modéliser par manque de données ou par leur nature imprévisible. Le cas des occupations hivernales mérite d'être souligné, car les schèmes d'établissement durant la froide saison peuvent déroger parfois de ceux qui prévalaient durant les jours sans neige. Si durant les temps doux, les chasseurs-cueilleurs orientaient habituellement leurs campements à proximité des cours d'eau, durant l'hiver l'utilisation des raquettes et des toboggans pouvait les mener plus loin à l'intérieur des terres. Qui plus est, sous un couvert de neige, certains critères comme le drainage des sols et les sources de matières premières ne comptent plus vraiment, et l'eau potable peut être accessible partout en faisant fondre la neige. Bien sûr, de nombreux campements hivernaux ont pu être aménagés sur les mêmes espaces que les occupations estivales. En effet, les cours d'eau étaient toujours des éléments attractifs en hiver, que ce soit pour la facilité que ces étendues gelées sans arbres offraient pour les déplacements, pour les repères qu'ils constituaient dans le paysage ou encore pour la pêche et la chasse de certains gibiers prisés comme le castor. En revanche, il s'agit là d'une réalité incomplète, car d'autres types de sites, comme des camps de chasse, ne suivent plus la logique de nos critères d'évaluation du potentiel. La chasse était une activité cruciale pour la survie des groupes autochtones nomades durant l'hiver, mais la distribution spatiale du gibier terrestre peut être assez aléatoire et, par conséquent, pratiquement impossible à modéliser. Notre étude, comme l'ensemble des autres études de potentiel, présente donc un biais défavorable envers certains types de sites hivernaux, notamment les camps de chasse et autres occupations établies près des habitats du gibier terrestre. Mentionnons que ces sites peuvent parfois aussi laisser moins d'évidences matérielles dans les sols et sont donc potentiellement plus discrets et plus difficiles à reconnaître sur le terrain. Les données archéologiques concernant les sites hivernaux demeurent limitées à ce jour pour les raisons mentionnées précédemment, mais aussi, du fait qu'il est souvent difficile de déterminer la saison d'occupation d'un site. En somme, les risques de rencontrer des sites hivernaux dans des secteurs jugés à potentiel

faible pour des occupations estivales sont réels, mais demeurent relativement peu élevés étant donné la nature aléatoire et disséminée de ce genre d'occupations.

D'autres variables qui nous échappent peuvent également concourir à créer des sites dans des lieux que nous jugeons *a priori* à faible potentiel. On pense par exemple à des facteurs symboliques et sacrés, comme des croyances, des rites ou des tabous qui auraient pu mener certains groupes à s'établir dans un lieu qui nous semble peu propice à l'occupation selon des critères environnementaux. L'existence de conflits aurait pu aussi mener des groupes à s'éloigner de leurs lieux traditionnels d'établissement par mesure de protection. Quoi qu'il en soit, il s'agit là de cas rares pratiquement impossibles à modéliser et qui, au final, ont relativement peu de probabilités d'avoir généré des sites archéologiques dans la zone d'étude.

2.2 L'évaluation du potentiel archéologique historique

Les moyens employés pour l'évaluation du potentiel archéologique historique diffèrent des outils utilisés pour analyser le potentiel paléohistorique qui relève de probabilités et de modèles théoriques. Ici, la méthodologie repose essentiellement sur l'analyse de l'évolution spatiale des occupations dans la zone d'étude. L'arrivée des premiers colons eurocanadiens sur le territoire s'accompagne de la production d'une multitude d'archives : cartes, plans, relevés, récits, correspondances, iconographies, etc. La consultation de ces documents permet d'acquérir des données relatives à l'occupation eurocanadienne de la zone d'étude, depuis les premières explorations au XVII^e siècle jusqu'au XX^e siècle.

Les plans anciens disponibles ont donc été superposés à la trame actuelle de la MRC des Jardins-de-Napierville et des localités touchées par le projet de parc éolien. La séquence chronologique de ces plans permet d'illustrer l'évolution de l'occupation à travers le temps et l'espace et de cibler les lieux les plus susceptibles de receler des vestiges archéologiques relatifs à la période historique. Ces plans proviennent principalement des banques d'archives en ligne :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ;
- Bibliothèque nationale du Canada (BAC) ;
- Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ).

L'analyse du potentiel archéologique historique est également fondée sur la consultation de multiples autres sources documentaires. Les informations relatives aux interventions archéologiques antérieures (ZIA) et aux ressources patrimoniales connues ont été colligées à partir de l'application du Géo-Portail du ministère de la Sécurité publique du Québec (volet Culture et Communications), de la bibliographie de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ-MCC), du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ-MCC) et de l'Annuaire des désignations patrimoniales fédérales de Parcs Canada, entre les mois d'août et septembre 2024.

D'autres sources ont également été consultées, notamment des études de potentiel archéologique, diverses publications historiques et environnementales, des pages internet de la région et des photographies anciennes. Cette documentation permet de tracer le portrait de l'évolution des noyaux villageois, des premiers chemins aménagés et du cadre bâti dans la zone d'étude. Les plans les plus pertinents, ainsi que la liste complète des ouvrages consultés sont inclus au présent document.

Les superpositions de plans anciens sur la trame actuelle ont été réalisées à l'aide du logiciel *Auto-CAD*. Enfin, le logiciel *Google Earth* et son interface *Street View* ont également été utilisés pour visualiser l'état actuel du paysage de la zone d'étude.

3. Cadre environnemental de la zone d'étude

3.1 Situation et physiographie

Le territoire étudié s'intègre au cœur de la province physiographique des Basses-terres du Saint-Laurent. Ces dernières occupent une plate-forme basse d'origine ancienne (fin du précambrien/ début Cambrien), reliée à l'ouverture d'un paléo-océan puis à la sédimentation de matériaux détritiques en eau peu profonde. Les Basses-terres du Saint-Laurent représentent le socle des terres naturellement mal drainées, mais particulièrement fertiles qui ont permis le développement d'une agriculture diversifiée. Le contact avec la province naturelle des Appalaches s'opère via la ligne de Logan dans la région de Bedford/Saint-Armand/Swanton (USA) une quarantaine de kilomètres à l'est de la zone d'étude, tandis que le Bouclier canadien s'affirme via le massif des Adirondacks, tout juste au sud de la frontière.

À une échelle régionale, le relief des basses-terres laurentiennes est particulièrement discret. Il revêt une apparence de plaine, à la surface parfois légèrement ondulée et entrecoupée çà et là de talus associés à des niveaux de terrasses. La zone d'étude prend place dans la portion sud des basses-terres, dans la région pédologique et écologique de la plaine de Montréal, entre la vallée du Richelieu/Lac Champlain (15 km à l'est) et celle du Saint-Laurent (23 km au nord-ouest, vers le lac Saint-Louis) (Lamontagne et Nolin, 1997; Bellavance *et al.*, 2019). Au sud, ce sont les hautes terrasses de Covey Hill qui annoncent les prémisses du piémont du massif des Adirondacks (Lamontagne *et al.*, 2001). Vers le nord et l'ouest, l'altitude décroît en direction du fleuve Saint-Laurent. Vers l'est, elle s'abaisse en direction de la dépression du Lac Champlain. Cette dernière forme un vaste bassin structural d'orientation nord-sud qui était jadis connectée à la mer de Champlain.

Dans cet ensemble, la zone d'étude, d'une superficie de 190 km², repose sur une terrasse dont l'altitude varie généralement de 50 à 60 m¹ (figure 3.1). La topographie est relativement monotone, bien qu'égayée de quelques buttes et crêtes d'orientation nord-sud associées à des crêtes de till.

Les terrains les plus bas (50-55 m) sont localisés à l'ouest et à l'est de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, cette dernière gisant sur une légère élévation (60-65 m) en forme d'éventail s'ouvrant vers le nord et dont le point de convergence se situerait cinq kilomètres au sud de Saint-Patrice, vis-à-vis de la montée Paradis. Cette élévation représente la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Richelieu à l'est, via la rivière l'Acadie, le bassin de la rivière de la Tortue, au nord, et celui de la rivière Châteauguay, à l'ouest, par le ruisseau Norton. Au sud du secteur d'étude, le terrain s'élève via un talus de faible altitude et aux contours dentelés jusqu'à atteindre 75 à 80 m au nord d'Hemmingford, sur un plateau sis entre la rivière l'Acadie et le ruisseau Norton. C'est là le point culminant du secteur étudié.

¹ Les altitudes énoncées dans ce chapitre le sont par rapport au niveau moyen des mers : ANMM.

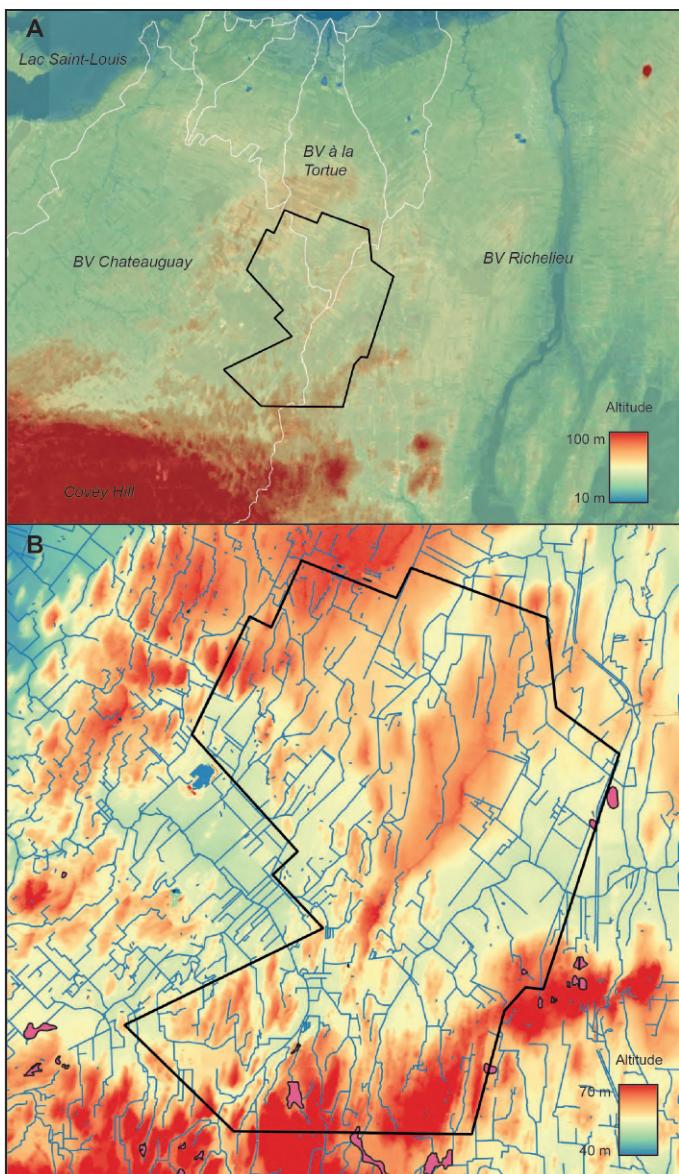


Figure 3.1 : (A) Altimétrie de la zone d'étude à l'échelle régionale et délimitation des principaux bassins versants. ; (B) Altimétrie et hydrographie du secteur d'étude, à l'échelle locale. À noter qu'aucun lac n'est présent sur le territoire, les polygones roses délimitent les zones humides actuelles.

3.2 Géologie

Le socle de la zone d'étude se présente sous la forme de bandes sinuées et parallèles qui offrent un aperçu des formations composant la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent (figure 3.2).

Au sud-ouest, on trouve des grès quartzitiques à grains moyens de la formation de Cairnside (Groupe de Potsdam). Au centre, ce sont des grès dolomitiques, des grès quartzitiques et des dolomies de la formation de Theresa (Groupe de Beekmantown), dans lesquels s'insèrent quelques lambeaux de brèches volcaniques (brèches d'Havelock). À l'est et au nord, le socle rocheux est composé de dolomie, grès dolomitique, shale dolomitique et calcaire fossifère de la formation de Beauharnois (Groupe de Beekmantown).

Ces trois formations géologiques comptent parmi les plus anciennes de la Plate-forme du Saint-Laurent² et sont issues d'une sédimentation en milieu littoral peu profond datant du Cambrien supérieur à l'Ordovicien inférieur, soit entre 485 et 495 millions d'années avant aujourd'hui (Globensky 1987). Du fait de la présence généralisée et de l'épaisseur des dépôts de surface, les affleurements rocheux sont rares : ils seraient limités à deux reliefs de part et d'autre de la rivière l'Acadie, dans le sud du secteur d'étude. Il n'est pas exclu qu'ils composent le lit de certains cours d'eau.

Des objets grossiers taillés dans le quartzite de la formation de Cairnside ont été mis au jour dans la grande région de Montréal (Codère, 1996). La formation de Cairnside est présente également au sud-ouest de la zone d'étude et il est donc théoriquement possible que des matières lithiques convoitées par les Autochtones puissent s'y trouver, même si cela demeure peu probable. De plus, divers gisements de cherts sont présents le long de la rive est du lac Champlain, près de la frontière canado-américaine. Ces matériaux ont été abondamment utilisés par les populations paléohistoriques du Nord-Est américain et ils ont été identifiés sur de nombreux sites du Québec (Codère, 1996). D'un point de vue géologique, il ne semble pas possible de rencontrer ces mêmes formations de cherts dans notre zone d'étude, mais on pourrait très certainement en retrouver des traces sous forme d'artéfacts issus des carrières de la région du lac Champlain.

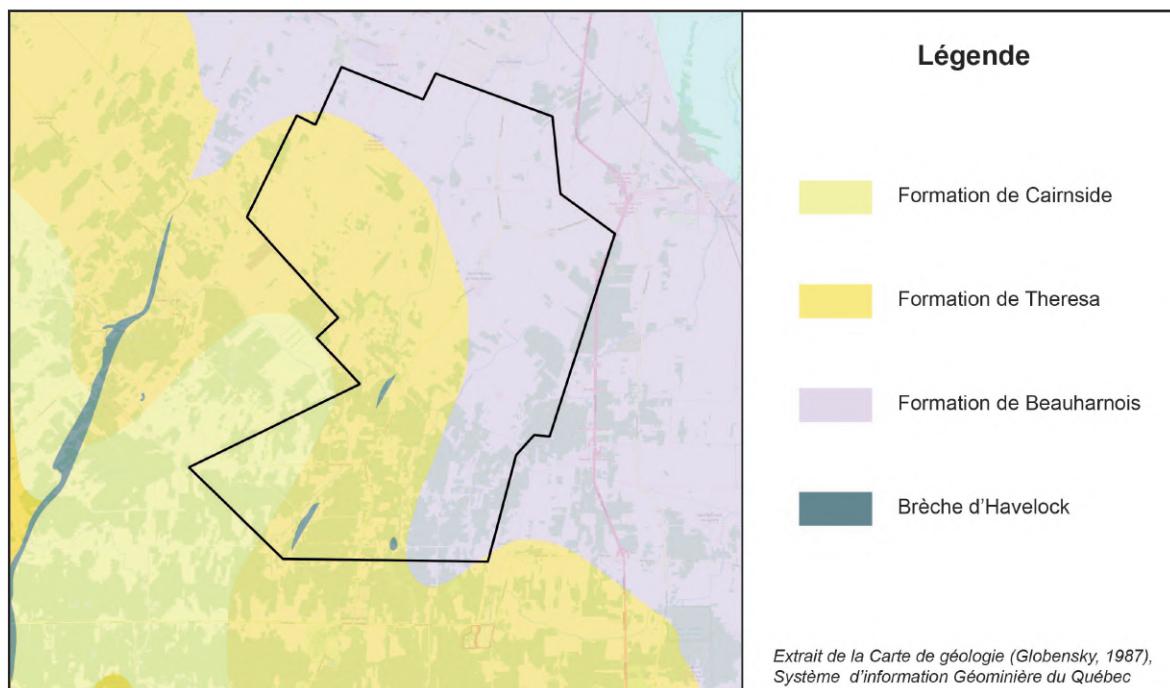


Figure 3.2 : Carte géologique de la zone d'étude (Extrait de Globensky, 1987).

² Les formations rocheuses sont de plus en plus anciennes à mesure qu'on s'éloigne du centre du bassin sédimentaire. Dans la zone d'étude, du sud-ouest vers le nord-est, les formations sont donc de plus en plus jeunes.

3.3 Dépôts de surface et sols associés

La topographie et la pédologie du secteur étudié, des facteurs déterminants dans l'attractivité d'un territoire, sont étroitement liées à la composition des dépôts de surface, ces derniers reflétant les faciès de sédimentation qui se sont succédé depuis la déglaciation.

Le till

Le till est un sédiment glaciaire. Auparavant contenu dans la masse de glace de l'Inlandsis laurentidien, il s'est déposé tel quel, après la fonte, sur le socle rocheux sur des épaisseurs pouvant atteindre plusieurs mètres. Il est composé de sédiments de toute granulométrie (argile, sable, gravier, pierre, bloc) dans des proportions variables. Les reliefs associés sont généralement légèrement bosselés à ondulés. Comme c'est le cas dans la zone d'étude, ils exposent fréquemment des crêtes dont l'orientation indique l'axe de l'écoulement du glacier à l'origine de leur formation. Plus tard, pendant l'émergence du territoire, le till a parfois été remanié par des processus hydrodynamiques, résultant en des accumulations de graviers ou de galets.

Le till recouvre environ 70 % du territoire étudié (figure 3.3). Il est associé à des loams dont les sols sont de type brunisolique, gleysolique ou podzolique, ces derniers se développant préférentiellement dans les secteurs conifériens. D'après la classification de l'IRDA³, ils appartiennent aux séries de Saint-Bernard (portion sud du territoire), La Prairie (à l'est et au nord) et Saint-Régis (au centre). Les podzols de la zone d'étude (sols de Saint-Bernard) se caractérisent par un

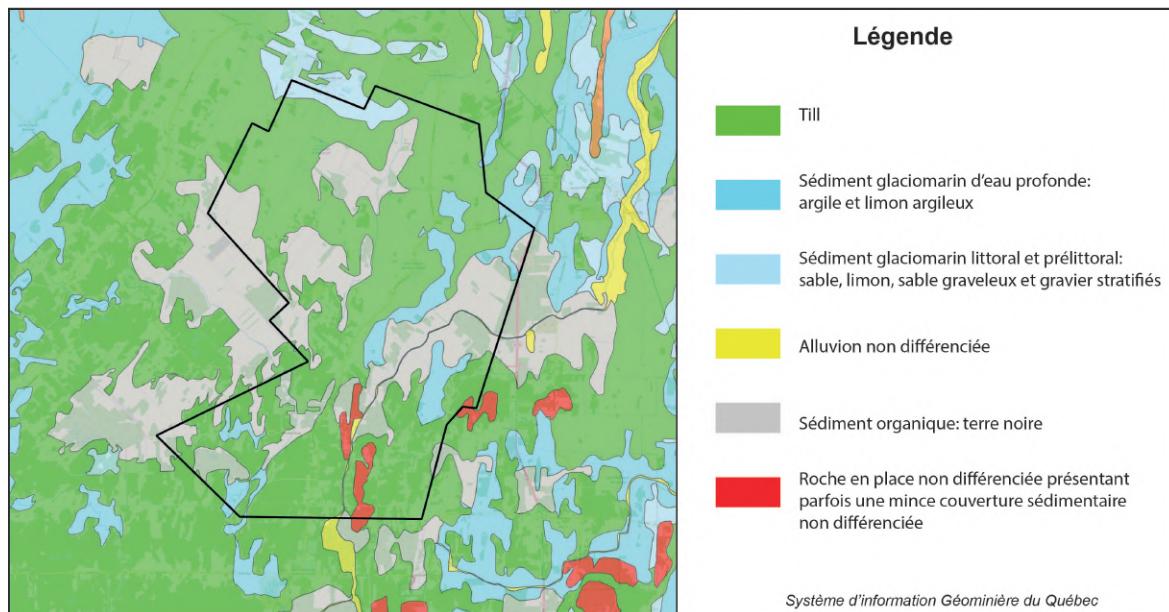


Figure 3.3 : Carte des dépôts de surface de la région des Jardins de Napierville. Extrait du Système d'Information Géominière du Québec.

3 Pour une description des séries de sols, non représentées sur la figure 3.3, se référer aux travaux de Lamontagne *et al.* (2001) ainsi qu'à la carte des sols de l'IRDA.

horizon A brun grisâtre, caillouteux à très caillouteux et un horizon B brun jaunâtre foncé et très pierreux (Lamontagne *et al.*, 2001). Les gleysols de la série de La Prairie présentent typiquement un horizon A brun grisâtre très foncé, et un horizon B brun grisâtre à brun olivâtre, la pierrosité augmentant avec la profondeur.

Lorsque ces types de sols sont surélevés, ils sont généralement bien drainés. En plus, ils présentent fréquemment des replats qui furent pendant la période d'émersion, des îles puis des rivages. Plus tard, ils ont pu constituer des points de repère dans le paysage.

Les sédiments fluvioglaciaires

Les sédiments fluvioglaciaires ont été transportés puis déposés par les cours d'eau qui évacuaient les eaux de fonte du glacier en récession. Ils sont composés de sédiments relativement grossiers (sable et gravier) et stratifiés. On les trouve dans les vallées des principaux cours d'eau ainsi que dans les anciennes embouchures où ils forment désormais des deltas perchés. L'absence de cours d'eau d'importance et la planitude générale de la zone d'étude sont des facteurs qui ne favorisent pas le dépôt de matériaux fluvioglaciaires et ceux-ci en sont donc absents dans son emprise.

Les argiles

Les argiles et les limons argileux ont décanté dans les eaux profondes de la mer de Champlain ou du lac à *Lampsilis*, deux plans d'eau qui ont recouvert successivement les basses-terres du Saint-Laurent entre 13 000 et 8 000 ans, lesquelles jouaient le rôle d'un bassin de sédimentation. Les argiles se sont déposées directement sur le roc ou sur le till sous-jacent en régularisant les accidents topographiques. Les reliefs associés sont plats, bien qu'ils aient pu être par la suite entaillés par des cours d'eau lors de la mise en place du réseau hydrographique.

Dans le territoire étudié, les argiles constituent les dépôts de surface des zones basses. En surface, elles couvrent de faibles superficies, 15 km² au total, disséminées sur le territoire. Elles sont essentiellement présentes de part et d'autre de la rivière l'Acadie, au sud de Saint-Michel ainsi que dans la vallée supérieure du ruisseau Norton. Les argiles locales sont à l'origine de la formation de sols non calcaires et mal drainés, des gleysols, de la série de Sainte-Rosalie (IRDA). Les gleysols sont des terrains généralement non propices à l'occupation humaine ancienne du fait de leur très faible degré de perméabilité. En revanche, lorsqu'ils sont drainés artificiellement, ils offrent des terres particulièrement fertiles.

Les sédiments organiques

Après le retrait des glaciers et l'émergence des terres, les cuvettes topographiques au substrat argileux et mal drainé évoluèrent progressivement en de vastes zones humides, des marécages ou des tourbières, des lieux où la lente dégradation de la végétation fut propice à la formation de terre noire.

Dans le secteur d'étude, les terres noires occupent plus de 20 % (40 km²) du territoire. À noter que la plupart des zones humides ont été drainées et sont désormais réservées à l'agriculture. Ici comme à l'échelle des basses-terres du Saint-Laurent, les superficies de tourbières et de marécages ont été considérablement réduites avec le développement urbain et agricole (Morin, 2021).

Les sédiments éoliens

L'absence de sources de sable dans les limites étudiées annihile toutes possibilités de présence de dépôts éoliens (placage, dunes) dans les environs.

Les alluvions

Les cours d'eau actuels transportent des sédiments dont la taille dépend de la vitesse du courant. Au sein des terres basses, les pentes faibles et la disponibilité en sédiments fins sont propices à une sédimentation alluvionnaire de type limon et/ou sable, déposé sur les rives en période de hautes eaux. Les alluvions sont rares dans les limites du secteur d'étude. Ils sont a priori limités à la vallée de la rivière L'Acadie.

3.4 Hydrographie

Le réseau hydrographique constitue une composante majeure d'un territoire pour son habitabilité. Depuis la préhistoire, les cours et les plans d'eau sont des vecteurs d'établissement et de déplacement. En plus de fournir de l'eau potable et un riche écosystème faunique et végétal, ils servaient également de voies de transport et constituaient des repères importants dans le paysage.

La zone d'étude est localisée entre deux axes majeurs de communication : la rivière Richelieu à l'est et le fleuve Saint-Laurent au nord et à l'ouest.

En plus de ses nombreuses ressources halieutiques, la rivière Richelieu fut un axe de circulation majeur car elle permet de connecter un immense territoire. Au nord, elle mène directement au fleuve Saint-Laurent dans lequel elle se jette en amont du lac Saint-Pierre, non sans s'être approchée à une quinzaine de kilomètres seulement du bassin de La Prairie et de l'archipel de Montréal. Au sud, après avoir traversé le vaste lac Champlain, il est possible d'atteindre la côte Atlantique via le lac George et la vallée de la rivière Hudson qui se jette dans l'océan dans la baie de New York.

Le fleuve Saint-Laurent, et l'archipel de Montréal en particulier, était un carrefour stratégique fortement fréquenté pendant la préhistoire. Il était le point de rencontre de plusieurs corridors fluviaux : la vallée de la Richelieu, mais aussi la vallée inférieure du Saint-Laurent qui mène à l'estuaire puis au golfe, la vallée du Haut-Saint-Laurent qui connecte le gigantesque réseau hydrographique des Grands Lacs, et finalement, la vallée de la rivière des Outaouais qui permet de rejoindre les basses-terres de l'Abitibi puis de la Baie James. La zone d'étude se place par conséquent en marge d'un itinéraire stratégique en termes de colonisation et d'échanges inter-régionaux.

En plus de ces axes majeurs, les cours d'eau secondaires permettaient la pénétration à l'intérieur des terres, que ce soit pour exploiter ses richesses ou pour transiter vers d'autres lieux (voir figure 3.1). C'est le cas de la rivière de la Tortue, du ruisseau Norton et de la rivière L'Acadie. Cette dernière semblait a priori le seul cours d'eau navigable dans les limites de la zone d'étude. L'analyse des images LIDAR confirme que les vallées de ces cours d'eau sont d'origine naturelle. En revanche, leur cours longiligne a été en grande partie canalisé : les rives d'aujourd'hui ne sont donc que rarement les rives d'hier.

Hormis plusieurs étangs d'origine artificielle, aucun lac n'est présent sur le territoire. Quelques rares zones humides sont répertoriées, en particulier dans le sud du secteur d'étude. La large distribution des terres noires suggère néanmoins que les zones humides étaient jadis beaucoup plus répandues. Certaines se sont probablement asséchées naturellement au cours des millénaires qui ont suivi l'émergence, d'autres l'ont été par le travail de l'homme⁴. Le territoire est en effet quadrillé d'un réseau de fossés creusés afin de drainer les sols pour faciliter leur mise en culture. Ceux-ci sont facilement identifiables grâce à leur géométrie précise faite d'angles et de lignes droites.

3.5 Le climat, la flore et la faune

La station climatique la plus proche se situe au sud de Saint-Rémi. Sise à une altitude de 71 m, la station Sainte-Martine enregistre, sur les vingt dernières années, une moyenne annuelle des températures de 6,8 degrés Celsius (-9,4 en janvier et 21 en juillet) avec des précipitations annuelles totales de 985 mm dont 17 % tombent sous forme de neige (Environnement Canada).

La zone d'étude est comprise dans la zone tempérée nordique, sous-zone de la forêt décidue dominée par des peuplements feuillus et mixtes, très diversifiés. Sa situation géographique favorise la présence de la flore la plus méridionale au Québec. C'est le domaine bioclimatique

4 D'après la documentation à notre disposition, il nous est impossible de discriminer les deux. Cependant, selon des témoignages historiques, les Basses-terres du Saint-Laurent, à l'ouest du Richelieu, comptaient de très nombreuses zones marécageuses au moment de la colonisation (Brisson et Bouchard, 2006). On peut donc imaginer qu'une grande partie des terres noires actuelles sont issues de zones humides qui existaient encore il y a quelques siècles et ont été drainées artificiellement depuis.

de l'érablière à caryer cordiforme (COVABAR, 2016). Outre cette espèce, le couvert forestier naturel comprend également du caryer ovale, du micocoulier, de l'érable noir, de l'orme de Thomas, du pin rigide ainsi que plusieurs arbustes et plantes herbacées; on y rencontre aussi des espèces plus nordiques comme l'érable à sucre, le sapin et les épinettes. Les milieux humides boisés sont occupés par les feuillus intolérants (bouleau blanc et peuplier) ou des peuplements d'épinette noire et/ou rouge (Côté *et al.*, 2006). A contrario, les milieux excessivement bien drainés sur le sommet de certaines crêtes de till sont dominés par le pin gris, le pin blanc, le thuya et le chêne rouge (Côté *et al.*, 2006).

Le paysage a été grandement affecté par le drainage des terres et la déforestation depuis le XVIII^e siècle. Les forêts d'aujourd'hui ne sont plus que les vestiges de la grande forêt qui recouvrirait jadis le territoire. Les peuplements forestiers ont été essentiellement préservés sur les collines, impropre à l'agriculture, notamment celles présentes dans le sud du territoire. À noter que la MRC des Jardins-de-Napierville reste le secteur le plus boisé du bassin de la Richelieu avec environ 26 % de forêt en 2009⁵ (COVABAR, 2016). Ce pourcentage augmente à mesure que l'altitude s'élève, en direction des Adirondacks. Sur l'autre bassin versant d'importance, le bassin de la rivière Châteauguay, la forêt occupe 38 % du territoire tandis que l'agriculture est présente sur 34 % de la surface (Côté *et al.*, 2006).

Les forêts originelles accueillaient une faune diversifiée typique et à forte densité. Aujourd'hui, elles sont encore arpентées par une quinzaine d'espèces de mammifères dont l'ours noir, l'original, le cerf de Virginie⁶, le coyote, le renard roux, le castor, la martre, le lièvre et le raton laveur et environ 200 espèces d'oiseaux (COVABAR, 2016).

3.5 Paléogéographie et évolution des conditions environnementales

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les différents groupes autochtones ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire jusqu'à aujourd'hui. Cet exercice est réalisé dans le but d'analyser le potentiel d'habitabilité du territoire où les groupes humains auraient pu s'établir.

La chronologie des événements relatés dans cette étude de potentiel est exprimée en années avant l'actuel (AA), c'est-à-dire avant 1950 par convention. Elle est basée sur des dates au radio-carbone (le ¹⁴C), après étalonnage en années de durée normale de 365,25 jours. L'étalonnage de certaines dates ¹⁴C conventionnelles (non calibrées, écrites BP) tirées de travaux anciens a été effectué à l'aide du logiciel Calib 7.1.

5 À l'échelle du bassin versant de la rivière Lacolle, qui jouxte le secteur d'étude au nord, 37 % des terres sont boisées.

6 L'ouverture des paysages via le défrichage a engendré une forte expansion de cette espèce, aujourd'hui très abondante, notamment sur le bassin de la Richelieu.

La déglaciation

Durant la dernière glaciation, la totalité du Québec était recouverte d'un inlandsis dont l'épaisseur de glace atteignait parfois plusieurs kilomètres (Dalton *et al.* 2020). Vers la fin du Wisconsinien⁷, le réchauffement du climat, guidé par des changements astronomiques, entraîne la fonte et le retrait des glaces de l'Inlandsis laurentidien vers le nord. En Amérique du Nord, les derniers vestiges glaciaires continentaux disparaîtront au centre de la péninsule du Québec-Labrador il y a environ 5 500 ans AA (Dalton *et al.* 2020; Dyke 2004).

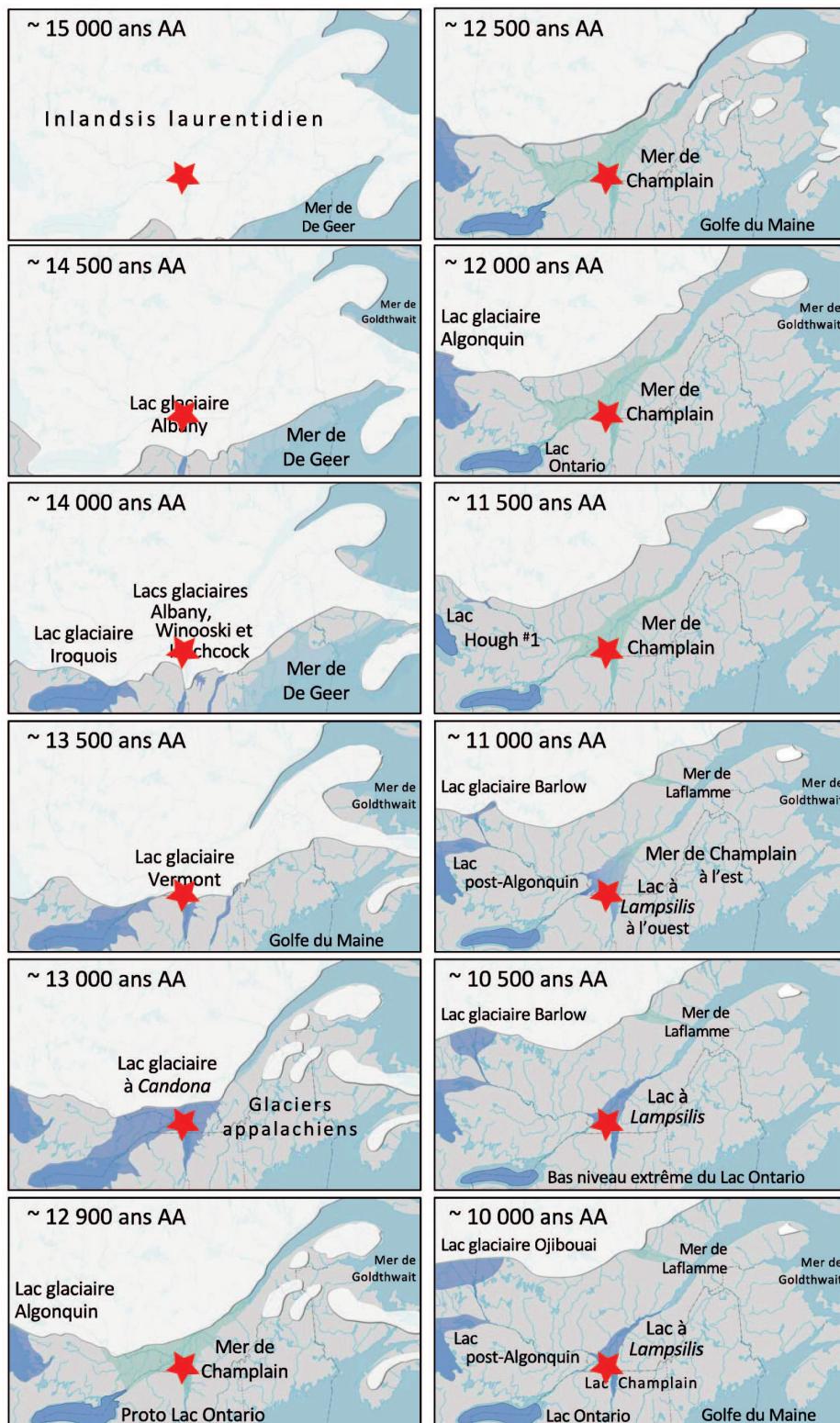
La déglaciation a fortement modelé les paysages des basses-terres du Saint-Laurent. La rétention des eaux de fonte a d'abord engendré la formation de gigantesques lacs proglaciaires alors que le glacier disparu a abandonné les sédiments qu'il contenait sur place, recouvrant les paysages d'un drapage de till. L'enfoncement de la croute terrestre sous le poids du glacier en récession permit ensuite l'inondation des basses-terres par la mer de Champlain. La sédimentation de particules fines (argiles et limons) dans ses profondeurs régularisa la topographie des fonds, qui, une fois émergés, prendront l'aspect de la vaste plaine fertile que nous connaissons aujourd'hui.

Vers 14 000 ans AA, le front glaciaire se trouvait au sud du lac Champlain, aux alentours de la ville de Vergennes ; un lob de glace s'attardait dans la vallée Champlainienne tandis que les reliefs adjacents (Adirondacks et Green Mountains) étaient déjà en partie libres de glace (Occhietti et Richard, 2003) (figure 3.4). Entre 13 800 et 12 900 ans AA, le front glaciaire reculait des Appalaches à la position correspondant à la moraine frontale⁸ de Saint-Narcisse dont le tracé s'étire au nord de la vallée laurentienne entre la rivière des Outaouais et le fjord du Saguenay. Elle marque la position du front de l'inlandsis laurentidien il y a 12 900-12 500 ans AA, alors en contact avec la mer de Champlain (Occhietti, 2007).

Avant cela, entre 13 500 et 13 000 ans AA environ, les basses-terres du Saint-Laurent sont progressivement libérées de leur couverture de glace et ensevelies par le vaste lac proglaciaire à Candona (Parent et Occhietti, 1988). Ceinturé par les reliefs appalachiens au sud et au sud-est et par l'inlandsis laurentidien au nord et au nord-est, il couvrait une superficie de 30 000 km². Il s'étendait dans les basses terres des vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais et occupait les bassins des actuels lacs Ontario, Champlain et Memphrémagog (Parent et Occhietti 1999). Ce lac aurait inondé le sud du Québec pendant au moins un siècle, recouvrant le territoire sous 170 m d'eau (Occhietti et Richard, 2003). Cet épisode lacustre éphémère n'aurait cependant pas laissé de dépôts sédimentaires importants dans les limites du secteur d'étude.

7 Le Wisconsinien est le dernier épisode glaciaire. Il s'est étiré entre 80 000 et 10 000 ans AA.

8 Une moraine frontale est une forme de terrain résultant de l'accumulation de matériaux au front d'un glacier. La moraine de Saint-Narcisse est un complexe morainique composite, contenant plusieurs faciès : glaciaire, fluvioglaciaire et marin. Elle prend la forme d'une succession de crêtes de longueur variable (parfois plusieurs kilomètres) qui se sont mises en place parallèlement au front du glacier.



Vers 12 900 ans AA, le recul du lobe glaciaire qui obstruait la vallée laurentienne dans la région de Warwick entraîna la vidange du lac à Candona dans la mer de Goldthwait qui recouvrait les basses terres du golfe du Saint-Laurent jusqu'à Québec (Dionne, 1972; Richard et Occhietti, 2005). Le niveau des eaux du lac à Candona s'abaisse rapidement de plusieurs dizaines de mètres tandis que les eaux salées de la mer de Goldthwait s'engouffraient dans la vallée laurentienne au relief déprimé par la présence récente de l'inlandsis (Parent et Occhietti 1999). La mer de Champlain était née.

La Mer de Champlain (12 900-10 600 ans AA)

On distingue trois phases majeures dans l'évolution de la mer de Champlain. Premièrement, une phase glaciomarine caractérisée par le remplacement des eaux douces du Lac à Candona par des eaux salées et froides. Deuxièmement, une phase plénimarine caractérisée par des conditions marines très froides similaires à celles de l'actuel océan Arctique. Finalement, une phase tardive associée à des conditions plus tempérées, favorisant la présence d'une faune marine riche en mollusques, phoques, morses et bélugas (Parent et Occhietti, 1999; Cronin *et al.* 2010).

L'invasion régionale de la mer de Champlain est estimée à 12 900 ans AA (Richard et Occhietti 2005). Cet épisode perdurera jusque vers 10 600 ans AA, alors que les eaux saumâtres seront définitivement chassées en aval de Québec sous l'effet du relèvement isostatique⁹. Sur le piémont appalachien, l'altitude de la mer de Champlain était de l'ordre de 160 m au-dessus du niveau moyen de la mer actuel (ANMM). Dans ce vaste plan d'eau, seuls les sommets des Montérégienennes perçaient les flots en formant des îlots isolés. Les rivages les plus proches de la zone d'étude s'étendaient à une dizaine de kilomètres au sud-ouest, sur les versants de la colline de Covey Hill.

Selon Pierre Richard (2020), les rivages marins dans le secteur nord du lac Champlain se tenaient à une altitude de 137 m il y a 12 900 ans AA, puis 70 m dès 12 500 ans AA. À cette même époque (12 500 ans AA), ils s'étendaient à +/- 100 m dans la région de Montréal et la cote de 70 m sera atteinte un millénaire plus tard, vers 11 500 ans AA (Richard et Poirier, 2022). Sans information complémentaire sur le relèvement isostatique dans la région du nord du lac Champlain¹⁰, nous basons nos interprétations sur la chronologie d'émersion issue de la courbe de Richard valable pour la grande région de Montréal (figure 3.5). Tout au plus, nous pouvons considérer les dates qui alimentent notre discussion comme des dates maximales puisque la région septentrionale du lac Champlain aurait émergé plusieurs siècles avant les territoires situés au sud de l'archipel de Montréal.

9 Processus par lequel la croûte terrestre se relève progressivement suite à la disparition d'une masse qui la recourait jusqu'alors, en l'occurrence, l'Inlandsis laurentidien.

10 À notre connaissance, il n'existe pas de courbe d'émersion postglaciaire pour le secteur nord du lac Champlain.

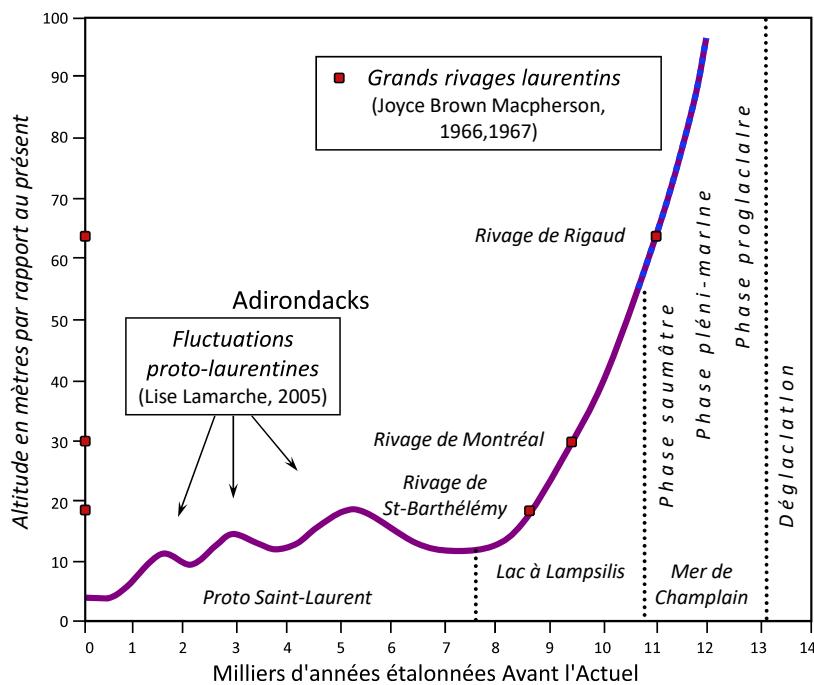


Figure 3.5 : Courbe du relevé isostatique dans la région du lac Saint-Pierre (P. J. Richard comm. pers.).

C'est donc aux environs de 11 500 ans AA au plus tard que le point culminant de la zone d'étude (80 m), localisé sur une basse colline sise entre les chemins Moore et Lavallée, a percé les flots pour la première fois. À cette époque et depuis plusieurs siècles déjà, les premiers explorateurs du Québec avaient déjà découvert, minimalement, la région du Méganticois (Chapdelaine et Richard, 2017).

Il y a 10 600 ans AA, la mer de Champlain, devenue lac à *Lampsilis*, s'était retiré du territoire.

Chronologie de l'émersion du territoire

La figure 3.6 propose un modèle chronologique d'émersion du secteur d'étude basé sur les données topographiques du *Shuttle Radar Topography Mission* et la courbe d'émersion de Pierre Richard.

Si le niveau de 80 m est exondé dès 11 500 ans AA, révélant un îlot dépassant tout juste des flots et isolé à plus de quatre kilomètres des rives champlainiennes, il faudra attendre 10 800 ans AA pour que des surfaces suffisamment vastes et surélevées par rapport au plan d'eau émergent. C'est donc à partir de 10 800 ans AA que les collines situées dans la portion sud du secteur étudié sont devenues potentiellement habitables. Dans le nord, une île basse, centrée sur le village de Saint-Michel, se dessine et annonce l'émersion d'une vaste péninsule, cernée entre deux bras de mer, l'un recouvrant les basses-terres montréalaises et le Haut-Saint-Laurent, l'autre s'engouffrant dans la vallée de la Richelieu et du lac Champlain.

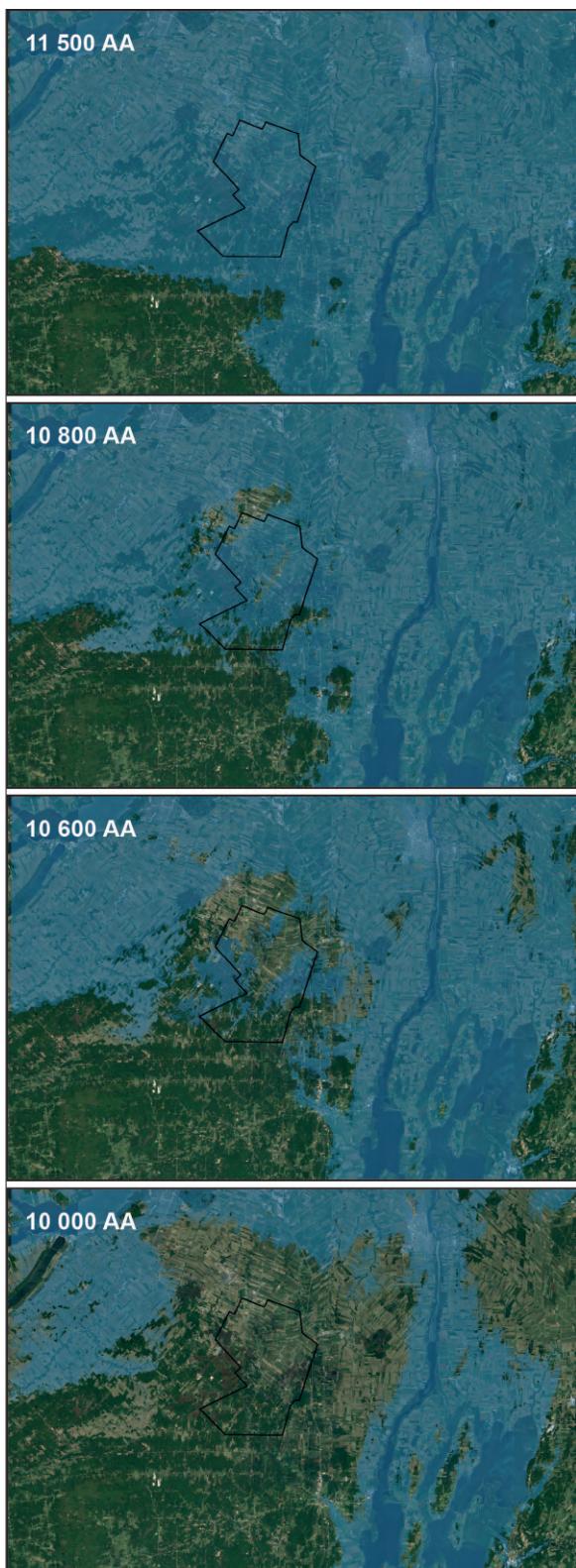


Figure 3.6 : Modèle d'émergence de la zone d'étude entre 11 500 et 10 000 ans AA.

Vers 10 600 ans AA, période à laquelle la mer de Champlain cède définitivement la place au lac à *Lampsilis* (Richard et Poirier, 2022), la majorité des surfaces du secteur d'étude sont émergées. Seules les terres basses, les vallées de la rivière l'Acadie, du ruisseau Norton et dans une moindre mesure de la rivière à la Tortue restent inondées sous une mince pellicule d'eau. Ces zones correspondent assez précisément à la répartition des terres noires sur la carte des dépôts de surface (voir figure 3.3). Parallèlement, le lac Champlain est toujours connecté au plan d'eau principal via un bras qui s'insère dans la vallée de la Richelieu.

Il y a 10 000 ans AA, l'intégralité du secteur d'étude est exondée. Les rivages sont distants de 13 km à l'est, dans la vallée du Richelieu, 7 km au nord et 10 km à l'ouest. Trois siècles plus tard, les basses-terres du Saint-Laurent sont découvertes et le lac Champlain est une masse d'eau individualisée dont les contours s'apparentaient à ceux d'aujourd'hui. Entre temps, un cours d'eau émissaire s'était organisé et évacuait ses eaux vers le lac à *Lampsilis* en récession, donnant naissance à la rivière Richelieu.

Sur le territoire étudié, l'émergence rapide favorise la formation puis l'incision des cours d'eau dans la plaine, déclenchant un important processus d'érosion (Filion et Quinty, 1993). Ces rivières et ruisseaux prennent leur source dans les vastes zones humides qui occupent les zones basses. Ces secteurs, d'abord des baies peu profondes, puis des zones inondables ont progressivement évolué en marécage puis éventuellement en tourbière.

Ces milieux humides se sont formés dans les dépressions mal drainées, possiblement très rapidement après l'émersion. Sur Covey Hill, à une altitude de 300 m, une tourbière est datée de 13 000 ans AA et l'accumulation de matière organique aurait débuté dès la libération du secteur par le glacier (Lavoie *et al.*, 2015). Dans la région de Farnham, une tourbière sise à une altitude similaire au secteur d'étude (53 m) a été datée à 9 000 ans AA (8 100 ans BP) (Lavoie *et al.*, 1995). Ces études suggèrent que les tourbières à l'origine des terres noires d'aujourd'hui se sont formées quelques siècles après l'émersion du secteur, après un possible stade de baie puis de marécage. Ces secteurs seraient restés des milieux humides jusqu'aux premiers grands travaux de drainage par les colons européens. En d'autres termes, les zones cartographiées comme terres noires (voir figure 3.3) auraient, depuis leur émersion, été des milieux bien peu propices à l'occupation humaine.

Évolution de l'environnement depuis l'émersion

Vers 11 500 ans AA, les conditions étaient rudes et le climat, conditionné par la présence de la mer de Champlain, était fortement influencé par les eaux de fonte glaciaire. La température y était jusqu'à 4 degrés plus froid qu'aujourd'hui (Muller *et al.*, 2003). La banquise recouvrait les eaux une bonne partie de l'année favorisant la formation de vents glaciaux. En période estivale, la température de surface ne devait pas excéder quelques degrés et des brumes humides devaient fréquemment envelopper les reliefs côtiers, à l'image de la baie d'Hudson d'aujourd'hui. Sur les rivages, la toundra arbustive était parcourue par des hordes de caribous. Un bois d'andouiller daté de 11 600 ans AA atteste la présence de cette espèce près de Saint-Antoine-Abbé (alors rivage de la mer de Champlain) à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest du secteur d'étude (Tremblay, 2008). Cela dit, le caribou est probablement resté dans le secteur durant la phase de toundra puis aurait migré vers le nord et l'est lorsque des conditions plus clémentes favorisèrent une première afforestation. Ce fut le cas entre 11 500 et 11 000 ans AA, alors que la toundra s'est retranchée sur les hauteurs des Adirondacks en cédant la place, dans la zone d'étude, à une pessière ouverte. Il est donc possible que le caribou eût déjà déserté en partie le secteur lorsque celui-ci est devenu habitable pour l'humain. L'espèce dominante, l'épinette noire, était accompagnée du tremble, du pin gris, du bouleau blanc et du sapin baumier (Richard, 2020). À cette époque, soit la fin de l'épisode du Dryas récent¹¹, le climat subit un premier réchauffement et vers 10 750 ans, le territoire est dominé par une sapinière à bouleau blanc.

Vers 9 000 ans AA, la tendance est au réchauffement. L'érablière et la sapinière à bouleau jaune, riche en pin blanc et en chêne rouge, succèdent à la sapinière à bouleau blanc. Elles caractérisent désormais le territoire et colonisent rapidement les terres libérées par le retrait du lac à *Lampsilis* (Richard et Grondin, 2009). Ces forêts mixtes étaient déjà propices à la présence de nombreuses espèces d'animaux (Muller *et al.* 2003).

¹¹ Le Dryas récent est un épisode froid caractérisé par une stabilisation ou une avancée du front glaciaire, entre 12 850 et 11 500 ans AA.

Dans la vallée laurentienne, 500 ans plus tard, les rivages du lac à *Lampsilis*, dont le caractère fluvial s'affirmait de plus en plus, s'inscrivaient dans le paysage entre 15 et 20 m ANMM. Cette période survint au cours de l'Optimum climatique de l'Holocène (9 000-5 000 ans AA), caractérisé par un climat chaud et sec (Briner *et al.*, 2016). Cet épisode verra, entre autres, l'établissement de l'érable à sucre, l'érable rouge, le hêtre et le chêne. Entre 7 000 et 6 000 ans AA, s'amorçait le développement du domaine de l'érablière à caryer cordiforme qui correspond au couvert forestier actuel. L'extension des forêts de feuillus a par ailleurs favorisé celui d'une faune riche et diversifiée, semblable à celle présente lors de l'arrivée des premiers colons européens (Richard et Grondin, 2009).

Le Proto Saint-Laurent succède au lac à *Lampsilis* à partir de 7 500 ans AA. Depuis lors, plusieurs fluctuations métriques affecteront le niveau d'eau du Proto Saint-Laurent puis du fleuve Saint-Laurent. Ces fluctuations n'auront cependant aucun impact sur l'hydrologie de la région du secteur qui nous intéresse dans le cadre de cette étude de potentiel.

Finalement, d'un point de vue climatique, la tendance générale au réchauffement fut interrompue par un épisode froid, à compter de 3 500 ans AA (Muller *et al.*, 2003). Par la suite, le climat se réchauffa à nouveau entre 1 500-1 000 ans AA (plus chaud qu'aujourd'hui¹² : Optimum Climatique Médiéval) avant de connaître une détérioration majeure entre 800 et 250 ans AA (Petit Âge Glaciaire ; Pratte *et al.*, 2017) qui pourrait avoir entraîné une recrudescence éphémère des résineux (Richard et Grondin, 2009).

3.6 Résumé de l'habitabilité de la zone d'étude

L'émergence du territoire lors de la transition entre la mer de Champlain et le lac à *Lampsilis* a été rapide. En l'espace de 200 ans, entre 10 800 et 10 600 ans AA, exception faite des vallées, le secteur d'étude était émergé et donc, habitable. Entre temps, le milieu côtier offrait des conditions attractives puisqu'il permettait d'exploiter les ressources marines et littorales présentes dans le vaste plan d'eau qui cernait le secteur d'étude, alors une péninsule.

Il y a 10 000 ans AA, le paysage littoral a cédé la place à un milieu terrestre d'arrière-pays, distants de plusieurs kilomètres des côtes et parsemés de milieux humides qui évolueront rapidement en marécages puis en tourbières. À cette époque, la sapinière à bouleau blanc offrait déjà des ressources abondantes et c'est à partir de 9 000 ans AA que s'amorce un réchauffement du climat et le développement des premières forêts mixtes qui auraient affecté favorablement l'habitabilité du territoire.

12 Le secteur d'étude, comme tout l'archipel montréalais, est aujourd'hui soumis à un climat continental de type tempéré humide à longue saison de croissance. Il s'agit de la région la plus chaude du Québec, avec une moyenne annuelle de 6,4 °C, et la plus productive en termes de capacité de production de biomasse (Environnement Canada).

Les paysages qu'ont rencontrés les premiers colons européens étaient faits de vastes forêts, des érablières, riches en gibier, mais aussi des zones marécageuses impénétrables qu'il fallait contourner. Depuis, ces zones humides ont été drainées et une grande partie d'entre elles ont été mises en culture.

4. Cadre chronologique de l'occupation autochtone

L'occupation de la région de la Montérégie commence plusieurs millénaires avant l'arrivée des premiers Européens. La paléohistoire du Québec est très ancienne et les premières traces d'occupation remontent à environ 12 000 ans avant aujourd'hui (AA). Afin d'ordonner cette vaste période et les myriades de trajectoires culturelles qui sont apparues, se sont transformées ou qui se sont éteintes, les archéologues ont besoin de classer ces nombreux millénaires en parties plus petites, elles-mêmes souvent subdivisées en d'autres sous-parties. Il s'agit en quelque sorte de tiroirs d'un immense classeur à l'intérieur duquel on tente d'ordonner les unes par rapport aux autres les manifestations matérielles relatives à chaque époque et chaque région. Cela se fait au même titre que le découpage des grandes périodes de l'Ancien Monde, comme l'Âge du Bronze, l'Âge du Fer, l'Antiquité, le Moyen Âge et la Renaissance. C'est ce qu'on appelle le classement chronoculturel. Il faut considérer ce classement pour ce qu'il est, c'est-à-dire un outil avec ses qualités et ses défauts servant surtout à mettre un peu d'ordre dans la quantité phénoménale de données matérielles recueillies sur les sites archéologiques. Il faut donc demeurer conscient que ces périodes et sous-périodes sont des constructions des archéologues, lesquels vont chercher à regrouper entre eux les éléments similaires et contemporains (souvent des styles d'outils ou de céramiques). Ce découpage chronoculturel entre dans la catégorie des datations dites « relatives », c'est-à-dire que l'on date les objets en fonction de leur appartenance à un style, un matériau ou une technique de fabrication en vogue en un lieu et un temps donnés. L'autre grande méthode de datation est pour sa part qualifiée d'« absolue » du fait qu'elle donne une date, plus ou moins précise, sans avoir recours à un référentiel comparatif. On parle ici de différentes méthodes assez complexes et demandant le concours de spécialistes, mais la plus répandue au Québec est certainement celle de la datation au carbone 14 (ou radiocarbone).

Au Québec, la paléohistoire a été divisée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 4.1). Comme mentionnés précédemment, ces périodes ont été ensuite subdivisées en plusieurs sous-périodes, elles-mêmes parfois redéfinies en d'autres sous-périodes.

Tableau 4.1 : Séquence chronologique des grandes périodes de la paléohistoire du Québec méridional.

Périodes	Sous-périodes	Dates ¹⁴ C étalonnées	Exemple d'artefact	Technologie	Exploitation des matériaux	Mobilité des groupes
Période historique	Période de Contact	XVI ^e et XVII ^e siècles		<ul style="list-style-type: none"> Premiers contacts avec la population européenne. Introduction d'objets européens (bague dite de «jésuite»). Profondes transformations du mode de vie traditionnel. 	Utilisation mixte de matériaux traditionnels (pierre, os, cuir, bois) et de matériaux d'importation européenne (verre, métal, tissus).	Migrations. Sédentarisation progressive autour des missions et des villages eurocanadiens. Occupation saisonnière du territoire forestier.
Sylvicole	Supérieur	1 000 à 450 AA		<ul style="list-style-type: none"> Pointe triangulaire. Pipe en terre cuite. Vase à crestellations. 	Accès à de matériaux lithiques exotiques obtenus par les grands réseaux d'échanges.	Certains groupes sont semi-sédentaires.
	Moyen récent	1 500 à 1 000 A		<ul style="list-style-type: none"> Petite pointe à encoches. Pipe en stéatite. Meule et pilon en pierre polie. Abondance de la poterie. 		
	Moyen ancien	2 400 à 1 500 AA		<ul style="list-style-type: none"> Apparition de la poterie, vases à base conique. Lame bifaciale. Pierre polie : gorgerin, pierre aviforme, contenant en stéatite. 	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Importance du chert Onondaga en provenance des Grands Lacs.	
	Inférieur	3 000 à 2 400 AA		<ul style="list-style-type: none"> Pointes à base pédonculée ou à encoches. Utilisation accrue de la pierre polie pour le travail du bois : gouge, hache, herminette, poids de filet (pêche). Intégration de l'arc et de la flèche : pointes de projectiles plus petites. 	Matériaux lithiques locaux et exotiques. Apparition des outils en os.	
Archaique	Supérieur	6 800 à 3 000 AA		<ul style="list-style-type: none"> Pointe à base pédonculée. 	Outils en pierre taillée. Outils en pierre polie. Matériaux lithiques locaux (ex. : quartz) .	La mobilité est réduite progressivement. L'exploitation des ressources locales s'intensifie.
	Moyen	8 800 à 6 800 AA				
	Ancien	11 350 à 8 800 AA		<ul style="list-style-type: none"> Apparition de quelques pointes à base pédonculée. 		
Paléoindien	Récent	11 350 à 9 000 AA		<ul style="list-style-type: none"> Pointe lancéolée à retouches parallèles. 	Outils en pierre taillée. Matériaux lithiques exotiques.	La mobilité est élevée et axée sur l'exploitation saisonnière des ressources.
	Ancien	12 500 à 11 350 AA		<ul style="list-style-type: none"> Pointe lancéolée à cannelure. 		

4.1 Le Paléoindien (12 500 à 9000 AA)

Paléoindien ancien (12 500 à 11 350 AA)

La période paléoindienne est celle qui assiste au peuplement humain du territoire, à une époque où le Québec est encore majoritairement recouvert d'un glacier continental. L'occupation humaine n'est alors possible que dans les endroits où le glacier s'est retiré en raison du réchauffement climatique qui a cours à cette époque. Tranquillement, le glacier fond du sud vers le nord, libérant les terres de ce fardeau de glace stérile qui empêchait les plantes, les animaux et les humains de s'établir. Or, qui dit fonte de glace, dit aussi accumulation d'une grande quantité d'eau. Il faut ainsi concevoir cette époque ancienne dans un environnement très différent de celui que l'on connaît aujourd'hui. Pas seulement à l'égard du climat très froid et de la végétation de toundra qui prévalaient à cette époque et qui donnaient au Québec méridional des allures arctiques, mais aussi en regard du niveau des eaux. Comme on l'a vu dans la section sur le paléoenvironnement, la fonte des glaciers finit par former de vastes étendues d'eau prenant la forme de lacs et de mers qui constituent les ancêtres des lacs, rivières, fleuves et mers que l'on connaît aujourd'hui.

La période du Paléoindien ancien n'est représentée à ce jour au Québec que par un seul site archéologique (BiEr-14, en rouge sur la figure 4.1) et il se trouve en Estrie, sur les berges du lac aux Araignées, dans la région du lac Mégantic. Cet établissement témoigne des premières incursions humaines entreprises il y a environ 12 000 ans AA par des chasseurs-cueilleurs très mobiles qui fréquentaient principalement le Nord-Est des États-Unis (figure 4.1). Les raisons de leurs venues en Estrie sont probablement multiples, mais la poursuite des troupeaux de caribous constitue une hypothèse fort probable. En revanche, il ne faut pas écarter l'idée qu'une plus vaste gamme de ressources fauniques ait été exploitée par les occupants du site. À cette époque, le front glaciaire était situé sur la rive nord du Saint-Laurent, le climat était froid et les groupes de la région de Mégantic occupaient probablement un environnement varié où se côtoyaient toundra forestière, taïga et forêt boréale clairsemée. Ces occupants très anciens du territoire québécois ont fait usage de nombreux types d'outils, dont le plus illustre est la pointe à cannelure si caractéristique de cette période. La variété mise au jour sur BiEr-14 correspondrait au type Michaud-Neponset dont l'usage était en vogue entre 12 500 et 11 900 AA (Chapdelaine 2004, 2007 et 2014; Graillon et Chapdelaine 2018 : 58-59; Richard 2007).

Si BiEr-14 est à ce jour le plus ancien site connu au Québec, est-il possible qu'il puisse exister une occupation encore plus reculée dans le temps? À l'heure actuelle, il semble peu probable que le Québec ait pu être occupé avant 12 800 AA si l'on tient compte des reconstitutions paléoenvironmentales et des données relatives aux sites les plus anciens du Nord-Est américain. Il n'est donc pas impensable que d'autres sites aussi anciens que BiEr-14 soient préservés quelque part au Québec, mais cela reste à démontrer (Chapdelaine 2014 : 36-37). Bien qu'il n'existe qu'un seul site archéologique de la période paléoindienne ancienne au Québec, plusieurs occupations relevant de cette culture sont recensées non loin de la zone d'étude, mais du côté états-unien. Un

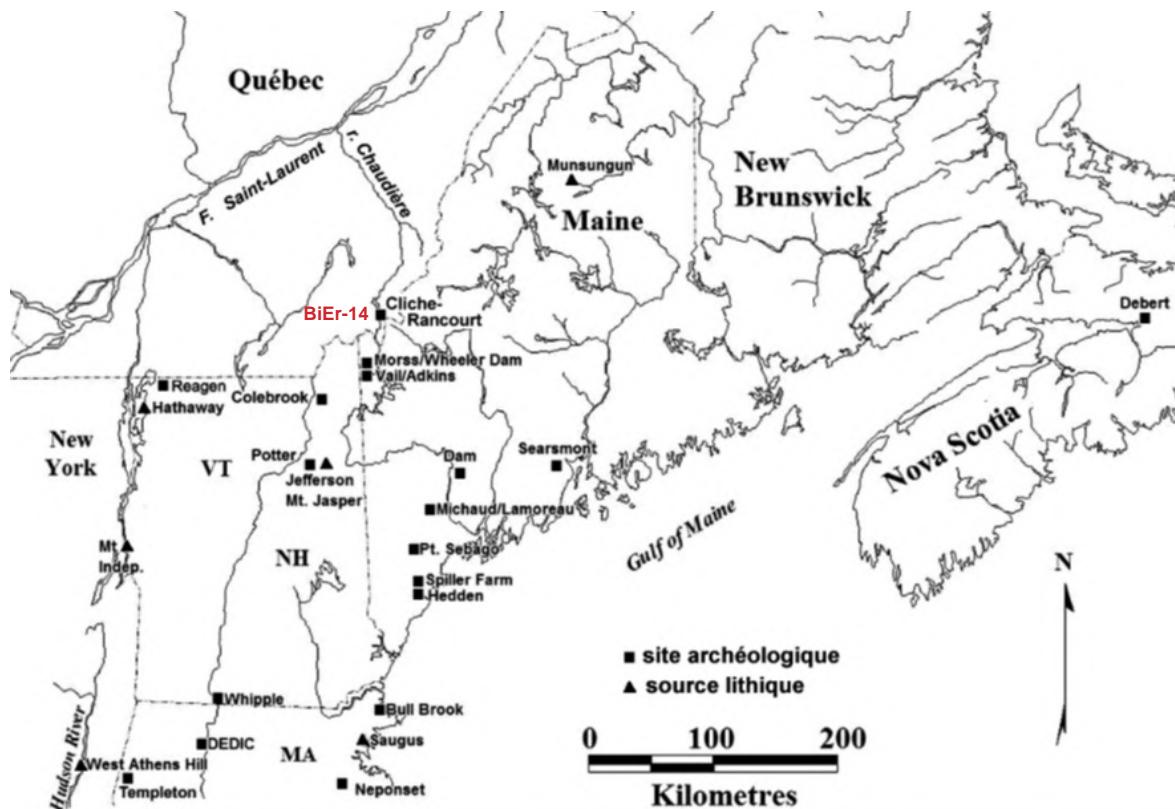


Figure 4.1 : Carte des principaux sites datant du Paléoindien ancien dans le Nord-Est américain (tiré de Chapdelaine 2014 : 29).

certain nombre se trouve à l'intérieur du bassin hydrographique du lac Champlain, dans les états de New York et du Vermont. Des pointes de type Bull Brook/West Athens Hill ont été retrouvées sur six sites : Reynolds, Mahan, Bishop, Leicester Flats, Mad River, Bodette Point et Pray. Treize autres emplacements ont révélé des pointes de type Michaud/Neponset, se rapprochant de celles retrouvées sur BiEr-14 : Fairfax Sand-blows, Lake Salem, Jackson Gore, Reed point, Irish point, Davis, Porter's Marsh, Hinsdale point, Crandall Bristol Pond points, VT-AD-167, VT-AD-82, VT-AD-679 et VT-OR-89 (Robinson *et al.* 2018).

Le site Reagen a été occupé périodiquement durant le Paléoindien ancien et récent, entre 11 700 et 10 000 AA. Il serait l'établissement paléoindien ancien le plus proche de notre zone d'étude. En effet, il est situé à East Highgate, au Vermont, à 9,5 km au sud de la frontière du Québec et il est positionné sur le flanc d'une colline s'élevant à 76 m d'altitude environ. Le site se trouve à la limite des basses-terres du lac Champlain et des hautes terres qui s'élèvent plus à l'est, à 15,2 km à l'est du lac Champlain et 1,4 km à l'est de la rivière Missisquoi. En plus d'un site d'habitation, il aurait vraisemblablement été associé à une carrière de chert (Robinson 2009).

Paléoindien récent (11 350 à 9000 AA)

La période du Paléoindien récent est reconnaissable principalement par l'apparition de nouveaux types de pointes de projectile remplaçant ceux qui prévalaient à la phase ancienne de cette période. Le type le plus caractéristique renvoie au style Sainte-Anne-Varney, mais d'autres formes de pointes sont aussi rencontrées. La majorité des sites connus de cette époque se rencontrent sur la rive nord de la côte gaspésienne et celle du Bas-Saint-Laurent, mais quelques-uns sont aussi répertoriés dans la région de Québec et de Lévis, en Estrie et dans le Haut-Saint-Laurent. Les changements observés dans les artefacts des sites de cette période seraient expliqués par l'arrivée de nouveaux groupes venus de l'Ouest et ayant transité possiblement par la région des Grands Lacs avant d'atteindre la plaine laurentienne. L'hypothèse que ces groupes aient pu passer par la Nouvelle-Angleterre et remonter ensuite vers la vallée du Saint-Laurent mérite aussi d'être considérée (Chapdelaine 2007 et 2020; Chapdelaine et Graillon (dir.) 2020; Dumais 2000; Graillon et Chapdelaine 2018 : 59-60).

La région de la Montérégie ne compte à ce jour aucun site de cette période, mais des sites du Paléoindien récent se rencontrent en périphérie. Des pointes de projectile de cette époque ont été mises au jour sur l'île Thomson en Ontario (lac Saint-François). Ces artefacts en pierre ont été découverts sur cinq emplacements différents de l'île et ils auraient été confectionnés à partir d'un chert vert provenant de la Gaspésie (Dumais et Rousseau 2000 : 8; Gogo 1961; Stork 1984 : 22). En Estrie, le Paléoindien récent a été reconnu notamment sur les berges du lac aux Araignées (BiEr-14) et sur les abords de la rivière Saint-François. À Weedon, deux sites de cette période sont recensés, soit BkEu-3 (site Fortier) et BkEe-8 (site Gaudreau). Ce dernier se trouve sur une terrasse située à seulement 3 m au-dessus du niveau de l'eau. Les sites Krueger 2 et 3 (BiEx-23 et BiEx-24) sont quant à eux situés à Brompton, alors que le site Cascades 3 (BiEw-5) a été découvert à East Angus (Chapdelaine 2007; Chapdelaine et Graillon (dir.) 2020; Graillon et Chapdelaine 2018 : 59-60; Graillon *et al.* 2020).

À l'instar de la période précédente, bon nombre de sites archéologiques présentant des outils ont été mis au jour aux abords de l'ancienne mer de Champlain, dans les états de New York et du Vermont. Au moins seize emplacements ont révélé des pointes de projectile associées à cette période : Reagen, Auclair, Bristol Pond (VT-AD-11 et VT-AD-160), Squawking Bird, Pray, Paquette II, VT-CH-230 (locus 3), Bessette 2, Gonyeau/Arbor Gardens, Mazza, Winooski Development, VT-CH-1124, Otter Creek n° 2, Arnold Brook et Lower Saranac (Robinson *et al.* 2018).

Le site Bessette 2 serait l'établissement du Paléoindien récent le plus proche de notre zone d'étude, car il est situé à une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau, sur une terrasse alluviale de la rivière Missisquoi, juste à l'ouest du site Reagen. Le site Bessette 2 a été occupé durant la phase tardive de cette période, soit celle ayant livré les pointes de type Saint-Anne/Varney (Thomas 1994). Quant au site Reagen, on a vu précédemment qu'il continue d'être occupé jusqu'à la fin du Paléoindien récent (Robinson 2009).

4.2 L'Archaïque (11 350 à 3000 AA)

La période suivante se nomme l'Archaïque et elle est caractérisée notamment par un réchauffement du climat et l'apparition de forêts venant remplacer les nouveaux secteurs libérés des glaces ou des eaux de fonte. À l'échelle du Nord-Est américain, c'est durant cette vaste période que l'environnement se transformera graduellement pour ressembler à celui que l'on connaît actuellement. Cette longue période marquera aussi une certaine baisse de la mobilité des groupes humains. Ils sont toujours nomades certes, mais les distances parcourues annuellement par ces groupes semblent moins grandes que durant le Paléoindien. Cela entraîne une forme de régionalisation graduelle, donc un territoire exploité plus restreint qu'avant et un usage plus marqué des ressources lithiques locales et régionales, même lorsqu'elles sont de moindre qualité. En plus de la production de pointes de projectiles caractéristiques, la grande période de l'Archaïque voit l'apparition et l'adoption de l'outillage en pierre bouchardée et polie, comme les haches, les herminettes, les gouges, les pointes et plusieurs autres objets dont il est parfois difficile de déterminer la fonction (Burke 2017; Clermont 1992; Chapdelaine 2017).

Archaïque ancien (11 350 à 8800 AA)

Les phases ancienne et moyenne de l'Archaïque sont encore assez mal documentées dans l'ensemble du Québec. L'Archaïque ancien est une période dont les manifestations matérielles peuvent être contemporaines de celles du Paléoindien récent. Les groupes de ces deux traditions ont possiblement pu se côtoyer, bien que l'on ne connaisse pratiquement rien sur d'éventuels échanges et rencontres entre les représentants de ces «cultures archéologiques» (Burke 2017; Clermont 1992; Chapdelaine, 2017 : 79-81; Graillon et Chapdelaine 2018 : 61).

Dans le sud-ouest du Québec, cette période est très mal documentée, mais l'un des rares indices à son sujet se trouve sur le LHNC de Coteau-du-Lac (BhFn-1). Durant la fouille de ce site, une pointe de projectile à base bifurquée a été mise au jour dans un contexte bouleversé par l'aménagement d'ouvrages miliaires au XIX^e siècle. Cette pointe, possiblement associée au type «Kanawha», serait caractéristique de l'Archaïque ancien et pourrait constituer un modeste témoignage d'une présence humaine durant cette période (Archéolab 2020a; Archéotec 1984).

Les sites de l'Archaïque ancien sont un peu plus abondants si on se dirige vers l'est de la province. En Estrie, on retrouve sur le site du Gros-Bouleau (BiEr-8), près du lac Mégantic, une pointe à base bifurquée caractéristique de la fin de l'Archaïque ancien (Corbeil 2007). Le site Cascade 5 (BiEw-7) à East-Angus est lié pour sa part à la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine. Il est également possible qu'une composante de cette même tradition puisse résider sur le site Cliche-Rancourt (BiEr-14), ainsi que sur d'autres établissements voisins de la région du lac Mégantic (Chapdelaine et Corbeil 2017). Cette tradition pourrait être liée à un faciès culturel qu'on retrouve surtout au Maine et au New Hampshire et qui se caractérise notamment par l'abondance des outils unifaciaux en quartz, la rareté de l'outillage bifacial et par une exploitation généraliste des ressources animales (Chapdelaine *et al.* 2015; Plourde 2003 : 30; Burke *et al.*

2017). Plusieurs autres sites de l’Archaique ancien sont présents dans la région de Québec et de Lévis (Pintal 2012; Burke *et al.* 2017), ainsi que sur la Côte-Nord notamment (Plourde 2003 : 30-38; Ouellet et Richard 2017).

Au sud de notre zone d’étude, plusieurs sites de l’Archaique ancien sont présents dans le bassin hydrographique du lac Champlain. Ils se rencontrent surtout dans les basses terres du lac et sur les terrasses alluviales des affluents de ce plan d’eau. En bordure de la rivière Missisquoi, on retrouve notamment les sites Bessette 2 et 3, ainsi que le site John’s Bridge. On rencontre aussi des sites de cette période le long des rivières Lamoille, Winooski et Otter Creek (Chapdelaine 1996 : 18-20; Thomas 1992 et 1994).

Archaique moyen (8800 à 6800 AA)

L’Archaique moyen est encore mal documenté dans l’ensemble du Québec. Ici aussi le LHNC de Coteau-du-Lac (BhFn-1) a révélé la présence de trois pointes de projectiles de type Neville qui sont typiques de cette période (Archéotec 1984). On rencontre aussi un indice matériel potentiellement associé à cette période sur l’île Sainte-Thérèse, à l’est de Montréal. On y a découvert une pointe de projectile à pédoncule dans un champ labouré (BkFi-1). Cet objet pourrait dater de l’Archaique supérieur, mais il présente aussi des affinités stylistiques avec des pointes de l’Archaique moyen (Archéolab 2020b; Chevrier 1980 : 14).

En Estrie, c’est dans la région du lac Mégantic qu’on retrouve la plupart des sites de l’Archaique moyen, dont le site Plage-Duquette (BiEr-6) au lac des Joncs (Chapdelaine 2017). Notons aussi la présence d’objets diagnostiques de cette époque à Weedon (BkEu-8), sur le bord de la rivière Saint-François (Chapdelaine *et al.* 2015; Graillon 2012; Graillon et Chapdelaine 2018 : 61).

Au Vermont, un nombre restreint de sites a révélé des pointes de type Neville et Stark, remontant à la période de l’Archaique moyen. Les sites Shelburne Pond et Ferrisburg font partie de ceux-ci. Les hautes terrasses de la rivière Leicester du bassin hydrographique de la rivière Otter Creek ont également permis la mise au jour de ce type de pointes (Thomas 1994).

Archaique supérieur (6800 à 3000 AA)

L’Archaique supérieur est une période où l’environnement tend à se stabiliser pour ressembler à l’actuel. À cette époque, l’ensemble du Québec est toujours occupé par des groupes de chasseurs-cueilleurs, mais qui tendront à s’établir dans une région donnée et à favoriser l’exploitation des ressources locales. Les sites de cette période sont beaucoup plus nombreux que ceux des précédentes phases de l’Archaique, ce qui sous-entend l’existence d’une hausse démographique. En revanche, des phénomènes environnementaux peuvent aussi avoir influencé à la hausse ou à la baisse la conservation des sites selon les époques et ainsi fausser un peu nos perceptions. L’Archaique supérieur compte plusieurs traditions culturelles permettant de subdiviser cette période dans le temps et l’espace. Les deux principales traditions observées dans le Québec méridional sont celles de l’Archaique laurentien (environ 6800 à 4500 AA) et de l’Archaique

post-laurentien (environ 4500 à 3000 AA). Ces dernières se manifestent essentiellement par les différents types d'outils en pierre taillée ou polie en vogue pour chacune d'elle (Burke 2017; Burke et Richard 2010; Graillon et Chapdelaine 2018 : 62-63).

Presque toutes les régions du Québec méridional affichent des occupations de l'Archaïque supérieur, ce qui permet alors de focaliser notre recension des sites sur un rayon plus restreint autour de la zone d'étude. L'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) recense trois sites datant de l'Archaïque supérieur dans le Haut-Richelieu. Le site du fort Lennox (BgFh-18), sur l'île aux Noix, présente une composante archéologique datant de l'Archaïque laurentien. Juste en face de l'île, sur la rive est de la rivière (Pointe-du-Gouvernement), le site BgFh-1 a quant à lui été occupé durant l'Archaïque post-laurentien. Cette dernière période est également représentée sur le site BgFh-2 sis sur l'île de l'Hôpital. Un peu plus à l'est, en association avec la rivière aux Brochets et la baie Missiquoi, quelques sites se rapportent aussi à l'un ou à l'autre de ces deux épisodes de la phase récente de l'Archaïque (Chapdelaine 1996a ; Forget 1996a). À l'ouest de la zone d'étude, on rencontre peu de sites paléohistoriques à l'intérieur des terres, la plupart étant situés le long de l'axe laurentien. Trois sites datés de l'Archaïque (sans plus de précision quant à la sous-période) ont toutefois été découverts sur les rives du ruisseau Norton à Sainte-Clotilde (BgFk-2), ainsi qu'aux abords de la rivière Châteauguay dans les municipalités de Très-Saint-Sacrement (BhFk-3) et d'Ormstown (BhFl-3).

Au sud de la zone d'étude, on rencontre aussi beaucoup de sites de l'Archaïque supérieur, autant pour la phase laurentienne que pour celle post-laurentienne. Ils sont principalement associés à la présence du lac Champlain ou à ses principaux affluents. Mentionnons un mot sur un site particulier situé à environ 25 kilomètres au sud-est de la zone d'étude, sur l'île La Motte, dans la portion nord du lac Champlain. Celui-ci révèle des éléments du complexe funéraire Glacial Kame associé à la fin de l'Archaïque et au début du Sylvicole inférieur. Cette tradition est généralement retrouvée dans le sud des Grands Lacs, ce qui en ferait l'une de ses manifestations les plus éloignées à l'est (Thomas 1994). Soulignons cependant qu'il a été suggéré par l'archéologue Roland Tremblay (2005 : 67) que la pierre aviforme mise au jour sur le site funéraire de la pointe Merry (BhFa-2), à Magog, ait pu elle aussi être liée au complexe Glacial Kame.

4.3 Le Sylvicole (3000 à 450 AA)

La période du Sylvicole est pour sa part marquée par l'apparition d'une nouvelle technologie : la céramique. L'adoption des vases en terre cuite se fait graduellement et cette technologie n'est pas adoptée par tous les groupes de cette époque. Un des principaux intérêts de la poterie est qu'elle devient un marqueur chronocultuel assez précis pour dater les sites archéologiques. En effet, les décors imprimés sur les vases sont plus variés, changent selon les régions et évoluent plus rapidement que la plupart des styles d'outils en pierre. Ici aussi, cette période est divisée en trois grandes phases (inférieure, moyenne et supérieure), souvent elles-mêmes subdivisées en d'autres sous-phases (Clermont 1995).

Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA)

Le Sylvicole inférieur est marqué surtout par une tradition culturelle dite «Meadowood» qui se répand sur un vaste territoire et qui implique une culture matérielle particulière et un ensemble de pratiques culturelles, symboliques et funéraires (gorgerins, pierres aviformes, bifaces, perles, etc.). L'artefact le plus courant de cette tradition culturelle est le biface Meadowood, lequel est fabriqué à partir de chert Onondaga, une matière originale de la région des Grands Lacs (état de New York et en Ontario). La distribution à large échelle de la culture matérielle de tradition Meadowood a pu avoir une fonction sociopolitique, notamment en accordant du prestige à ceux et celles qui en avaient un accès privilégié. Quant à la céramique, les premières poteries qui apparaissent à cette époque sont assez simples et ne sont pas décorées. Malgré l'apparition de la céramique, les groupes du Sylvicole inférieur conservent toujours leur mode de vie nomade basé sur une économie de chasse, de pêche et de cueillette (Clermont 1990 et 1995; Taché 2010 et 2011).

Les sites du Sylvicole inférieur sont relativement abondants en Montérégie et en Estrie. À proximité de la zone d'étude, le principal site daté de cette période renvoie au fort Lennox (BgFh-18) sur l'île aux Noix, qui a livré plusieurs objets typiques de la tradition Meadowood. Un présumé tesson de poterie Vinette 1, type céramique associé au Sylvicole inférieur, a aussi été découvert sur le site BgFh-1, situé juste en face. On retrouve aussi plusieurs sites de cette époque dans la région de Brome-Missisquoi plus à l'est : BgFg-1, BgFg-2, BgFg-8, BgFg-12 et BhFf-2 (Taché 2010; Forget 1996b). Du côté américain, le nord du lac Champlain et ses affluents sont toujours à cette époque un pôle d'attraction pour les populations nomades et on retrouve ainsi plusieurs sites ayant une composante du Sylvicole inférieur (Thomas 1994).

Sylvicole moyen (2400 à 1000 AA)

Le Sylvicole moyen est la période où la décoration sur la poterie devient largement répandue. Puisque les types de décors évoluent au fil de cette période, elle a été subdivisée en deux phases : ancienne (2400 à 1500 AA) et tardive (1500 à 1000 AA). Durant la dernière phase, on remarque que les styles de vases tendent de plus en plus à se régionaliser. Soulignons que les outils en pierre taillée typiquement associés au Sylvicole moyen se font beaucoup plus rares à cette période et c'est donc souvent avec l'aide de la poterie qu'on parvient à dater les sites. Au cours du Sylvicole moyen, les modes de vie traditionnels prennent progressivement une nouvelle tournure. En effet, le Sylvicole moyen tardif est marqué par une baisse de la mobilité qui mènera graduellement à la sédentarisation des groupes iroquoiens durant le Sylvicole supérieur. Depuis la fin de l'Archaique, on croit voir une hausse démographique constante. Cela est notamment perceptible par le plus grand nombre de sites de cette période et par certains indices montrant qu'ils sont plus densément occupés. Qui dit hausse démographique, dit aussi plus de bouches à nourrir, exerçant une pression pour adapter l'économie de subsistance traditionnelle. Une des solutions fut l'exploitation de ressources plus diversifiées, comme le riz sauvage, les noix, les mollusques et les poissons. Ce sont ces derniers toutefois qui auraient été la ressource de pré-

dilection et le moyen principal d'accumuler des surplus pour la saison froide. On constate bien ce phénomène sur le site de Pointe-du-Buisson à Beauharnois (BhFl-1) qui constitue un lieu de pêche exceptionnel. Durant le Sylvicole moyen tardif, les occupants du site auraient opté pour une exploitation intensive du poisson au cours de la douce saison. Ce choix économique aurait permis de rester sur place pendant une période prolongée et de réduire ainsi leur mobilité saisonnière. Les sites d'habitation regroupaient donc plus d'individus séjournant au même endroit plus longtemps qu'auparavant, alors que la pêche intensive permettait l'accumulation de surplus. Cela a probablement aussi eu pour effet de réduire la dimension des territoires annuellement exploités et de favoriser une certaine appartenance régionale des différents groupes. Bien que l'origine des Iroquois du Saint-Laurent fasse débat, plusieurs chercheurs croient que les changements observés au Sylvicole moyen tardif portent en eux le germe de la société villageoise, sédentaire et agricole que l'on verra fleurir au Sylvicole supérieur (Clermont 1995; Gates St-Pierre 2006 et 2010).

Le Sylvicole moyen est représenté sur plusieurs sites à une proximité relative de la zone d'étude. Le site BgFh-16 sur l'île aux Noix a révélé une occupation du Sylvicole moyen, mais sans plus de précisions. Toujours sur l'île, le site du fort Lennox (BgFh-18) présente pour sa part une composante du Sylvicole moyen tardif. Juste en face, le site BgFh-1 situé à la jonction des rivières Richelieu et du Sud, montre qu'il a été occupé durant les deux phases de cette même période. Ce site apparaît dans le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP) comme étant l'un des sites d'intérêt au Québec pour la période du Sylvicole moyen (Gates 2010 : 40). Il a été retenu notamment pour sa forte représentativité, la richesse de sa collection et son intérêt élevé pour la recherche scientifique. Le site BgFh-5, situé sur la rive ouest de la rivière Richelieu, présente pour sa part une composante du Sylvicole moyen ancien et il en va de même pour BhFh-11 qui est situé à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sur la rive est de la rivière.

Dans la région de Brome-Missisquoi, plusieurs sites remontent aussi au Sylvicole moyen (St-Arnaud 1996). Au sud de la zone d'étude, les sites du Sylvicole moyen répertoriés se concentrent encore une fois autour du lac Champlain et de ses affluents (Thomas 1994).

Sylvicole supérieur (1000 à 450 AA)

Enfin, la dernière période de la paléohistoire au Québec est représentée par le Sylvicole supérieur qui peut lui-même être subdivisé en trois sous-périodes : phase ancienne (1000 à 800 AA), phase médiane (800 à 650 AA) et phase récente (650 à 450 AA). C'est essentiellement l'évolution des décors céramiques qui permet de définir ces trois phases. Au-delà des décors des vases, c'est durant le Sylvicole supérieur que s'amorce un phénomène sociétal majeur, soit l'adoption de l'agriculture (maïs, courge, haricot, tournesol) et la sédentarisation par les groupes iroquois de la vallée du Saint-Laurent. Ces derniers vont se réunir dans des maisons longues au sein de villages semi-permanents, parfois palissadés, tels que ceux que rencontrera au XVI^e siècle Jacques Cartier au cours de son exploration du fleuve Saint-Laurent. Cette nouvelle économie

de subsistance s'est installée graduellement depuis le Sylvicole moyen tardif, mais n'en a pas moins bouleversé les modes de vie traditionnels qui étaient basés essentiellement sur la chasse, la pêche et la cueillette, ainsi que sur une grande mobilité résidentielle. Notons que les Iroquois de la région de Québec demeurent cependant plus mobiles que ceux de l'ouest de la province et la chasse aux mammifères marins dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent occupe alors une place importante dans leur économie de subsistance. D'un point de vue technologique, la pierre qui dominait l'outillage des périodes précédentes est souvent reléguée au second rang et c'est alors l'os et l'andouiller qui forment les matériaux de prédilection des outils des Iroquois du Saint-Laurent (Chapdelaine (dir.) 2015; Clermont 1995; Plourde 2003 et 2011; Tremblay 2006).

À l'ouest de notre zone d'étude, la région de Saint-Anicet compte une dizaine de sites iroquois datant du début du XIV^e au milieu du XVI^e siècle, dont plusieurs villages sédentaires occupés durant une à trois décennies environ. Ces noyaux villageois sont positionnés sur des terrains bien drainés, souvent surélevés et situés à proximité d'un cours d'eau, mais en retrait de cours d'eau majeurs comme le fleuve (Chapdelaine (dir.) 2015, 2018, 2019; Gagné 2006; Lemoine 2016). Sur la rive nord du lac Saint-François, en territoire ontarien, on retrouve une autre concentration de sites iroquois, celle de Summerstown. Les occupations couvrent les XV^e et XVI^e siècles et rassemblent des villages semi-permanents et d'autres sites satellites plus éphémères (Dumais 2005; Dumais et Rousseau 2000; Lemoine 2016).

L'île de Montréal compte aussi un village iroquoien (BjFj-1) près de l'Université McGill (Pendergast et Trigger 1972). Découvert par hasard en 1860, des portions résiduelles du site furent fouillées de manière plus rigoureuse dans les dernières années (Ethnoscop 2017, 2019). Le site était d'abord présumé daté du début du XVI^e siècle, mais des datations radiocarbonées récentes pourraient vieillir son âge vers la fin du XIV^e ou le début du XV^e siècle (Ethnoscop 2017 : 70-77). D'autres villages iroquois sont présents en aval de Montréal, comme le site de Lanoraie BlFh-1 (Chapdelaine 1985) et le site Mandeville CaFg-1 situé sur le bord de la rivière Richelieu à Sorel-Tracy (Chapdelaine 1989).

Même s'ils sont très présents dans la vallée du Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur n'est cependant pas l'exclusivité des peuples iroquois. Pour les groupes de langue algonquienne, cette période n'apporte généralement pas de changements significatifs dans l'économie de subsistance ou dans les schèmes de mobilité. Il faut dire que l'agriculture est limitée, voire impossible, dans de nombreuses régions du Québec. Ajoutons que contrairement aux Iroquois du Saint-Laurent qui délaissent la pierre pour la fabrication de leur outillage, les groupes algonquiens ne la remplacent généralement pas par des outils en matériaux organiques, même si ces derniers ont toujours eu une place importante dans leur attirail technologique.

En dehors des sites villageois, la Montérégie compte de nombreux sites ayant une composante du Sylvicole supérieure. Les plus proches de notre zone d'étude se rencontrent dans le Haut-Richelieu. Le site du fort Lennox (BgFh-18) est encore occupé à cette période tout comme

celui de la Pointe-du-Gouvernement juste en face (BgFh-1). Le site BgFh-5, sur la rive ouest de la rivière Richelieu, compte aussi une occupation de cette époque. Quant au site BgFh-21, il se situe en bordure de la baie Missisquoi, à cheval sur les territoires québécois et américains. La région de Brome-Missisquoi a livré aussi plusieurs sites de cette période, dont certains ont révélé des artefacts typiques des Iroquois du Saint-Laurent. Le site Bilodeau (BgFg-1) a été interprété comme un campement de pêche de ce groupe culturel, mais aucun site villageois semi-permanent à proprement parler n'a été répertorié à ce jour dans ce secteur. La présence iroquoienne dans Brome-Missisquoi serait donc sporadique et n'exclut pas le partage du territoire avec d'autres nations autochtones. En effet, des indices tendent à montrer que ce secteur était aussi fréquenté par des groupes algonquiens, comme la rareté de la poterie sur plusieurs sites, les styles de pointes de projectiles et l'utilisation de matières premières lithiques provenant de la région du lac Champlain (Blais, Chapdelaine et St-Arnaud 1996; Chapdelaine 1996b).

Au sud de la frontière canadienne, on retrouve plusieurs sites du Sylvicole supérieur et, à l'instar des périodes précédentes, ils se concentrent surtout sur le pourtour du lac Champlain et de ses principaux affluents. Mentionnons le site Donohue, à Burlington (Vermont) qui a livré des indices d'une occupation d'un hameau occupé il y 510 ans et où l'agriculture était pratiquée par ses occupants (Thomas 1994 : 87-88). D'autres sites dans la portion nord du lac Champlain, dans la municipalité d'Alburgh (Vermont), à quelques kilomètres au sud de la frontière, indiquent également une présence iroquoienne du Saint-Laurent dans ce secteur. Le site Bohannon serait le plus explicite en ce sens. Il aurait été occupé entre 1500 et 1620 de notre ère et il pourrait être un établissement villageois si on en croit notamment les nombreuses fosses alignées pouvant indiquer la présence de maisons longues. Ce site et plusieurs autres de la région ont aussi livré de nombreux exemplaires de poterie typique des Iroquois du Saint-Laurent. La rivière Richelieu permettait de connecter facilement ce secteur du lac Champlain à la vallée du Saint-Laurent qui était parsemée de villages iroquois (Jamison 2005). Les plus proches suivant cet axe de circulation seraient le site Mandeville (CaFg-1) à Sorel-Tracy et le site de Lanoraie (BlFh-1), sur la rive nord du fleuve.

Le nord de l'état de New York, entre 1300 et 1500 de notre ère, était aussi occupé par plusieurs concentrations de villages iroquois du Saint-Laurent et de leurs sites satellites. Or, ces sites demeurent relativement éloignés de notre zone d'étude. La concentration la plus proche est celle de Back Lake qui se situe à environ 170 km (Abel 2016). Dans la vallée de la rivière Mohawk, plusieurs sites villageois associés à la nation du même nom ont été mis au jour (Funk et Kuhn 2003). Ce secteur demeure cependant assez éloigné de notre zone d'étude, puisque la portion la plus proche de ce cours d'eau coule à environ 240 km au sud de la frontière.

Soulignons tout de même que la reconnaissance de l'identité culturelle sur la base des registres archéologiques est une entreprise complexe, délicate et souvent imparfaite. Il faut donc demeurer prudent face au portrait dressé ici et tenir compte du fait qu'il est assurément incomplet,

sujet à débats et qu'il risque d'évoluer au fil des recherches. Il faut aussi se rappeler que plusieurs nations pouvaient fréquenter une même région, ce qui fait en sorte que la réalité d'antan pouvait être plus complexe que ce que tendent à révéler les données archéologiques. Il est donc possible que les Abénaquis de l'Ouest et les Mohawks qui sont documentés dans le secteur du lac Champlain durant la période coloniale fussent déjà présents avant l'arrivée des Européens.

4.4 L'occupation autochtone durant la période historique

La période historique est définie par l'apparition des documents écrits, lesquels arrivent avec les Européens. Les textes des premiers explorateurs, missionnaires, militaires, colons, administrateurs, commerçants, aventuriers et coureurs de bois sont des données précieuses pour comprendre les sociétés autochtones de cette époque charnière. Les modes de vie de ces dernières ont été fortement bouleversés par la présence européenne, notamment par l'introduction de maladies qui causeront des épidémies et de lourdes pertes démographiques, par le commerce des fourrures qui placera les Autochtones dans une économie de marché capitaliste mondialisée, par les entreprises d'évangélisation et d'acculturation, ainsi que par les pressions que ces phénomènes entraîneront sur la géopolitique des nations, leur économie de subsistance, leurs modes de vie traditionnels, leurs schèmes d'établissement et leurs systèmes de croyances (Delâge 1991; Trigger 1992).

Aucune information n'est disponible à propos de la présence autochtone dans la zone d'étude au début de la colonisation européenne. Toutes les sources consultées concernent la fréquentation des secteurs limitrophes par les Premières Nations et leurs contacts avec les nouveaux arrivants. Au moment des premiers contacts, la vallée du Saint-Laurent est essentiellement occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent avant et pendant les voyages de Jacques Cartier entre 1534 et 1542. À l'arrivée de Champlain au début du XVII^e siècle, les villages iroquois ont disparu de la vallée du Saint-Laurent pour des raisons encore incertaines, mais qui pourraient être liées à des conflits entre nations autochtones, des épidémies ou le refroidissement du climat ayant affecté la culture des plantes (Viau 2015 : 67-76). Champlain relate d'ailleurs que la région de Montréal est inhabitée, là où « [...] autrefois des sauvages y ont labouré, [...] ils les ont quittées pour les guerres ordinaires qu'ils y avoient, [...] les Yroquois estoient toujours sur le chemin [...] » (Giguère 1973 : 242-243). Le territoire occupé quelques décennies plus tôt par les Iroquoiens d'Hoche-laga devient durant une bonne partie du XVII^e siècle presque désert en raison de la guerre qui sévit entre la confédération iroquoise d'une part et les Hurons et leurs alliés algonquiens d'autre part. Les raids iroquois vont s'accroître vers 1640 en raison notamment de leur dépendance aux marchandises européennes et à la surexploitation du castor sur leur territoire, ce qui les force à pousser la guerre encore plus loin chez leurs ennemis pour s'approvisionner en pelleteries. Après la fondation de Montréal en 1642, les attaques iroquoises se poursuivent et sèment la terreur chez les habitants de la petite bourgade. La guerre franco-iroquoise connaîtra quelques épisodes de paix temporaire, mais c'est en 1701 qu'une résolution permanente au conflit sera

signée avec le traité de la Grande Paix de Montréal (Havard 2001; Arkéos 2013 : 37; Delâge 1991; Provencher 2000; Trigger 1992 : 376-397; Viau 2015).

C'est en 1609 que les Mohawks sont confrontés pour la première fois aux Français et à leurs armes à feu lors d'une célèbre bataille contre Champlain et ses alliés autochtones. Cette confrontation eut lieu dans la portion sud du lac Champlain et elle se solde par la défaite des Mohawks. Champlain relate d'ailleurs qu'à cette époque, le secteur du lac Champlain est déserté en raison du climat belliqueux et il n'est alors fréquenté que lors des raids guerriers. La rivière Richelieu a d'ailleurs longtemps été nommée la «rivière aux Iroquois», car cet axe était alors privilégié par ces derniers pour leurs expéditions guerrières en Nouvelle-France. Malgré ces mentions, il demeure possible que les Mohawks aient pu occuper, sporadiquement du moins, le secteur du lac Champlain et du Haut-Richelieu à cette époque, notamment comme territoire de chasse et de piégeage pour se procurer les fourrures convoitées par les Européens (Arkéos 2013 : 37; Chapdelaine 1996b).

Vers 1600, les Abénaquis étaient regroupés en une confédération réunissant une dizaine de milliers d'individus. Les Abénaquis de l'Ouest occupaient quant à eux les états du Vermont et du New Hampshire. La portion est du lac Champlain aurait été occupée par un groupe abénaquis nommé les Missisquoi et dont la présence à cet endroit aurait pu précéder l'arrivée des Européens. Des mentions historiques plus tardives indiquent que les Abénaquis et les Mohawks utilisaient le secteur du lac Champlain comme territoire de chasse au XVIII^e siècle. Les Abénaquis de l'Ouest sont un des rares peuples algonquiens à avoir pratiqué l'agriculture. Leurs villages étaient habituellement situés à proximité d'une voie navigable et de terres propices à la culture du maïs. Situés souvent sur un promontoire naturel, les villages étaient occasionnellement palissadés. Ils étaient occupés durant la belle saison, alors que pendant l'automne et l'hiver les groupes se morcelaient en plus petites unités familiales qui se disséminaient dans les territoires de chasse. Même si les données sont rares, on peut penser que le territoire des Abénaquis Missisquoi débordait dans le sud du Québec, principalement à l'est de la rivière Richelieu. Au XVII^e siècle cependant, une vague de migration importante des Abénaquis de l'Ouest a eu lieu vers l'Estrie notamment en raison des pressions causées par les conflits entre les nations et la colonisation britannique de leurs territoires traditionnels (Arkéos 1987; Chapdelaine 1996b).

5. Occupation historique eurocanadienne

5.1 Dix-huitième siècle

Les premières seigneuries à l'ouest de la rivière Richelieu

Au début du XVIII^e siècle, afin de contrer les incursions iroquoises, de même que la colonisation anglaise qui menace l'intégrité du territoire de la Nouvelle-France, plusieurs seigneuries sont concédées à l'ouest de la rivière Richelieu. C'est le cas de la seigneurie de Léry et de Beaujeu, toutes deux octroyées en 1733. Beaujeu deviendra plus tard la seigneurie de Lacolle (figure 5.1). Les premières familles pionnières s'y installent vers 1751 et une petite colonie se développe progressivement dans les années suivantes. La seigneurie De Léry se développe quant à elle plus lentement, car l'environnement parsemé de nombreux marécages y est moins invitant (Bouchette, 1815 : 179-180 cité dans Arkéos, 2013).

Seigneurie de La Salle

Au nord-ouest de la zone d'étude, la seigneurie de La Salle est concédée le 20 avril 1750 à Jean-Baptiste Leber de Senneville. En 1782, la seigneurie est rachetée par la famille Sanguinet qui contribue de manière importante à son développement. Le territoire de la seigneurie est réduit de 20 % après des démêlés en justice de son propriétaire Christophe Sanguinet, en 1807 et 1809. En 1828, la paroisse catholique de Saint-Rémi est créée, son territoire couvrant en partie les seigneuries de La Salle, Châteauguay et Saint-Georges.

Colonisation des loyalistes

Au cours des événements relatifs à l'invasion américaine de 1775-1776, la rivière Richelieu revêt une importance stratégique de premier plan. Les Britanniques érigent un réseau de fortifications le long de son cours. Le blockhaus de la Rivière-Lacolle, situé à moins de 15 km à l'est de la zone d'étude, en constitue un des avant-postes. Il sert en outre à protéger le moulin à scie de la rivière Lacolle, lequel produit entre autres les matériaux destinés aux fortifications de l'île aux Noix et de Saint-Jean. Le blockhaus protège également le phare qui transmet les signaux entre l'île aux Noix et Pointe au Fer sur le lac Champlain.

À la fin de cette période de tensions politiques et militaires, en 1793, des loyalistes reçoivent des terres au nord de la frontière canado-américaine en guise de compensation pour des pertes subies lors de la guerre de l'Indépendance américaine entre 1775 et 1783.

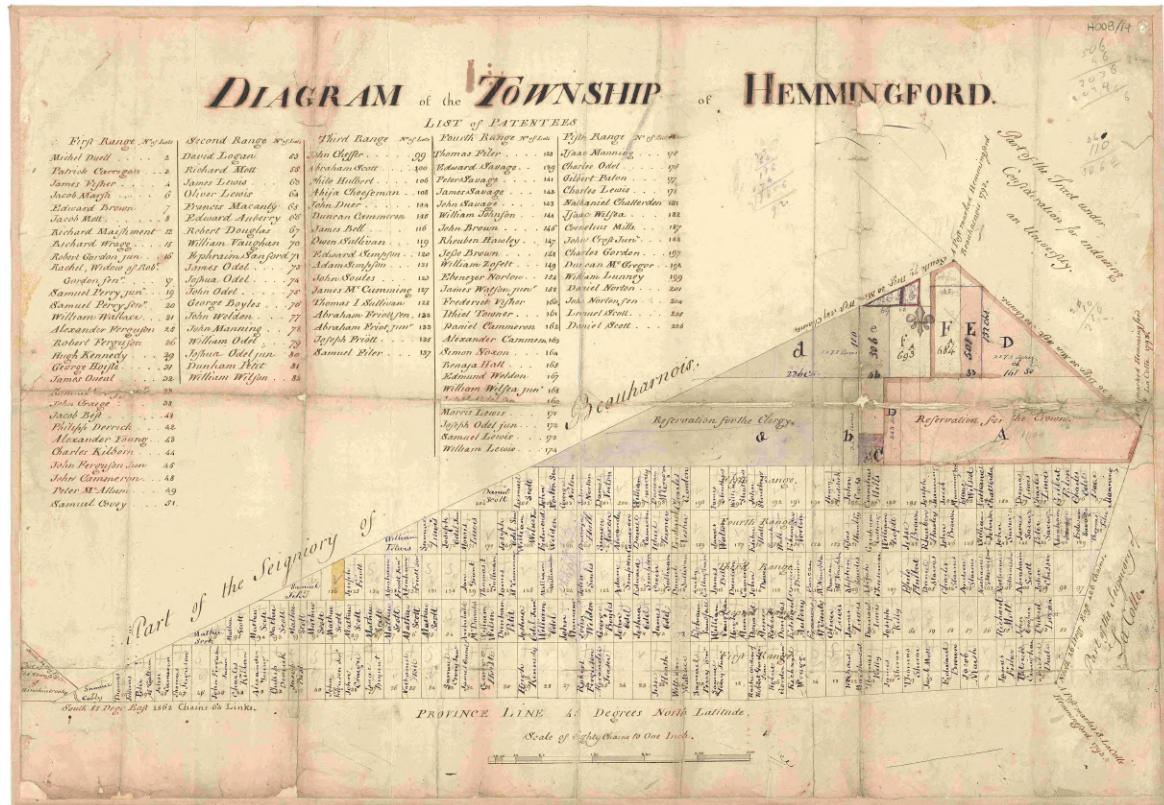
L'arrivée de colons dans la région nécessite la construction de nouvelles routes afin de permettre les déplacements dans l'arrière-pays, en dehors des routes fluviales qui étaient jusqu'alors les principales voies de communication. Ainsi, un chemin reliant La Prairie à la région du lac Champlain, au sud de la frontière, traverse déjà la région à la fin du XVIII^e siècle. Celle-ci est illustrée sur la carte de 1795 (figure 5.1). Elle traverse la partie nord du canton de Hemmingford et la région encore non développée qui deviendra le canton de Sherrington.



Figure 5.1 : Extrait du *Plan of part of the province of Lower Canada containing the country from the river Montmorency near Quebec upwards as far as any surveys have been hitherto made, that is to St. Regis on the Rr. St. Lawrence, and to the township of Buckingham on the Rr. Ottawa*, Samuel Gale et John B. Duberger, 1795, BAnQ, 105045.

Canton de Hemmingford

Le canton de Hemmingford est proclamé officiellement le 18 mars 1799, mais déjà en 1793, le plan de ses divisions est dressé (figure 5.2). En effet, il semble que des colons s'y installent à partir de cette date, voire avant, dans la foulée de l'immigration loyaliste. On reconnaît d'ailleurs parmi les patronymes des nouveaux habitants, une majorité de noms anglophones (figure 5.2).



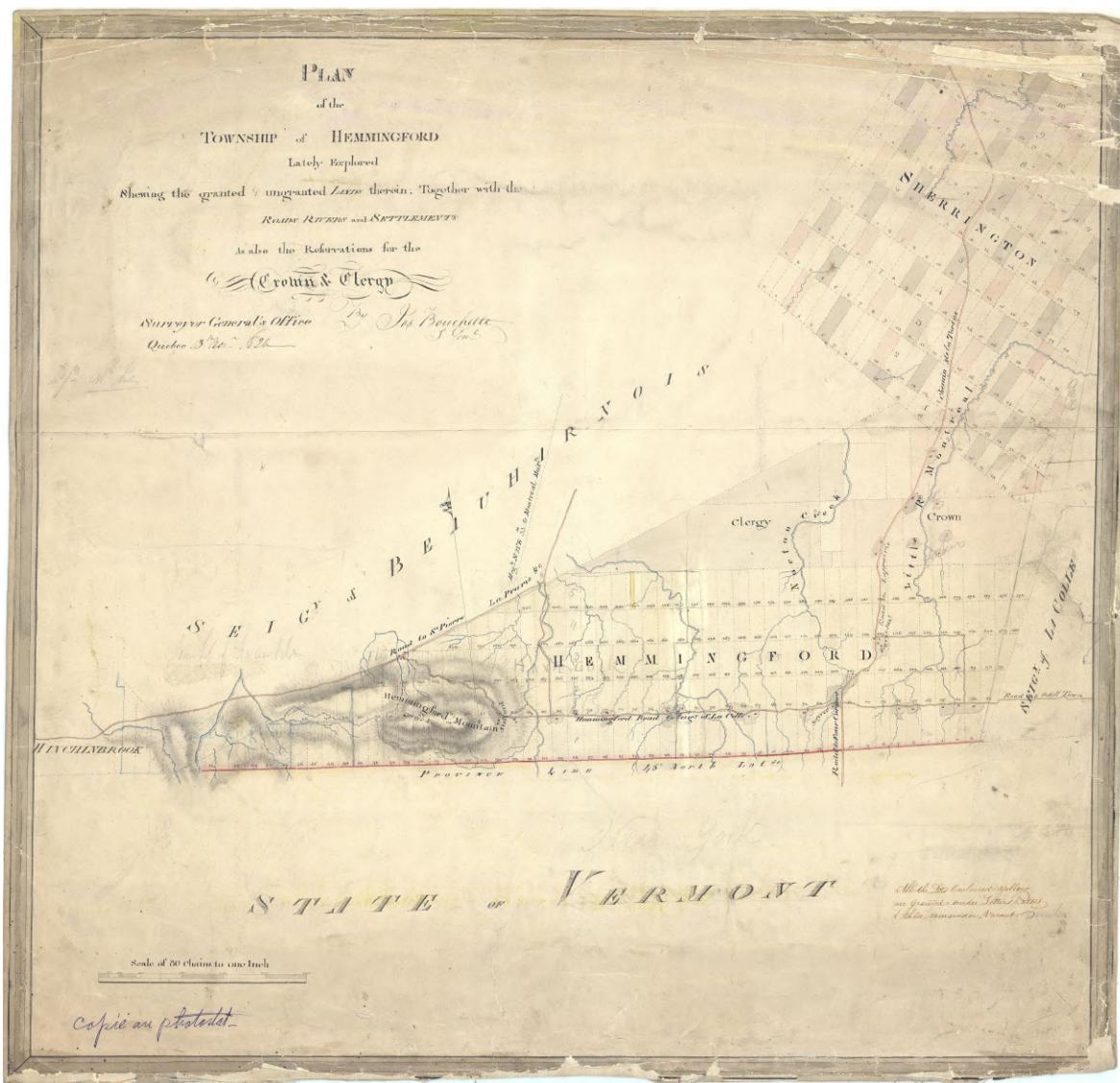
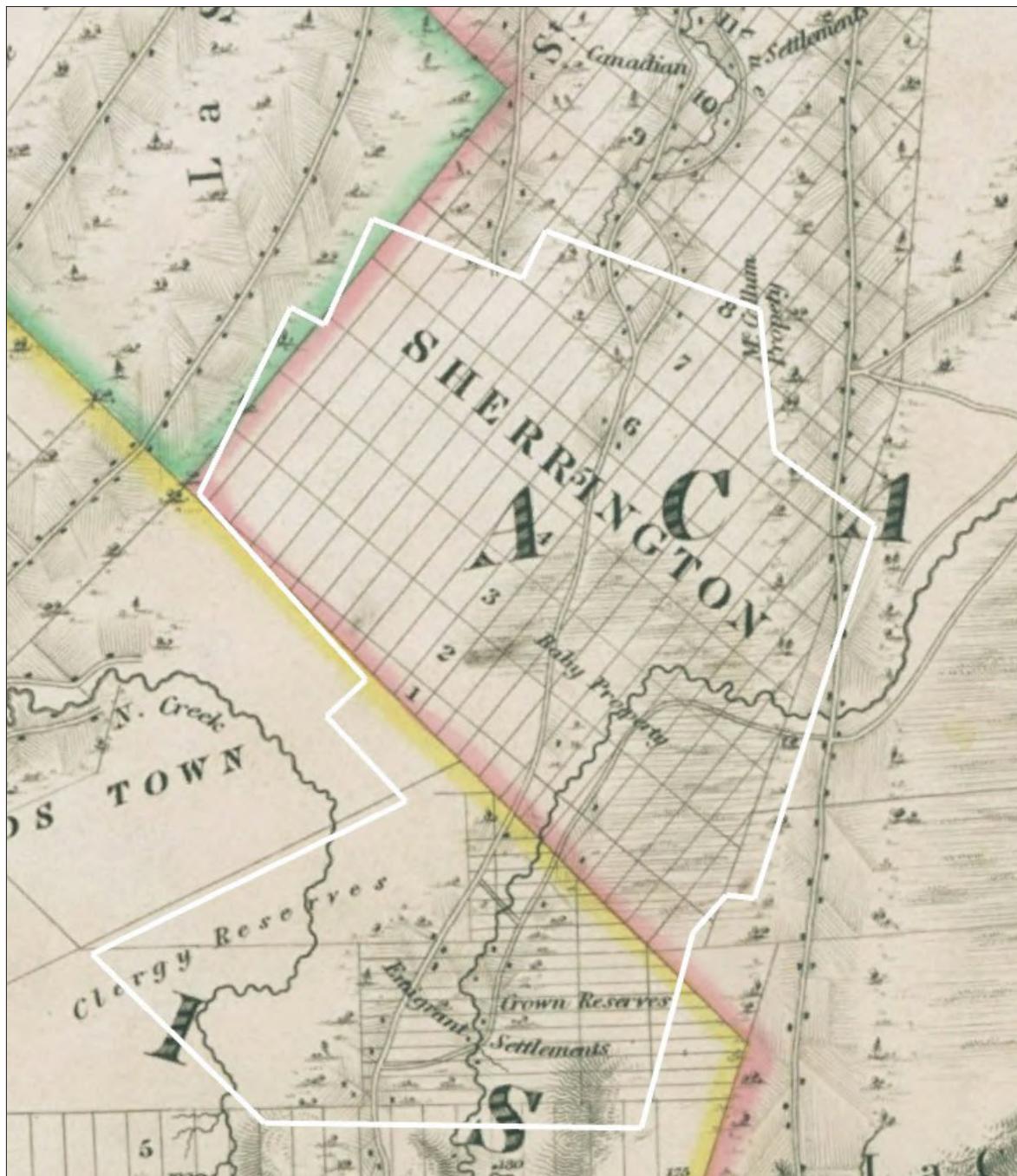


Figure 5.3 : Extrait du plan *Plan of the township of Hemmingsford lately explored shewing the granted & ungranted lands therein, together with the roads, rivers and settlements as also the reservations for the Crown & Clergy.*, J. Bouchette, 1820, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS1PH_8B.



Seigneuries de Saint-James et Saint-Normand

En avril 1810, l'évêque anglican Jacob Mountain vend 4000 acres de terre qui viennent tout juste de lui être concédées dans le canton de Sherrington à l'homme d'affaires James McCallum¹³. Trois ans plus tard, ce dernier achète environ 7200 acres supplémentaires dans le même canton. L'intérêt de McCallum pour le canton de Sherrington tient vraisemblablement à son bon potentiel de production de grains. En effet, dans sa description du Bas-Canada publiée en 1815, l'arpenteur général Joseph Bouchette note que Sherrington était déjà entouré de villages et que, «*possédant en lui-même de grandes ressources pour les habitans, [il] deviendra[it] probablement dans quelques années un terrain très fertile et très précieux*». En 1824, afin de mettre un terme à de coûteux litiges avec les Canadiens déjà établis sur les terres au moment où il en avait fait l'acquisition, McCallum obtient que ses propriétés du canton de Sherrington soient converties en seigneuries sous les noms de Saint-James et de Saint-Normand. Il s'engage ainsi auprès du gouvernement à y concéder des terres et en assurer le développement.

Babyville et Saint-Patrice-de-Sherrington

D'autres lots faisant partie du canton de Sherrington sont concédés au sieur François Baby au début du XIX^e siècle. C'est dans ce secteur adjacent au canton de Hemmingford, qui prendra le nom de Babyville, que s'établissent les premiers colons irlandais qui arrivent au début du siècle.

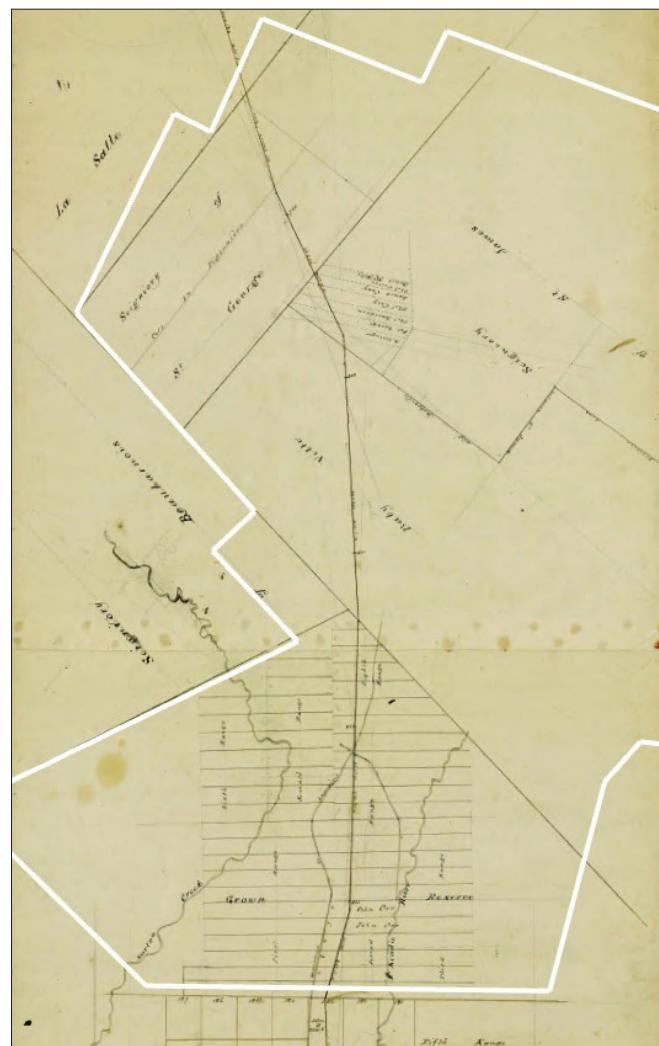


Figure 5.5 : Carte montrant une section du tracé du Chemin de fer de Montréal et New-York en Montérégie, Anonyme, vers 1840, BAnQ, P318,S8,P121.

Le trait blanc marque les limites de la zone d'étude

¹³ James McCallum, Dictionnaire biographique du Canada, https://www.biographi.ca/fr/bio/mccallum_james_6F.html

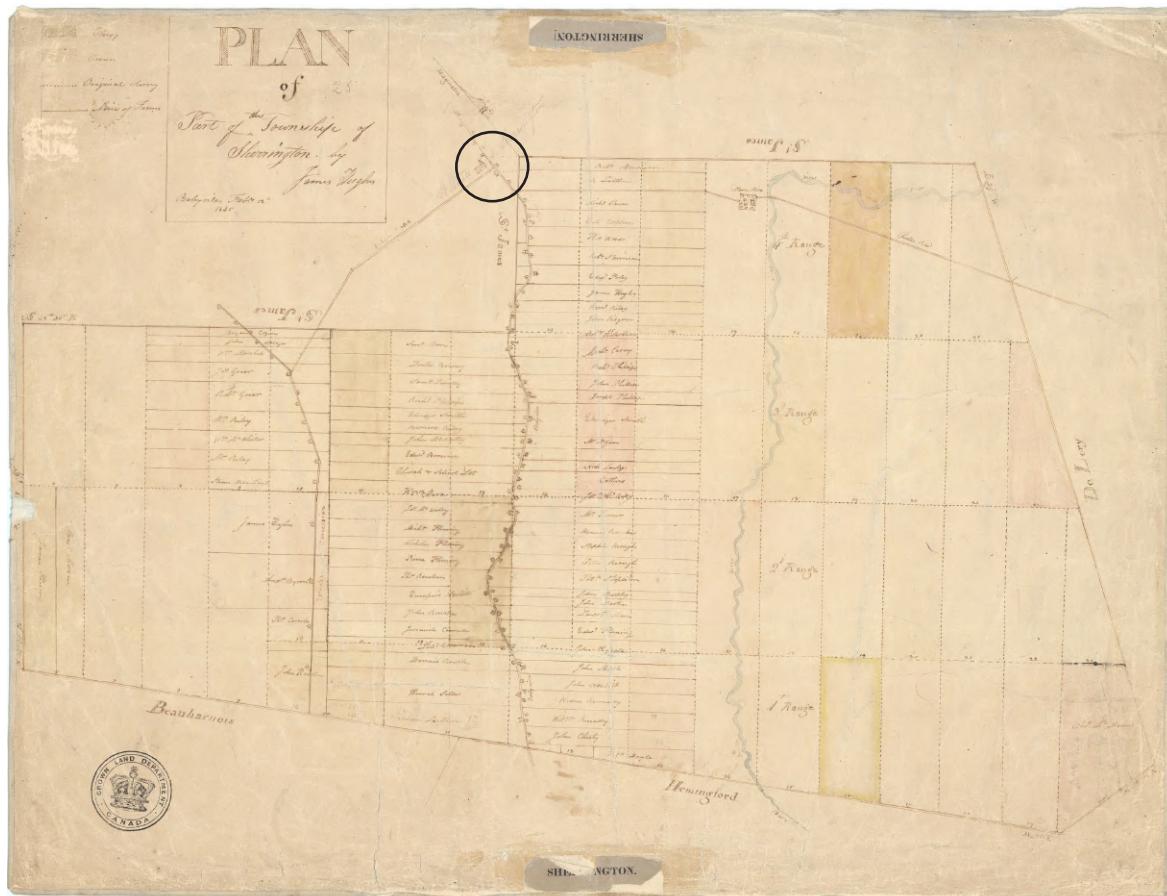


Figure 5.6 : Plan de 1845 montrant le futur emplacement du noyau villageois de Saint-Patrice-de-Sherrington (encerclé). *Plan of the part of Township of Sherrington, John Hugues, 1845, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS1,PS.11B.*

En 1820, après une brève période de ralentissement de la colonisation associée à la guerre anglo-américaine de 1812-1814, le Bas-Canada ouvre de nouveau son territoire aux établissements. De plus en plus de familles pionnières s'installent dans la région, à la recherche d'une meilleure situation économique. Ces nouveaux arrivants proviennent en grande partie de l'Angleterre.

En janvier 1840, une centaine d'habitants de Babyville d'origine irlandaise et française catholique requièrent la construction d'une église catholique sur des terrains que le Sieur Baby avait légués spécifiquement à cet effet à Babyville. La requête de ces derniers mène à la fondation de la paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington, érigée canoniquement le 20 novembre 1848. Une chapelle de bois est d'abord construite vers 1850, mais celle-ci ne sera pas érigée à Babyville, mais près de l'emplacement actuel de l'église Saint-Patrice, à l'intérieur des limites de la seigneurie de Saint-James. L'emplacement choisi est déjà illustré sur le plan de 1845 (figures 5.6 et 5.7, cercle noir). La construction de l'église de pierre actuelle est complétée en 1857.

La municipalité de Sherrington est quant à elle constituée civilement le 6 juillet 1850. En 1861 la population de Sherrington est de 2085 personnes, en majorité d'origine irlandaise.

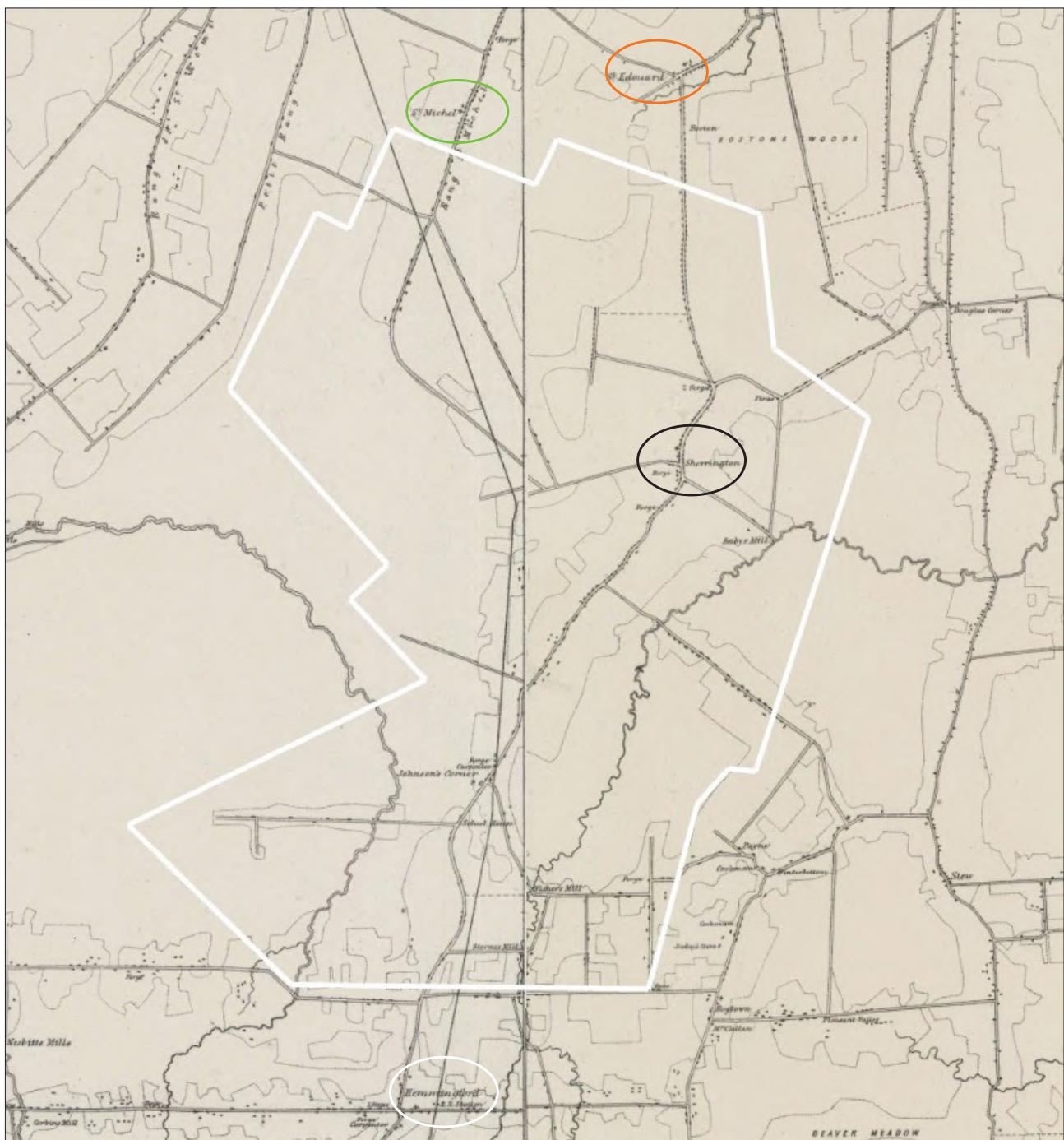


Figure 5.7 : Extrait du plan Frontier of Canada East, Topographical Dept of the War Office, 1866, BAnQ, 321643.

Le trait blanc marque les limites de la zone d'étude

Les noyaux villageois de Hemmingford, Saint-Michel, Saint-Édouard et Saint-Patrice sont encerclés.

Cette carte, bien que peu précise, montre également la localisation de quelques industries et services, comme le chemin de fer, les moulins, les forges, les écoles, etc.

Seigneurie de Saint-Georges et municipalités de Saint-Édouard et de Saint-Michel

La seigneurie de Saint-Georges est concédée à François Languedoc en 1823. Le nouveau propriétaire est actif dans la colonisation de ses terres et le 20 novembre 1829, la paroisse de Saint-Édouard-de-Saint-Georges est érigée canoniquement. La paroisse couvre donc une partie de la seigneurie du même nom. Cependant, moins de la moitié de son étendue se trouve dans l'emprise de notre zone d'étude (figure 5.5). L'église actuelle de Saint-Édouard est érigée en 1833. Son cimetière, ouvert la même année, est aujourd'hui le plus ancien cimetière catholique de la MRC des Jardins-de-Napierville, mais celui-ci, situé derrière l'église, se trouve en dehors de notre zone d'étude (figure 5.6, cercle orange). Après l'abolition du régime seigneurial en 1854, la municipalité de la paroisse de Saint-Édouard est constituée civilement.

La paroisse Saint-Michel-Archange est quant à elle fondée en 1853 par détachement de Saint-Rémi et Saint-Édouard. Une chapelle en bois est d'abord construite et l'église et le presbytère sont construits au cours des cinq années suivantes. Le noyau villageois de Saint-Michel se trouve, à l'instar de Saint-Édouard, en dehors de la zone d'étude (figure 5.6, cercle vert). Un plan de 1866 montre que le village de Saint-Michel est peu développé à l'époque. Les établissements s'alignent le long de la rue Principale, qui porte le nom de rang Saint-Michel, mais on ne trouve pas encore de densification villageoise à proprement parler.

Les premiers chemins

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le réseau routier au Bas-Canada se limite aux chemins reliant les différentes localités entre elles et à quelques chemins de pénétration dans les terres, lesquels sont empruntés essentiellement par les agriculteurs.

Au début du XIX^e siècle, plusieurs chemins sont ouverts dans la région à l'ouest de la rivière Richelieu, notamment pour faciliter la circulation des miliciens durant le conflit anglo-américain de 1812-1814. C'est à cette époque qu'une route est tracée entre le fort militaire à Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine avant de rejoindre la rivière Chazy et le village de Champlain, puis la rive ouest du lac Champlain, où des troupes américaines sont cantonnées. D'autres chemins secondaires relient les nouveaux établissements ruraux en développement. À l'ouest de la route de Saint-Jean, un autre chemin relie directement La Prairie à la frontière américaine. Celui-ci est illustré sur un plan de 1815 (figure 5.3), son tracé correspondant à l'actuelle route 217, qui passe à quelques centaines de mètres à l'est de l'emprise de la zone d'étude.

Les routes 219 et 221

En 1817, l'Assemblée législative adopte une loi visant à améliorer les communications terrestres dans le comté de Huntingdon¹⁴. Une route est ainsi ouverte entre la rivière de la Tortue (à Saint-Édouard) et le hameau de Hemmingford, en passant par Johnson's Corner (Barrington) et Sher-

14 Tiré de *Les routes de Hemmingford*, <https://infohemmingford.org/les-routes-de-hemmingford/>

rington (figures 5.3 et 5.4). Cette nouvelle route très accidentée traversait plusieurs marécages et une ou deux saisons s'écoulèrent avant que les véhicules à roues puissent l'emprunter toute l'année. Son tracé a peu changé au fil du temps, mais il a été redressé par endroits. Le Vieux Chemin et le chemin de l'École, dans la municipalité de Hemmingford, témoignent de son ancien tracé. Aujourd'hui, elle constitue encore la principale route à traverser la zone d'étude, à laquelle se sont greffées quelques routes transversales qui ont été ouvertes au gré des besoins de la population. C'est aussi le long de cette route que les établissements sont les plus denses.

Le chemin de fer de Hemmingford, 1852 – 1966

La deuxième moitié du XIX^e siècle est marquée par l'essor du réseau de transport ferroviaire dans la région. Dès 1835, John Molson et un groupe d'hommes d'affaires de Montréal entreprennent la construction d'une ligne ferroviaire entre Laprairie et Saint-Jean-sur-Richelieu afin de relier la vallée du Saint-Laurent, la rivière Richelieu et le lac Champlain¹⁵. Dix ans plus tard, le maire de Montréal James Ferrier planifie la construction d'une autre ligne le long du canal Lachine. Un traversier assurera la traversée des wagons sur le Saint-Laurent et la ligne ferroviaire permettra éventuellement de relier Hemmingford, puis Mooers, ville américaine située près de la frontière. Cette ligne devait ultimement permettre de rejoindre les états du Vermont et de New York dans le but d'acheminer la marchandise aux ports ouverts toute l'année. La concurrence entre les groupes de Molson et de Ferrier fut féroce. Molson réussit à atteindre le port d'Ogdensburg dans l'état de New York en 1851. Quelques lignes se fusionnèrent et le réseau ferroviaire du Grand Tronc fut fondé en 1852. De son côté, Ferrier décida d'allonger sa ligne ferroviaire jusqu'à Plattsburgh. La compétition faillit ruiner le groupe Molson de telle sorte qu'en 1857, Ferrier put acheter suffisamment de parts pour s'assurer le contrôle de la société du Grand Tronc. Par la suite, les circonstances firent en sorte que la ligne d'Hemmingford ne put aller plus loin que Mooers où un demi-tour permettait aux trains de retourner vers Montréal. Cette ligne fut acquise par la compagnie Canada National Railway en 1923.

Ainsi, en 1852, une ligne pour le transport de marchandises atteignait Hemmingford (en dehors de la zone d'étude). Une gare y est construite autour de 1860 et un service de passagers s'installe par la suite. Un service postal y est ajouté autour de 1866 (figure 5.7).

Entre 1883 et 1885, une autre ligne de chemin de fer traverse les cantons de Sherrington et de Hemmingford (figure 5.8). La *Canada Atlantic Railway* relie Ottawa au lac Champlain et croise le chemin de fer du Grand Tronc entre Sherrington et Hemmingford. Une gare du Grand Tronc est construite en 1882, légèrement au sud de la croisée des deux lignes ferroviaires. L'emplacement choisi se trouve à l'intersection du chemin de fer du Grand Tronc ainsi que deux chemins publics, aujourd'hui la route 219 et le chemin Fisher (figures 5.8 à 5.10).

15 Tiré de *Chemin de fer de Hemmingford, 1852 – 1966*,
<https://infohemmingford.org/chemin-de-fer-de-hemmingford-1852-1966/>

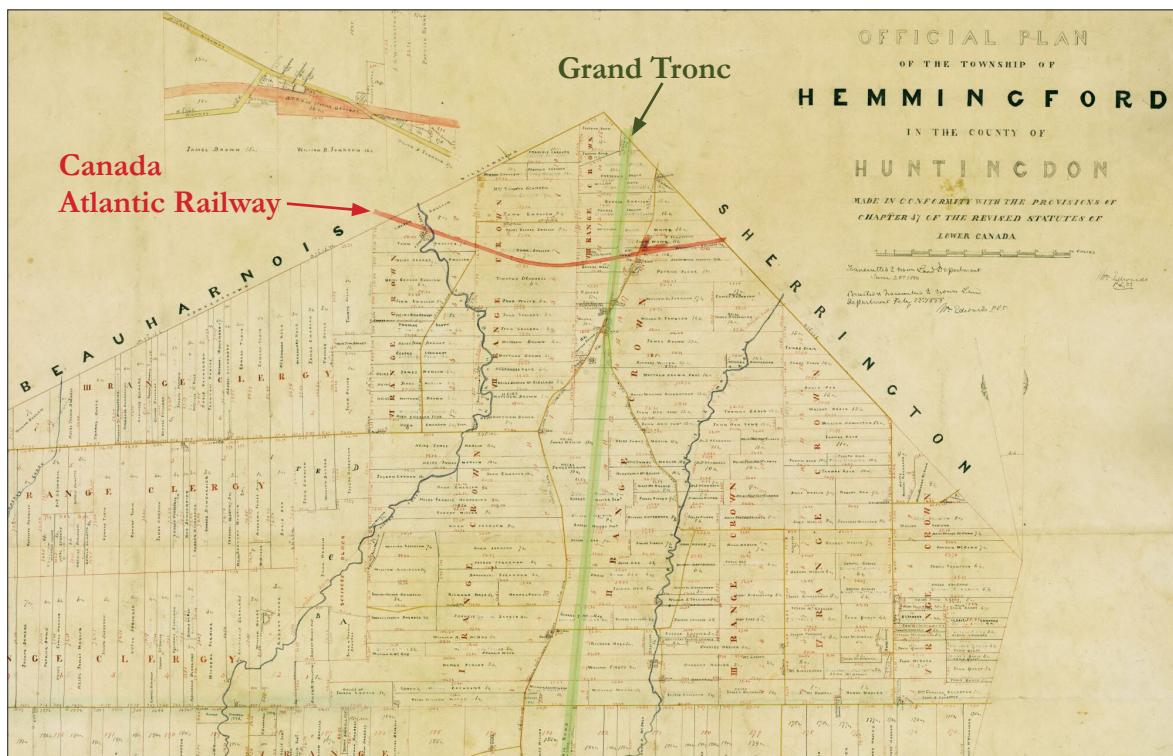


Figure 5.8 : Extrait du plan *Official Plan of the Township of Hemmingford in the County of Huntingdon*, William Edwards 1880-1888, BAnQ, P318,S8,P311.

Sur ce plan, le chemin de fer du *Canada Atlantic Railway* est surligné en rouge et celui du Grand Tronc, en jaune. La gare Johnson (*Johnson Station*) est construite légèrement au sud, à l'intersection du Grand Tronc et des chemins publics.



Figure 5.9 : *Plan of Canada Atlantic Railway Shewing Lots Crossed through the Parish of St Romain de Hemmingford in the County of Huntingdon, Quebec, from Sherrington St# 106908 to Williamstown St# 119646*, 1883, BAnQ, P318,S8,P38



Figure 5.10 : La gare de Barrington à l'intersection des deux chemins de fer, après 1925. Photo tirée de <https://infohemmingford.org/chemin-de-fer-de-hemmingford-1852-1966/>

L'endroit porte d'abord le nom de *Johnson's Corner*, puis Barrington, ces deux toponymes étant issus du nom de William Barrington Johnson, qui possède les grandes terres agricoles sur lesquelles se trouve cette intersection (figure 5.11). Sa résidence cossue se trouvait à proximité, mais elle est aujourd'hui disparue et son emplacement exact n'a pas été identifié.

Éventuellement, la gare est déplacée au nord, sur le chemin de fer du *Canada Atlantic Railway*, devenu le Canadian National, qui acquiert la compagnie du Grand Tronc en 1923

(figures 5.12 et 5.16). Pour desservir le chemin du Grand Tronc, deux stations sont construites plus au nord : la station Sherrington se trouvait à l'intersection du rang Saint-François et la station Saint-Michel, à l'intersection de la rue Principale menant au village de Saint-Michel (figure 5.15). Entre 1925 et 1935, la station de Johnson est à nouveau déplacée sur la ligne du Grand Tronc et prend le nom de Barrington (figures 5.10 et 5.12). Il pourrait s'agir du même bâtiment qui a été déplacé, ou d'une nouvelle construction, mais l'hypothèse d'un déplacement du bâtiment est la plus plausible à cette époque.

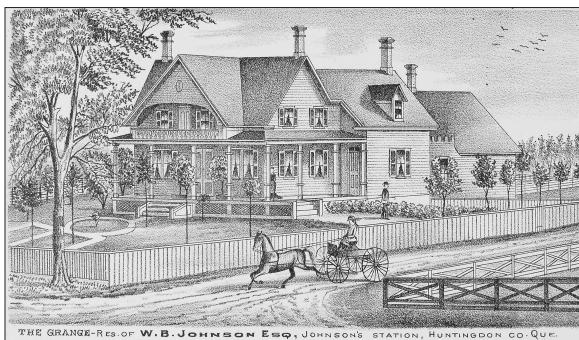


Figure 5.11 : *La Grange*, résidence de M. W. B. Johnson, comté de Huntingdon, Québec. Photolithographie non signée, Éditions H. Belden and Company, Musée McCord, M987.253.87

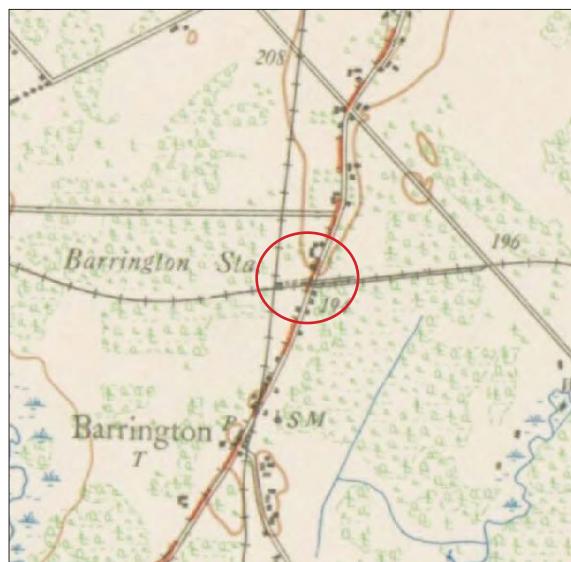


Figure 5.12 : Déplacement de la gare de train sur la ligne du Canadian National (Johnson Sta., à gauche), puis sur la ligne du Grand Tronc (Barrington Sta., à droite). Cartes topographiques du Canada, 1925 (BanQ, 2684694) et 1935 (BAnQ, 2669966).

Le service de marchandises permettait d'acheminer les produits agricoles aux marchés de Montréal et les biens en provenance de la ville aux résidents de la région. Sans jamais devenir très important sur le plan commercial, le chemin de fer favorisa néanmoins une certaine prospérité pour les habitants, le service de marchandises transportant des produits variés tels que des œufs, des produits laitiers, du sirop d'érable, du grain, du foin, des produits forestiers et du bétail aux marchés montréalais.

La gare de Barrington ferme en 1951. Supplanté par le transport routier, le service de passagers disparaît complètement sur cette ligne en 1956, suivi dix ans plus tard du service de marchandises. En 1965, le bâtiment est démantelé et déplacé pour être préservé au Musée ferroviaire canadien de Saint-Constant où il demeure exposé aujourd’hui.

Johnson's Corner ou Barrington

Dès le milieu du XIX^e siècle, un magasin général se trouve à l’intersection du chemin de La Prairie (route 219) et du chemin Fisher, sur le rang 15 du 8^e rang (figure 5.14).

Au milieu du XIX^e siècle, avec l’arrivée du chemin de fer du Grand Tronc, un bureau de poste (P. O.) est ouvert au même endroit (figure 5.13). On trouve également à proximité, une boutique de forge et un charpentier. L’avènement du chemin de fer n’est sans doute pas étranger au choix de cet emplacement. Le hameau de Johnson’s Corner s’y développe donc à partir du milieu du XIX^e siècle. L’endroit sera par la suite nommé Barrington, sans doute afin de distinguer son emplacement de la gare de train Johnson, déplacée vers le nord sur la ligne du *Canada Atlantic* (figures 5.14 et 5.15).

Les moulins hydrauliques

L’essor de l’industrie forestière, mais également de la production céréalière dans la vallée du Richelieu nécessitera la construction de plusieurs moulins au cours du XIX^e siècle. Les cours d’eau tels que la rivière l’Acadie, autrefois appelée Petite rivière de Montréal, ont favorisé l’implantation de moulins hydrauliques, qu’ils soient à scie ou à farine (Filion *et al.*, 2001 : 213). En 1831, plusieurs moulins à farine sont répertoriés par l’arpenteur Joseph Bouchette dans la vallée du Richelieu. Entre autres, on en compte un dans la seigneurie de Léry, construit peu après 1815 à l’emplacement de Napierville, un dans la seigneurie de Lacolle, et un autre dans la seigneurie de Saint-Georges. La diminution de la culture du blé et la fermeture du marché impérial entre 1846

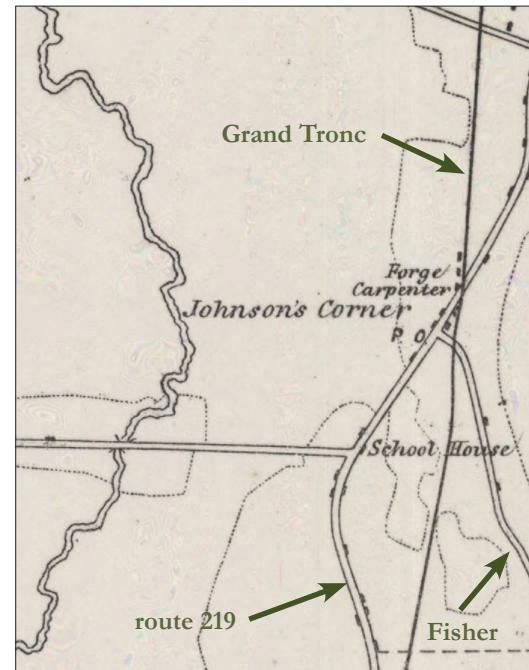


Figure 5.13 : Extrait du plan *Frontier of Canada East*, Topographical Dept of the War Office, 1866, BAnQ, 321643.



Légende

Zone d'étude



Étude de potentiel archéologique

Projet du parc éolien Les Jardins
MRC des Jardins-de-Napierville

Zone d'étude superposée sur un plan vers 1840

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

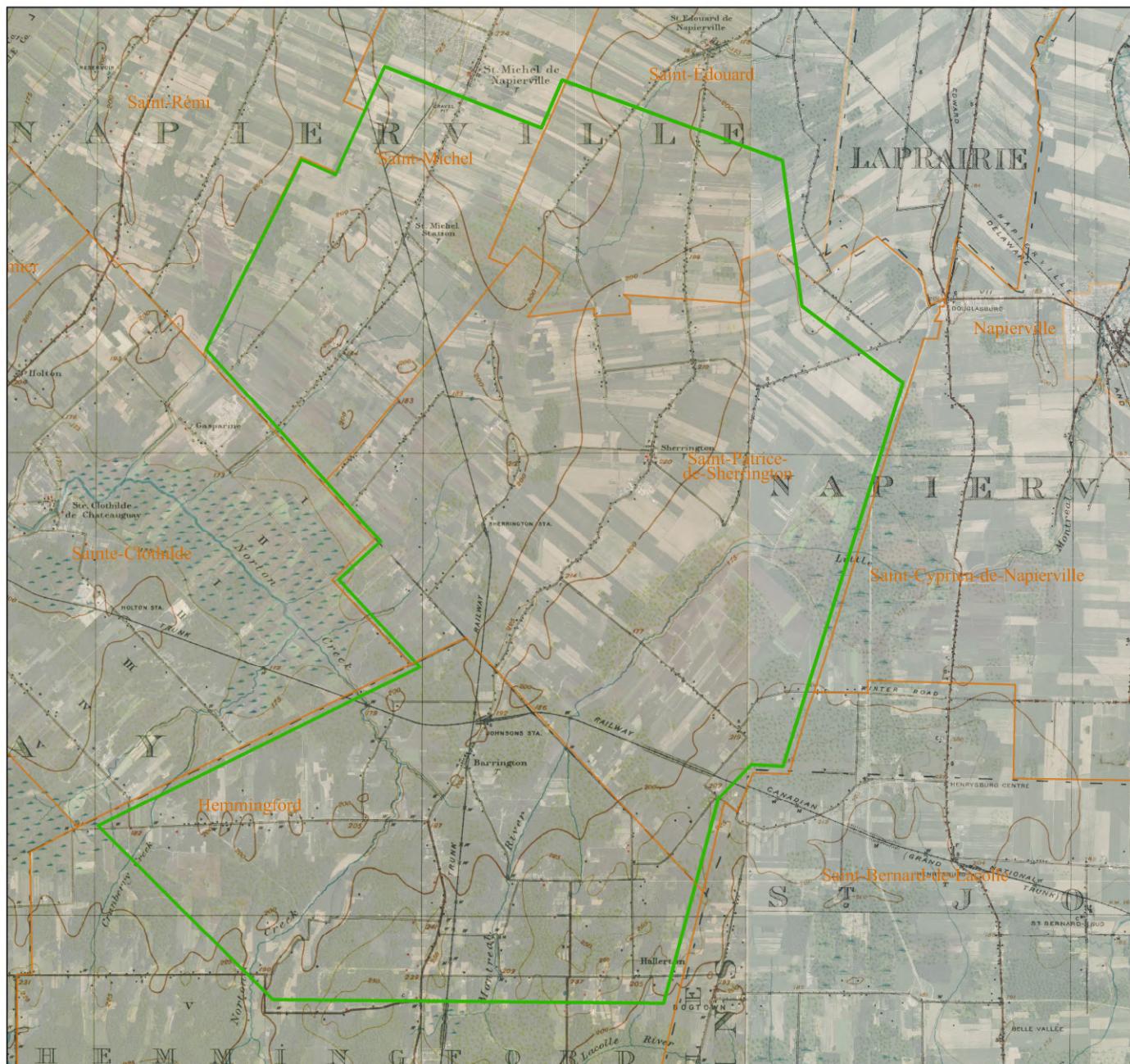
0 0,8 1,6 km

ARCHÉOLOGUES

Janvier 2025

Sources: Photos aériennes de l'inventaire écoforestier (2016-2022) (Gouvernement du Québec)
Plan ancien: vers 1840, anonyme, *Carte montrant une section du tracé du Chemin de fer de Montréal et New-York en Montérégie*, BAnQ, P318,S8,P121.
(CSRS-MTM-8)

Figure 5.14 : Zone d'étude superposée sur un plan de 1840. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.



Légende

Zone d'étude



Étude de potentiel archéologique

Projet du parc éolien Les Jardins
MRC des Jardins-de-Napierville

Zone d'étude superposée sur deux cartes
topographiques de 1907 et 1909

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

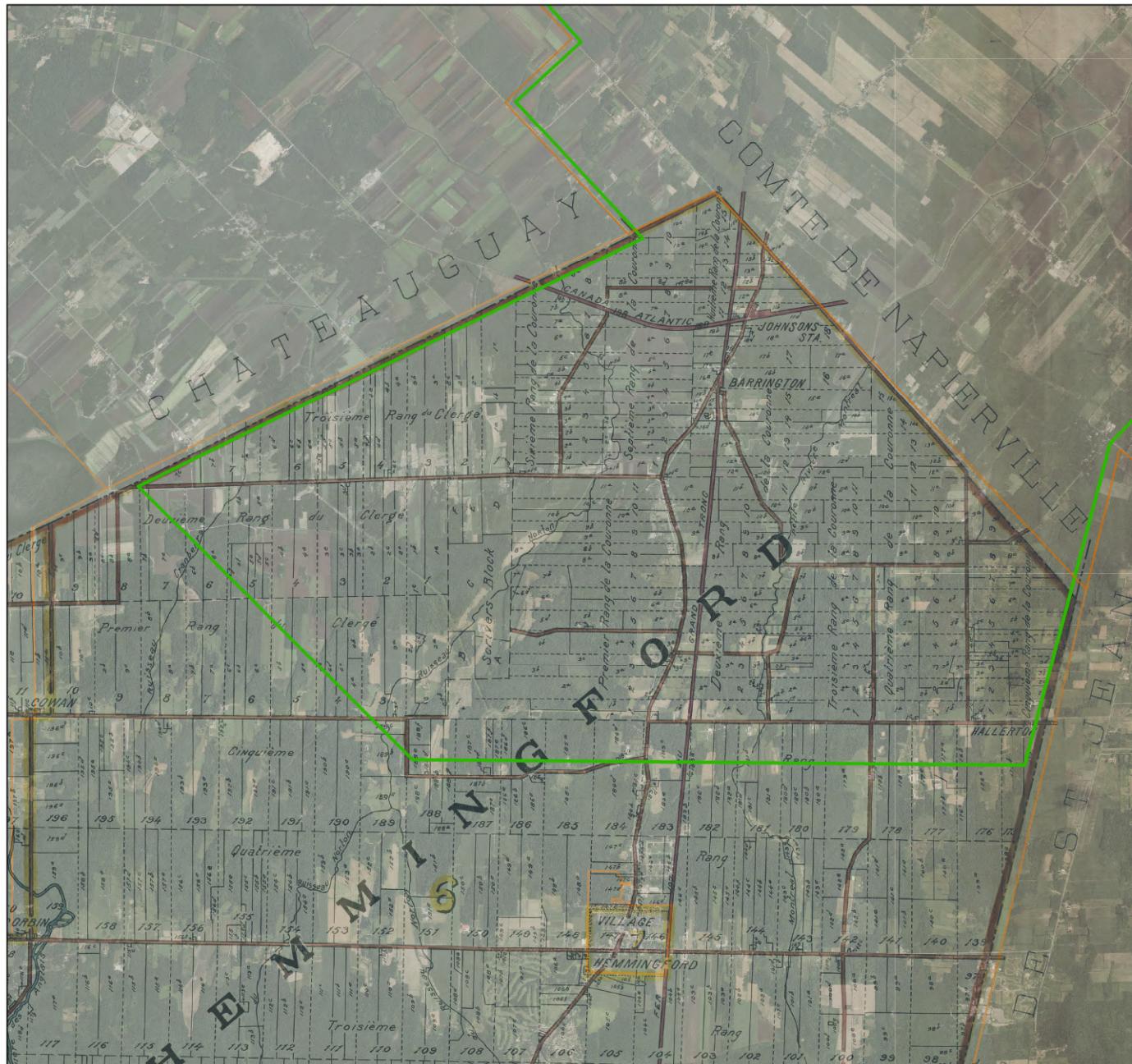
ARTEFACTUEL 0 1,25 2,5 km

ARCHÉOLOGIES

Octobre 2024

Sources: Photos aériennes de l'inventaire écoforestier (2016-2022) (Gouvernement du Québec)
Cartes topographiques: Chateauguay 1909, BAnQ, 2669803, Lacolle 1907, BAnQ, P167510D11P1.
(CSRS-MTM-8)

Figure 5.15 : Zone d'étude superposée sur deux cartes topographiques de 1907 et 1909. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.



Légende

Zone d'étude



Étude de potentiel archéologique

Projet du parc éolien Les Jardins
MRC des Jardins-de-Naperville

Zone d'étude superposée sur un plan du comté de Huntington de 1918

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

0 0,8 1,6 km

ARCHÉOLOGUES

Janvier 2025

Sources: Photos aériennes de l'inventaire écoforestier (2016-2022) (Gouvernement du Québec)
1918, Kirk, Thomas, *Plan du comté de Huntington*, BAnQ, E21,S555,SS3,SS2,P33.5
(CSRS-MTM-8)

Figure 5.16 : Zone d'étude superposée sur un plan du comté de Huntington de 1918. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

et 1848 provoquent le déclin de cette industrie et le recensement de 1851-1852 ne dénombre plus que 77 moulins à farine dans la vallée du Richelieu sur la centaine qui étaient en opération en 1844 (Filion *et al.*, 2001 : 213). De même, le nombre de moulins à scie augmente dans la région entre 1831 et 1844, avant de diminuer avec le recul de la forêt à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. En 1851, on dénombre néanmoins encore 22 moulins à scie dans les environs de Hemmingford et la production de potasse est l'industrie prédominante dans ce canton ainsi que dans celui de Sherrington. Deux potasseries sont d'ailleurs établies à Sherrington en 1831 (*ibid.* : 216-218).

À l'intérieur de la zone d'étude, dans les cantons de Hemmingford et de Sherrington, au moins trois moulins hydrauliques sont construits le long de la Petite rivière de Montréal (rivière L'Acadie) : *Baby's Mill*, *Fisher's Mill* et *Sterne's Mill* (figure 5.17). Ils sont tous accessibles depuis le chemin public (route 219) par des routes secondaires qui ont sans doute été ouvertes pour en faciliter l'accès. Les moulins Sterne et Fisher se trouvent dans le canton de Hemmingford alors que le moulin Baby se trouve à Babyville, plus tard compris dans le canton de Sherrington. Ce dernier moulin est plus difficile à localiser, car le cours de la rivière à cet endroit semble avoir été modifié au fil du temps en raison des canaux de drainage qui ont servi à transformer les terres humides en espaces cultivables.

Un plan plus ancien, daté de 1845 (figure 5.18), montre qu'un moulin à vapeur (*Steam Mill*) est déjà construit en retrait de la rivière et qu'un chemin (*Public Road*) le relie au village de Saint-Patrice-de-Sherrington à l'ouest (aujourd'hui rue Fortin). La portion de ce même chemin qui conduisait vers l'est n'existe plus aujourd'hui. Le moulin devait donc se trouver dans l'axe de la rue Fortin, entre celle-ci et la rivière.

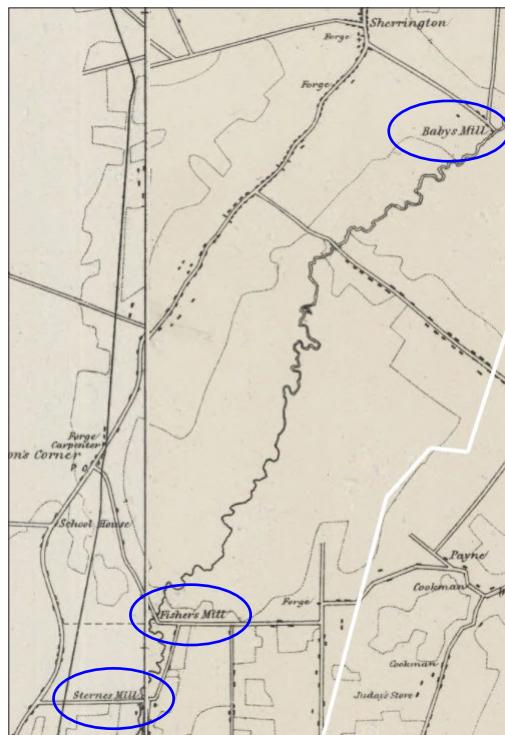


Figure 5.17 : Extrait du plan *Frontier of Canada East*, Topographical Dept of the War Office, 1866, BAnQ, 321643.



Figure 5.18 : Extrait du plan *Part of the Township of Sherrington* superposé sur une image satellite Google Earth. James Hughes, 1845, BAnQ, E21,S555,SS1,SSS1,PS 11B.

Au début du XX^e siècle, il ne semble plus y avoir trace des moulins Baby et Fisher, mais sur les cartes topographiques de 1909 et 1925, un moulin à scie (SM pour *Saw Mill*) est identifié au même emplacement que le moulin Sterne (figure 5.19). Ce moulin aurait ainsi été en exploitation pendant plus d'un demi-siècle.

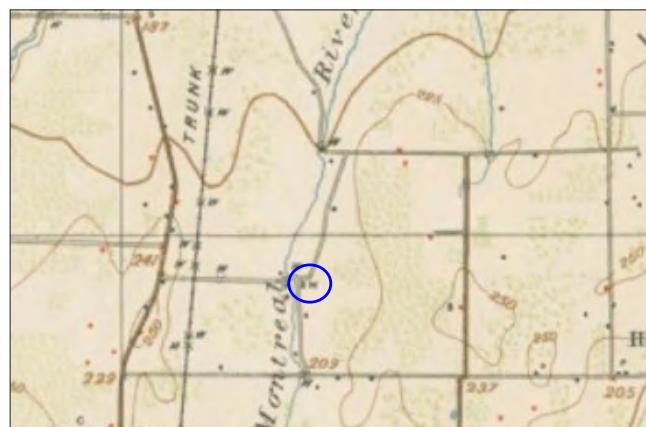


Figure 5.19 : Extrait de la carte topographique 31-H-04, Châteauguay, 1909, BAnQ, 2669803.

5.3 Vingtième siècle

Le portrait géographique change peu sur le territoire étudié au cours du vingtième siècle. La colonisation qui s'est amorcée au début du siècle précédent a été favorisée par l'avènement du chemin de fer, mais les hameaux qui se développent autour des gares de train ne deviendront jamais de véritables agglomérations. Le seul village compris dans l'emprise de la zone d'étude est celui de Saint-Patrice-de-Sherrington, dont les résidences et les commerces s'étalent le long de la rue Saint-Patrice, de part et d'autre du noyau religieux, à partir de 1850. Au XX^e siècle, une certaine densification du cadre bâti se poursuit, sans que de nouvelles rues soient ouvertes avant les années 1980.

Les premières routes de la région ont été construites pour relier les établissements agricoles entre eux au gré de l'augmentation de la population, de l'octroi et du défrichement des terres. Des chemins secondaires sont aussi ouverts, notamment pour accéder aux rives de la rivière L'Acadie, le long de laquelle quelques moulins ont été implantés dans la seconde moitié du XIX^e siècle et dont au moins un est encore exploité pendant le premier quart du XX^e siècle. Ces chemins existent encore aujourd'hui et quelques résidences seulement les bordent. Le portrait du réseau routier local a donc peu changé depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, si ce n'est l'ajout de quelques rues résidentielles, notamment dans l'agglomération de Saint-Patrice-de-Sherrington et de l'ancien hameau de Saint-Michel Station.

À partir du milieu du XX^e siècle, la superficie des terres cultivables augmente encore grâce entre autres au drainage des tourbières qui sont transformées en terres noires, favorables à l'agriculture. Ce secteur économique demeure d'ailleurs le plus important de la région encore aujourd'hui.

6. État de la recherche archéologique

À ce jour, aucune intervention archéologique n'a été réalisée à l'intérieur de l'emprise de la zone d'étude, mais quelques-unes ont été faites dans sa région immédiate. Quatre sites archéologiques, quatorze zones d'informations archéologiques, ainsi que quatre bâtiments ou sites patrimoniaux ont ainsi été recensés autour du périmètre concerné, tous compris dans un rayon de moins de 10 km (figure 6.1 ; tableaux 6.1 à 6.3).

6.1 Sites archéologiques découverts à proximité de la zone d'étude

BgFk-1

Le code Borden BgFk-1 n'est pas réellement associé à un site archéologique formel, mais il a été attribué par l'archéologue Charles Martijn (1976) après avoir observé une dizaine de dépressions de 8 à 10 pieds de diamètre. Selon la tradition orale des propriétaires du terrain, ces dépressions seraient liées à un campement autochtone de la période historique. Outre l'inspection visuelle, aucune intervention archéologique n'a été réalisée sur ce site.

BgFk-2

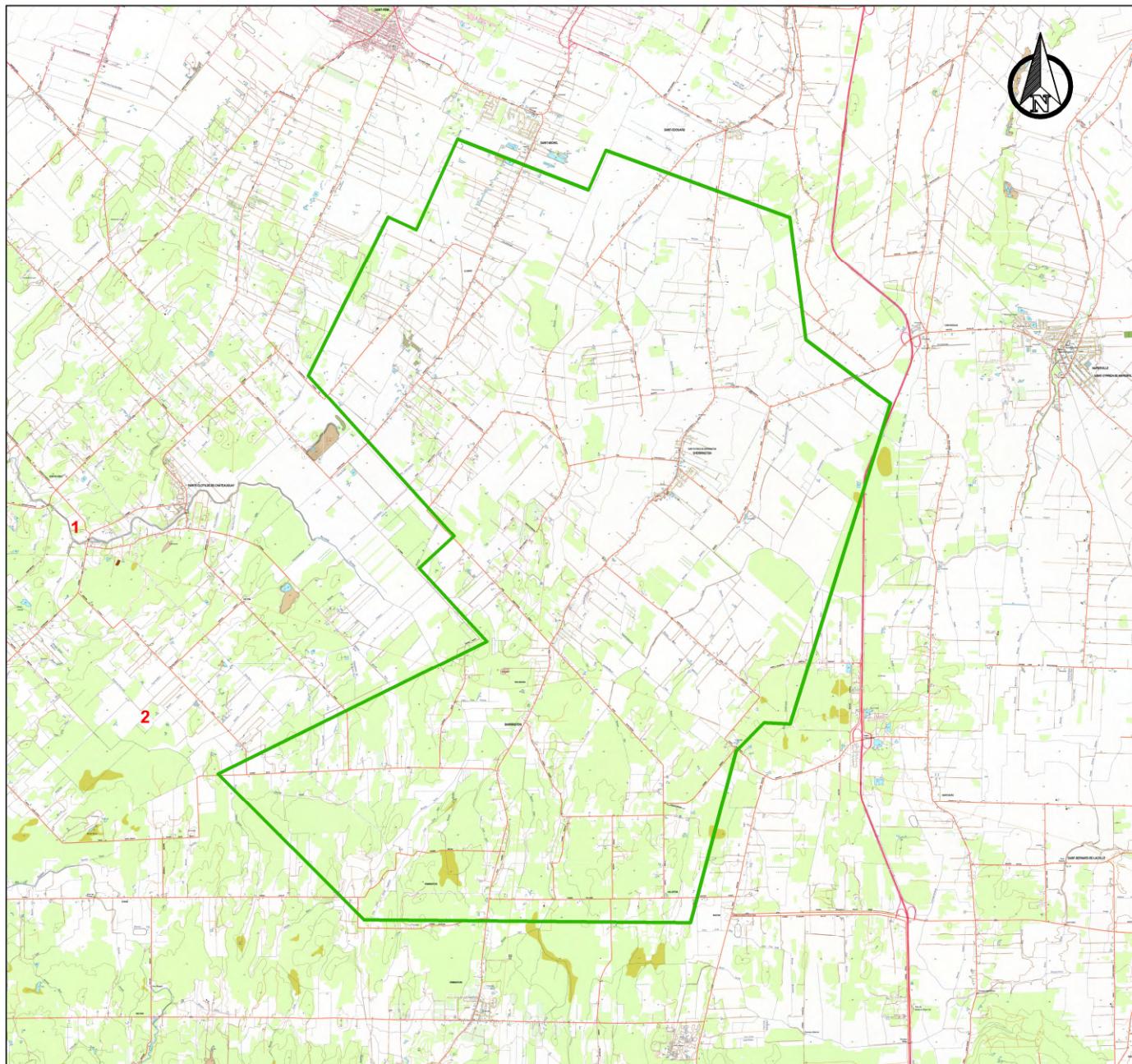
Ce site témoigne d'occupations autochtones remontant à la période paléohistorique. Des outils en pierre taillée et bouchardée ont été découverts par un particulier à proximité du ruisseau Norton. La petite collection, qui comprend une pointe de projectile, deux têtes de hache en pierre polie et un fragment de couteau a été attribuée à la période archaïque en raison de la présence des outils polis. À la suite de ces découvertes, un inventaire archéologique a été réalisé en 1976 (Chapdelaine 1976) et n'a livré que cinq éclats de taille répartis dans deux sondages. Ces résultats tendent à démontrer que le site serait largement perturbé. Quelques artefacts de la période historique ont été récoltés avec les éclats.

BhFj-1

Un inventaire archéologique mené en 2019 (Artefactuel, 2020) sur le terrain de l'église Saint-Michel-Archange, dans la municipalité de Saint-Michel-de-Napierville, a livré des indices qui témoignent d'une occupation continue à partir du XIX^e siècle. Deux os humains épars ont aussi été découverts en surface, mais aucune trace de sépulture n'a été observée dans l'aire expertisée. Ces découvertes ont mené à la création du site archéologique BhFj-1, lequel comprend le terrain de l'église et son cimetière, tous deux construits à partir de 1855.

BhFi-1

Une intervention a été effectuée en 2021 derrière l'église Saint-Cyprien située au cœur de Napierville (Arkéos, 2024). Huit fosses de sépultures datant du XIX^e siècle ainsi que des murs de fondations d'une dépendance y ont été mis au jour. Cet espace, qui doit être transformé en parc public, faisait partie de l'ancien cimetière associé à l'église Saint-Cyprien.



Légende

- Zone d'étude
- ▲ Site archéologique inscrit à l'ISAQ
- ▲ Code Borden
- ▲ Bâtiment et site patrimonial
- Zone d'information archéologique
- 1 1976, Chapdelaine, Claude
- 2 1963, Pendragast, James F.
- 3 1972, Saint-Pierre, Michel
- 4 1983, Ferdais, Marie
- 5 1994a, Arkéos
- 6 1997, Prévost, Alain

- 7 2000c, Patrimoine Experts
- 8 2002e, Arkéos
- 9 2003e, Arkéos
- 10 2006a, Ethnoscop
- 11 2009h, Pintal, Jean-Yves
- 12 2013h, Patrimoine Experts
- 13 2015a, Pintal, Jean-Yves
- 14 2022a, Archéophone

Sources: BDTQ 20K (Gouvernement du Québec)
(CSRS-MTM-8)

Étude de potentiel archéologique

Projet du parc éolien Les Jardins
MRC des Jardins-de-Napierville

Sites archéologiques, zones d'information archéologique et biens patrimoniaux avec statut de protection (RPCQ) recensés à proximité de la zone d'étude

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL 0 1,5 3 km
ARCHÉOLOGUES Janvier 2025

Figure 6.1 : Sites archéologiques, zones d'information archéologique et biens patrimoniaux avec statut de protection (RPCQ) recensés à proximité de la zone d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

Tableau 6.1 : Sites archéologiques inscrits à l'ISAQ situés à proximité de la zone d'étude.

Code Borden	Nom	Localisation	Distance de la zone d'étude	Références
BgFk-1	Dinnigan	Rive nord du ruisseau Norton	6,0 km	Martijn, 1976
BgFk-2	Norton Creek 2	Rive nord du ruisseau Norton	6,5 km	Chapdelaine, 1976
BhFj-1	Église Saint-Michel-Archange	Terrain de l'église et du cimetière, Saint-Michel	0,36 km	Artefactuel, 2020; Archéophone, 2022
BhFi-1	Parc des Braves	Parc des Braves, Napierville	4,4 km	Arkéos, 2024

6.2 Zones d'information archéologique

Plusieurs interventions archéologiques ont été réalisées dans le secteur de la zone d'étude, mais aucune à l'intérieur de ses limites.

La plus ancienne intervention archéologique remonte à 1963, lorsque James Pendergast parcourt le sud du Québec à la recherche d'indices de sites autochtones. Combinant recherches ethnographiques et reconnaissance de terrain, il identifie des sites potentiels et documente des découvertes fortuites entre la rivière Richelieu et le fleuve Saint-Laurent. Il examine entre autres, à Saint-Bernard-de-Lacolle, une petite collection d'artefacts détenue par un fermier dont les terres renferment plusieurs témoins d'occupation autochtones. Ces recherches dans la région qui nous intéresse ne mèneront à aucune découverte de site archéologique.

Par la suite, en 1972, Michel Saint-Pierre réalise une évaluation archéologique de la région de Lacolle. Dans son rapport, il répertorie la découverte fortuite à Saint-Bernard-de-Lacolle de 3 bifaces et 1 hache, ainsi que plusieurs autres découvertes à Lacolle (Lacolle I à Lacolle VII) d'objets divers tels de la céramique, des pointes, un perçoir, une hache, une herminette, un percuteur et un pendentif en pierre polie. Ces objets étaient alors conservés au Musée national de l'Homme à Ottawa, aujourd'hui le Musée canadien des civilisations. De plus, Michel Saint-Pierre fait rapport d'une reconnaissance de terrain, sur tout le territoire, consistant en 83 puits de sondages de 1 m de côté. Certains des secteurs visités se trouvent au sud-est de la zone d'étude (figure 6.1). Cependant, aucun des trois sites archéologiques identifiés lors de cette large intervention ne se situe à proximité de la zone d'étude.

À partir de 1982 (Ferdais, 1983), la plupart des interventions sont faites en amont de projets d'aménagement ou de réfection des infrastructures, telles que des lignes hydroélectriques (Ferdais 1983), des routes et haltes routières (Arkéos 1994; Prévost 1997; Patrimoine Experts 2000 et 2013; Arkéos 2002 et 2003; Ethnoscop 2006) et des parcs éoliens (Pintal 2009 et 2015).

À l'est de la zone d'étude, une étude de potentiel (Pintal 2008), a été suivie de deux inventaires réalisés dans le cadre des projets d'aménagement de parcs éoliens de Saint-Valentin (Pintal 2009) et de Saint-Cyprien (Pintal 2015). L'étude de potentiel a permis d'identifier plusieurs zones de potentiel paléohistorique et historique. Si la majorité du potentiel associé à une occupation autochtone se situe à proximité des cours d'eau, celui associé à une occupation eurocanadienne se

concentre davantage aux abords des routes et des chemins anciens, dont la présence de certains remonterait jusqu'en 1760 (Pintal, 2009 : 36). Quant aux inventaires, les sondages exécutés aux emplacements des éoliennes et des infrastructures (ex. : chemin d'accès, raccordements divers), de même que les inspections visuelles de surface, n'ont pas mené à de nouvelles découvertes archéologiques. Néanmoins, le potentiel archéologique n'y semble pas moins important, du moins en ce qui concerne l'occupation autochtone.

Immédiatement au nord de la zone d'étude, une surveillance et un inventaire archéologique ont été réalisés par Archéophone (2022) à la suite d'un bris de canalisation nécessitant des travaux d'excavation menaçant les vestiges de fondation de l'ancien couvent de Saint-Michel ainsi que le site BhFj-1 correspondant à l'ancien cimetière Saint-Michel-Archange.

Tableau 6.2 : Zones d'information archéologique situées en périphérie de la zone d'étude.

N° sur la figure	N° source (ISAQ)	Localisation	Référence
1	76	Montée du ruisseau Norton, en bordure du ruisseau Norton	Chapdelaine, Claude, 1976, Reconnaissance archéologique à Sainte-Clothilde, rapport d'activité., MAC, ms, 81 p.
2	436	Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Chrysostome	Pendergast, James F., 1963, Archaeological survey of Québec. 1963., Musée national de l'Homme, Ottawa, ms, 9 p.
3	513	Saint-Bernard-de-Lacolle	Saint-Pierre, Michel, 1972, Survey dans la région de Lacolle, comté Saint-Jean, été 1972., MAC, ms, 8 p.
4	1019	Napierville	Ferdais, Marie, 1983, Rapport d'activités, inventaires archéologiques, été 1982., Hydro-Québec, Environnement
5	2176	Route 202 Ouest	Arkéos, 1994, Inventaire archéologique, tronçons routiers situés dans les MRC de Soulange, Beauharnois-Salaberry, Acton, Des Maskoutains, Jardins-de-Napierville, L'Assomption, Yamaska et Roussillon., MTQ, Division des études environnementales Ouest
6	2552	Rang Notre-Dame, Sainte-Clothilde	Prévost, Alain, 1997, Inventaires archéologiques, projets routiers, Direction générale de Montréal, de l'Ouest-de-la-Montérégie, de Laval - Mille-Îles, juillet 1996 (contrat no 1140-94-AD01)., MTQ
7	2849	Chemin de Saint-Cyprien	Patrimoine Experts, 2000, Inventaires archéologiques, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie., MTQ
8	3208	Napierville	Arkéos, 2002, Inventaires archéologiques (été-automne 2000), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie., Ministère des Transports du Québec
9	3366	Saint-Bernard-de-Lacolle	Arkéos, 2003, Inventaires archéologiques (automne 2002). Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.
10	4119	Route 202 Est	Ethnoscop, 2006, Inventaires archéologiques (Été 2005). Ouest-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest., MTQ
11	4519	Parc éolien de Saint-Valentin	Pintal, Jean-Yves, 2009, Parc éolien de Saint-Valentin. Inventaire archéologique., Hélimax Énergie
12	5466	Route 202 Est	Patrimoine Experts, 2013, Inventaires archéologiques 2011, Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, Direction générale des territoires., MTQ
13	5825	Grande Ligne du Rang Double	Pintal, Jean-Yves, 2015, Parc éolien de Saint-Cyprien. Inventaire archéologique., DNV GL-Energy
14	7738	Église et cimetière Saint-Michel-Archange	Archéophone, 2022, Agrandissement de l'école Saint-Michel-Archange, aménagement du terrain et enfouissement des infrastructures. Site archéologique BhFj-1.

6.3 Sites et bâtiments patrimoniaux

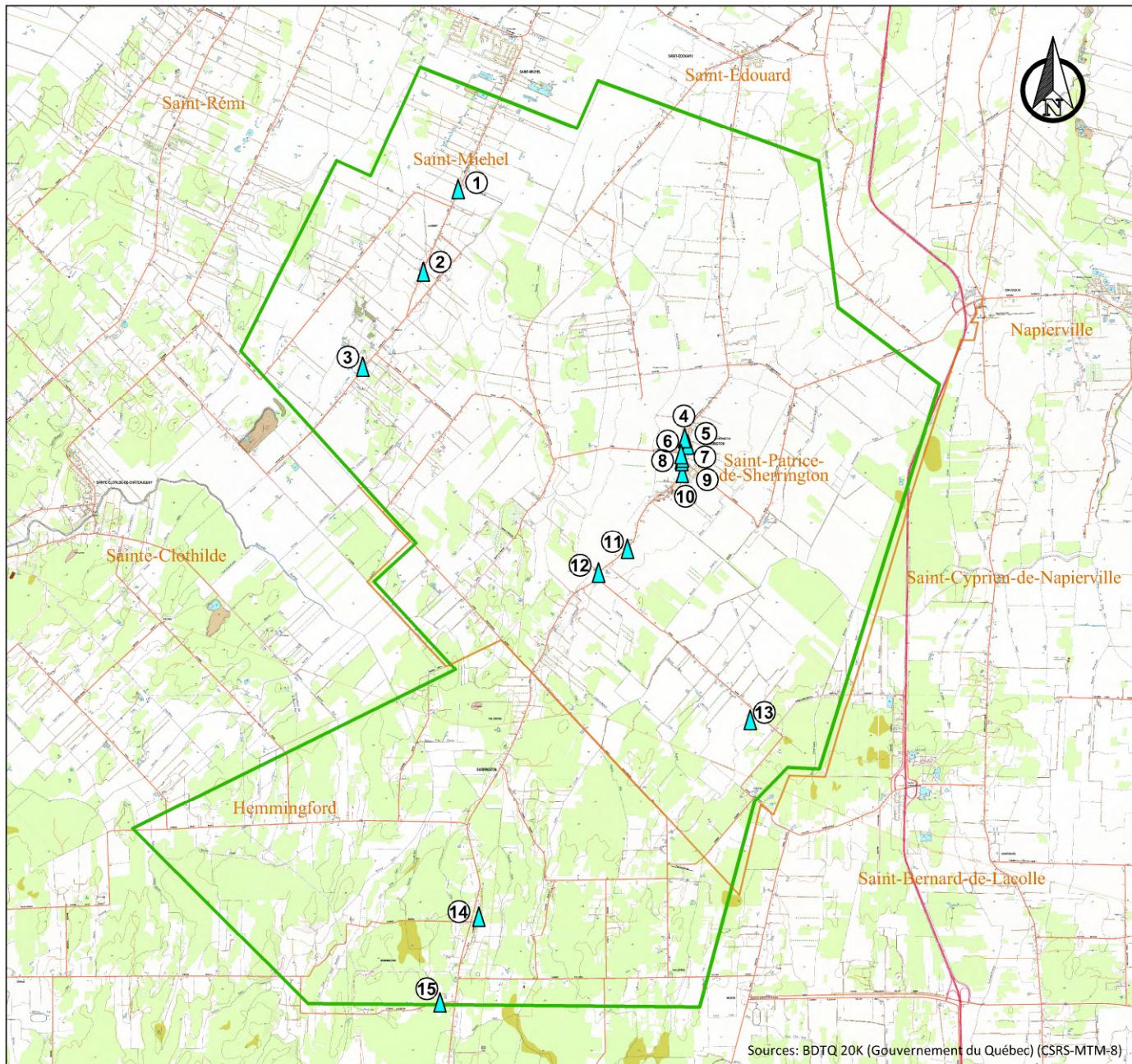
À proximité de la zone d'étude, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) recense un immeuble et un site patrimonial classé, ainsi que deux sites patrimoniaux dotés du statut de citation (tableau 6.3 et figure 6.1).

Un inventaire du patrimoine bâti couvrant l'ensemble de la MRC des Jardins-de-Napierville et de ses 11 municipalités a aussi été réalisé en deux phases dans le cadre d'une Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. La phase 1 de l'inventaire, réalisée en 2017 par les consultants Lyne Bernier et Mario Parent, a permis le repérage d'environ 1500 biens patrimoniaux sur le territoire de la MRC. La phase 2, réalisée en 2018-2019 par la firme Patri-Arch, a permis de sélectionner 158 biens patrimoniaux parmi les plus significatifs, lesquels ont été enregistrés au RPCQ. Les immeubles compris dans la zone d'étude ont été inclus au tableau 6.3 et sont localisés sur la figure 6.2. À l'exception du cimetière anglican O'Dell-McKay et de la maison sise au 181, rang Saint-Paul, ces éléments ont tous été construits dans la seconde moitié du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle et témoignent du développement des villages de Saint-Patrice de Sherrington et de Saint-Michel à cette époque. En ce qui concerne l'ancienne maison aujourd'hui sise au 181, rang Saint-Paul, celle-ci aurait été construite entre 1800 et 1850 sur la terre d'Urgel Touchette et pourrait avoir été une école de rang (RPCQ).

Nous avons également obtenu copie de l'Inventaire des immeubles de la municipalité de Saint-Édouard présentant une valeur patrimoniale. Ceux qui se trouvent à l'intérieur de la zone d'étude s'étalent le long du rang de l'Église et du rang La Frenière (tableau 6.4). Construites entre 1890 et 1956, ces résidences rurales témoignent de l'occupation progressive des terres entre Saint-Édouard et Saint-Patrice depuis le milieu du XIX^e siècle. En effet, le chemin qui deviendra le rang La Frenière semble déjà relier les deux noyaux villageois en 1866 alors que le rang de l'Église ne se poursuit pas aussi loin vers le sud avant la fin du XIX^e siècle, ce qui correspond à l'âge des maisons qu'on y trouve aujourd'hui.

Tableau 6.3 : Sites et bâtiments patrimoniaux recensés dans la zone d'étude.

Nom	Date	Statut	Référence
Maison Nathaniel-Douglass	début XIX ^e s.	Site patrimonial cité	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93568&type=bien
Cimetière Douglass	1819	Site patrimonial cité	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93578&type=bien
Palais de justice de Napierville	1834	Immeuble patrimonial classé	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92797&type=bien
Site patrimonial de l'Église-d'Odell-town	1823	Site patrimonial classé	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93137&type=bien
Inventaire du patrimoine bâti de la MRC Les Jardins-de-Napierville			
2080, rue Principale, Saint-Michel	1900	Inventorier	https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215890&type=bien
2305, rue Principale, Saint-Michel	1867		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215892&type=bien
2450, rue Principale, Saint-Michel	1920		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215895&type=bien
Cimetière de Saint-Patrice	1902		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=154316&type=bien
191, rue Saint-Patrice, Saint-Patrice-de-Sherrington	1880		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215765&type=bien
Caserne de pompiers de Saint-Patrice-de-Sherrington	1935		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215766&type=bien
Ancien cimetière	1857		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=154314&type=bien
Église de Saint-Patrice	1857		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=154315&type=bien
Presbytère de Saint-Patrice	1909		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215768&type=bien
257, rue Saint-Patrice, Saint-Patrice-de-sherrington	1870- 1918		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215769&type=bien
367, rue Saint-Patrice, Saint-Patrice-de-sherrington	1830- 1860		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215770&type=bien
414, rue Saint-Patrice, Saint-Patrice-de-sherrington	1901		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215771&type=bien
848, Vieux Chemin, Hemmingford	1879		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215961&type=bien
Cimetière O'Dell-McKay	1837		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215959&type=bien
181, rang Saint-Paul (école de rang)	1800- 1850		https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=215771&type=bien



Légende

- Zone d'étude
- Biens patrimoniaux inventoriés
- À Saint-Michel
 - ① 2080, rue Principale
 - ② 2305, rue Principale
 - ③ 2450, rue Principale
- À Hemmingford
 - ⑭ 848, Chemin Vieux
 - ⑮ Cimetière O'Dell-McKay

- À Saint-Patrice-de-Sherrington
 - ④ Cimetière de Saint-Patrice
 - ⑤ 191, rue Saint-Patrice
 - ⑥ Caserne de pompiers
 - ⑦ Ancien cimetière
 - ⑧ Église de Saint-Patrice
 - ⑨ Presbytère de Saint-Patrice
 - ⑩ 257, rue Saint-Patrice
 - ⑪ 367, rue Saint-Patrice
 - ⑫ 414, rue Saint-Patrice
 - ⑬ 181, rang Saint-Paul

Étude de potentiel archéologique

Projet du parc éolien Les Jardins
MRC des Jardins-de-Napierville

Biens patrimoniaux inventoriés à l'Inventaire
du patrimoine bâti de la MRC
Les Jardins-de-Napierville
et compris dans la zone d'étude

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL
ARTEFACTUEL 0 1,25 2,5 km
ARCHÉOLOGUES Janvier 2025

Figure 6.2 : Bien patrimoniaux inventoriés à l'Inventaire du patrimoine bâti de la MRC Les Jardins-de-Napierville et compris dans la zone d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

Tableau 6.4 : Inventaire des immeubles présentant une valeur patrimoniale, municipalité de Saint-Édouard

Adresse	Date	Datation approximative selon le type architectural
350-355, rang de l'Église	?	1880-1940
362, rang de l'Église	1940	1860-1940
366, rang de l'Église	?	1860-1870; 1880-1910
370, rang de l'Église	?	1860-1940
382, rang de l'Église	1900	1825-1900
403, rang de l'Église	?	1840-1880
404, rang de l'Église	1890	1880-1910
434, rang de l'Église	1920	1860-1940
251, rang La Frenière	1900	1880-1940
266, rang La Frenière	1900	1860-1870; 1880-1910
269, rang La Frenière	1900	1880-1940
288, rang La Frenière	1956	1830-1860
292, rang La Frenière	?	1825-1920
304, rang La Frenière	?	1825-1900
308, rang La Frenière	?	1825-1920

7. Le potentiel paléohistorique

7.1 Les critères pour la détermination du potentiel paléohistorique

L'analyse des contextes environnementaux actuels et passés, ainsi que l'examen des données archéologiques et historiques disponibles ont permis d'évaluer le potentiel archéologique autochtone (paléohistorique et historique) pour l'ensemble de la zone d'étude. Afin d'expliciter la logique sous-jacente à la définition des zones de potentiel, reprenons l'ensemble des critères d'évaluation définis précédemment, soit : la topologie régionale, l'hydrographie, la topographie locale, la sédimentologie et le drainage, ainsi que les sources de matières premières.

L'angle **topologique** indique que la zone d'étude est aujourd'hui plutôt éloignée des principaux axes de circulation qui avaient cours durant la majeure partie de la paléohistoire. Elle se situe ainsi un peu à mi-chemin entre les grands axes du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu. Les principaux cours d'eau présents dans la zone d'étude correspondent à la rivière L'Acadie, à la rivière de la Tortue et au ruisseau Norton et ils sont tous d'un assez petit débit. La rivière L'Acadie pourrait a priori être navigable, surtout durant les crues printanières, alors que les deux autres semblent aujourd'hui trop petits pour servir de voies canotables. Soulignons cependant que le lit de ces cours d'eau s'élargit en aval, en dehors de notre zone d'étude, ce qui laisse croire qu'ils ont probablement servi de vecteur de déplacement là où leur débit le permettait. On recense d'ailleurs un site paléohistorique (BgFk-2) le long du ruisseau Norton, à Sainte-Clotilde, à un endroit où il est navigable. Il convient aussi de préciser que le débit de ces cours d'eau a pu être influencé par les nombreux canaux d'irrigation qui parsèment notre zone d'étude et qui ont modifié l'écoulement naturellement de surface. Également, le lit des trois principaux cours d'eau a été canalisé en plusieurs endroits, modifiant ainsi leur cours originel. Quant aux autres ruisseaux présents dans la zone d'étude, ils sont de très petites dimensions et presque tous artificialisés par le creusement de canaux agricoles.

Le portrait du réseau hydrographique change cependant durant l'époque lointaine de la mer de Champlain et du lac à *Lampsilis*, puisque la zone d'étude a été largement inondée par ces deux vastes plans d'eau. On a vu au chapitre traitant du cadre environnemental que notre compréhension de l'évolution du niveau d'eau durant ces périodes anciennes demeure quelque peu approximative. Cela étant dit, les données actuelles suggèrent que ce serait entre 11 500 et 10 800 ans AA que les points les plus élevés en altitude dans notre zone d'étude auraient émergé des eaux. On parle ici des secteurs s'élevant entre 70 et 80 m ANMM. Vers 10 600 ans AA, le niveau aurait suffisamment baissé pour que seules les portions les plus basses (inférieures à 60 m ANMM) soient encore sous l'eau. Puis, vers 10 000 ans AA, toute la zone d'étude était alors exondée. Cette évolution aurait ainsi été relativement rapide, créant un environnement dynamique pour l'occupation humaine. Ce serait donc probablement à partir de 10 800 ans AA que notre zone d'étude aurait offert des surfaces d'accueil intéressantes en bordure de la mer de Champlain et du lac à *Lampsilis*. Ce laps de temps correspond à une portion du Paléoindien récent (11 350 à

9 000 AA) et de l'Archaïque inférieur (11 350 à 8 800 AA). C'est donc durant cette période que notre zone d'étude a vraisemblablement été la plus favorablement positionnée par rapport aux grands axes de circulation. Puisque le territoire est surtout caractérisé par des reliefs aux pentes douces, la ligne des anciens rivages a pu changer assez substantiellement d'une décennie à une autre, ce qui complexifie la délimitation des zones de potentiels archéologiques. Pour ce faire, nous avons principalement tracé les zones de potentiel sur les replats entre 60 et 80 m ANMM situés en bordure de pente d'une inclinaison généralement supérieure à 9 %.

En somme, l'angle topologique présente des caractéristiques d'habitabilité assez favorables autour de 10 800 ans AA. Par la suite, la zone d'étude se retrouve plus en retrait des grands axes de circulation et les cours d'eau qui la parsèment semblent improches à la navigation, sauf peut-être dans le cas de la rivière L'Acadie.

Le second critère est celui de l'**hydrographie** qui est intimement lié à celui de la topologie régionale. En plus de l'avantage qu'ils offrent pour les déplacements et la connexion de différentes régions, les cours d'eau sont des milieux riches en ressources fauniques et végétales. Comme mentionné au paragraphe précédent, c'est à l'époque où la zone d'étude était riveraine de la mer de Champlain et du lac à *Lampsilis* qu'elle a connu sa meilleure situation en regard de l'hydrographie. À partir de 10 000 ans AA, lorsque le secteur est entièrement exondé, les rivières L'Acadie et de la Tortue, ainsi que le ruisseau Norton pouvaient continuer d'offrir des environnements favorables à l'occupation humaine en fournissant une eau potable et un écosystème propice à la chasse, la pêche et la cueillette. Les nombreux milieux humides, aujourd'hui largement asséchés, constituaient environ 20 % de la superficie de notre zone d'étude. Bien qu'ils soient des environnements peu propices à l'établissement humain, ils offraient néanmoins une faune et une flore abondantes pour les chasseurs-cueilleurs souhaitant exploiter ces ressources.

Le troisième critère est celui de la **topographie**. La zone d'étude est caractérisée par une terrasse plane alternée par des buttes aux pentes généralement douces, mais parfois plus inclinées. Les surfaces planes et accueillantes pour l'établissement sont donc abondantes. Comme évoqué plus haut, pour l'époque de la mer de Champlain et du lac à *Lampsilis*, nous avons établi les zones de potentiel archéologiques sur des buttes de 60 et 80 m ANMM possédant un replat situé en bordure de pente d'une inclinaison généralement supérieure à 9 %.

Le critère de la **sédimentologie** indique que les tills recouvrent environ 70 % de la zone d'étude. Cette formation géologique offre généralement un bon drainage et elle constitue donc un sol favorable à l'occupation humaine. Les sédiments fluvio-glaciaires sont eux aussi faits de matériaux grossiers (sable et gravier) facilitant le drainage et propices à l'établissement. Inversement, les secteurs composés d'argile et de terre noire offrent un mauvais drainage. Les terres noires correspondent à d'anciens milieux humides aujourd'hui asséchés et c'est pourquoi ils ont été généralement exclus des zones de potentiel archéologique.

Enfin, le dernier critère de sélection est celui des **matières premières** et rien n'indique pour l'heure que la zone d'étude ou ses environs immédiats pouvaient receler une source de pierre convoitée jadis par les Premières Nations. Nous en concluons donc que ce critère n'a pas été un facteur attractif, sans être non plus limitatif, pour l'occupation ancienne de ce territoire.

7.2 Les zones de potentiel paléohistorique

Suite à l'examen de ces différents critères, nous avons délimité 55 zones de potentiel paléohistorique. Ces zones sont brièvement décrites dans le tableau 7.1 et illustrées sur les figures 7.1 à 7.4. Une carte localisant le potentiel combiné paléohistorique et historique est aussi présentée en annexe (feuilles 1 à 3). L'ensemble des zones paléohistoriques recèle un potentiel d'ordre modéré. En effet, le territoire offre de bonnes surfaces d'accueil, mais il a généralement été en marge des grands axes de circulation et les cours d'eau existants sont de débits modestes. Durant l'époque de la mer de Champlain et du lac à *Lampsilis*, la zone d'étude occupe une meilleure position, mais durant une période relativement courte. Qui plus est, l'absence de paléorivages formels nous limite dans l'identification d'espaces riverains stables qui auraient pu accueillir plus favorablement des groupes humains pendant une période prolongée.

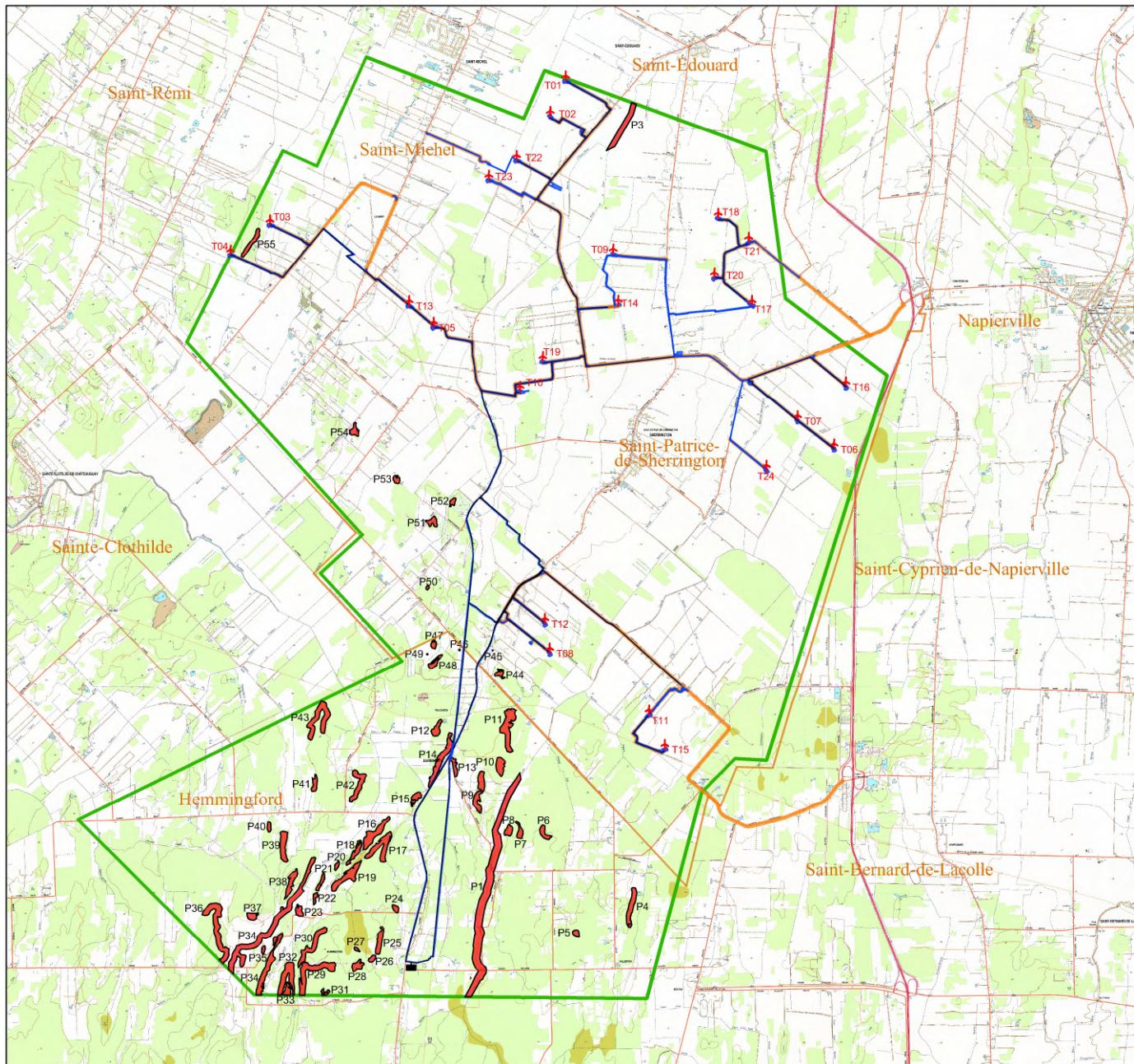
Les zones de potentiel **P1 à P3** se situent en bordure des rivières L'Acadie (**P1**), de la Tortue (**P3**) et le long du ruisseau Norton (**P2**). Pour ces deux derniers cours d'eau, nous avons établi une zone de potentiel de 50 m de part et d'autre de leur lit, créant ainsi des bandes de 100 m de largeur. Dans le cas de la rivière L'Acadie, cette zone a été élargie à 75 m de part et d'autre du cours d'eau, pour un total de 150 m de largeur. Précisons que nous avons toutefois exclu tous les secteurs composés de terre noire, puisqu'ils correspondent probablement à d'anciens milieux humides. Également, seule la portion supérieure de la rivière de la Tortue a été incluse dans la zone P3, puisqu'elle est plus proche d'un élargissement du cours d'eau qu'on peut observer non loin vers le noyau villageois de Saint-Édouard. Enfin, rappelons que les rives de ces trois cours d'eau ont été canalisées en plusieurs endroits, ce qui contribue aussi à réduire le potentiel de découvertes archéologiques dans leur environnement périphérique.

Les autres zones de potentiel (**P4 à P55**) se situent toutes au sommet de buttes de 60 à 80 m d'altitude. Nous estimons que ces secteurs auraient pu être susceptibles de recevoir des établissements humains lorsque les portions basses de la zone d'étude étaient envahies par les eaux de la mer de Champlain et, ensuite, par celles du lac à *Lampsilis*. Ces zones de potentiel prennent généralement la forme de bandes d'environ 100 m de largeur le long des rebords. Nous avons ainsi exclu les buttes aux pentes douces, car les lignes de rivages ont dû changer fréquemment, rendant ces milieux plus changeants et moins propices à l'occupation humaine. Nous avons ici aussi généralement exclu des zones à potentiel les secteurs composés de terre noire.

Tableau 7.1 : Zones de potentiel paléohistorique comprises dans la zone d'étude.

Zones	Altitudes (m ANMM)	Superficie (m ²)	Municipalités
P1	55 à 60	655 396	Hemmingford (rives de la rivière L'Acadie)
P2	55 à 60	321 100	Hemmingford (rives du ruisseau Norton)
P3	56	103 625	Saint-Édouard (rives de la rivière de la Tortue)
P4	70	70 708	
P5	70	14 008	
P6	60	29 994	
P7	60	24 937	
P8	60	25 773	
P9	60	87 233	
P10	50 à 60	49 196	
P11	50 à 60	130 941	
P12	50 à 60	35 956	
P13	60	26 035	
P14	60	108 074	
P15	60	29 317	
P16	50 à 60	96 337	
P17	60	107 076	Hemmingford
P18	60	39 803	
P19	60	95 970	
P20	50 à 60	10 422	
P21	50 à 60	20 860	
P22	50 à 60	13 245	
P23	50 à 60	25 544	
P24	70	14 076	
P25	70	47 316	
P26	60 à 70	12 981	
P27	60 à 70	5 583	
P28	70	32 042	
P29	70 à 80	142 447	
P30	70	93 352	

Zones	Altitudes	Superficie m ²	Municipalités
P31	80	11 270	Hemmingford
P32	60 à 70	113 652	
P33	70	26 652	
P34	60	122 652	
P35	60	8 512	
P36	60 à 70	171 541	
P37	60 à 70	24 482	
P38	60	53 517	
P39	60	68 538	
P40	60	12 767	
P41	60	24 946	
P42	60	74 395	
P43	60	137 798	
P44	60	18 725	Saint-Patrice-de-Sherrington
P45	60 à 70	240	
P46	60	692	Hemmingford
P47	60	13 424	
P48	60	27 133	
P49	50 à 60	567	Saint-Patrice-de-Sherrington
P50	50 à 60	4 219	
P51	60 m	26 774	
P52	60 m	13 606	
P53	50 à 60	16 085	
P54	60	27 352	Saint-Michel
P55	70	47 474	



Légende

- Zone d'étude
- Emplacement prévu d'une éolienne et identification
- Chemin d'accès
- Réseau collecteur
- Empreinte
- Potentiel paléohistorique modéré



Étude de potentiel archéologique

Projet du parc éolien Les Jardins
MRC des Jardins-de-Napierville

Localisation des zones de potentiel
paléohistorique identifiées dans la zone d'étude

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL 0 1,25 2,5 km

ARCHÉOLOGIES

Mars 2025

Sources: Photos aériennes de l'inventaire écoforestier (2016-2022) (Gouvernement du Québec)
(CSRS-MTM-8)

Figure 7.1 : Localisation des zones de potentiel paléohistorique identifiées dans la zone d'étude.
Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

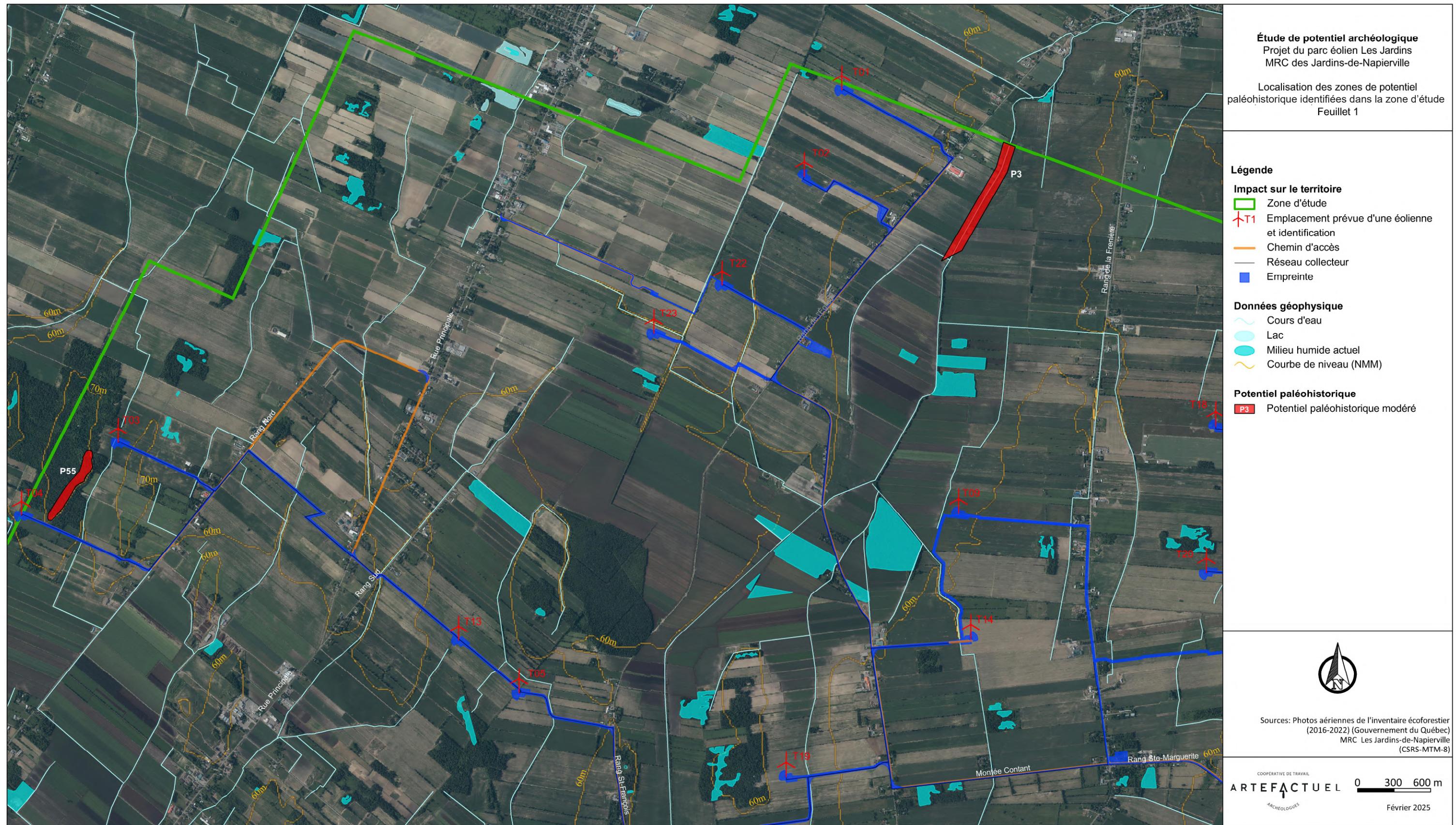


Figure 7.2 : Localisation des zones de potentiel paléohistorique identifiées dans la zone d'étude. Feuillet 1. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

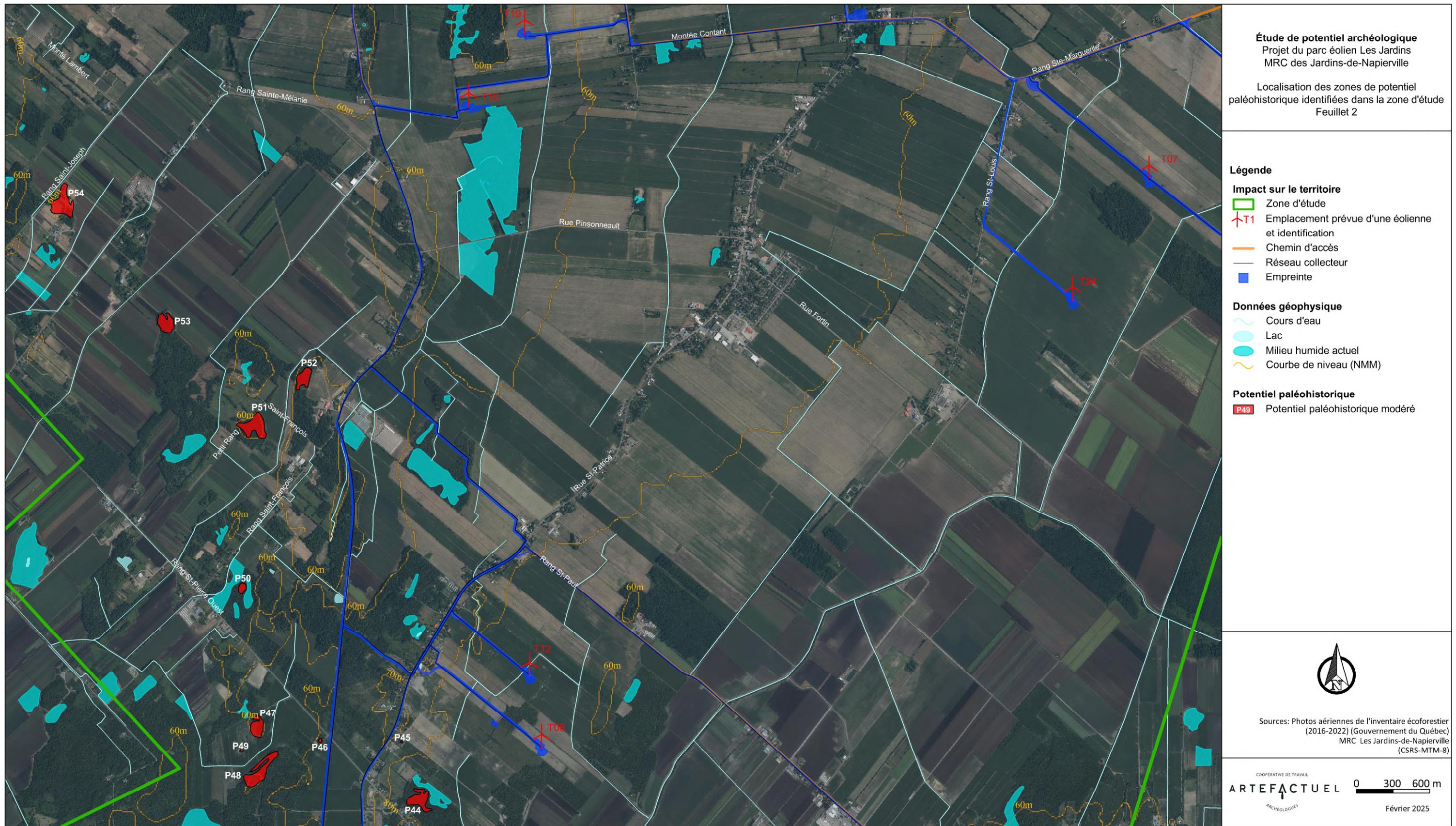


Figure 7.3 : Localisation des zones de potentiel paléohistorique identifiées dans la zone d'étude. Feuillet 2. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

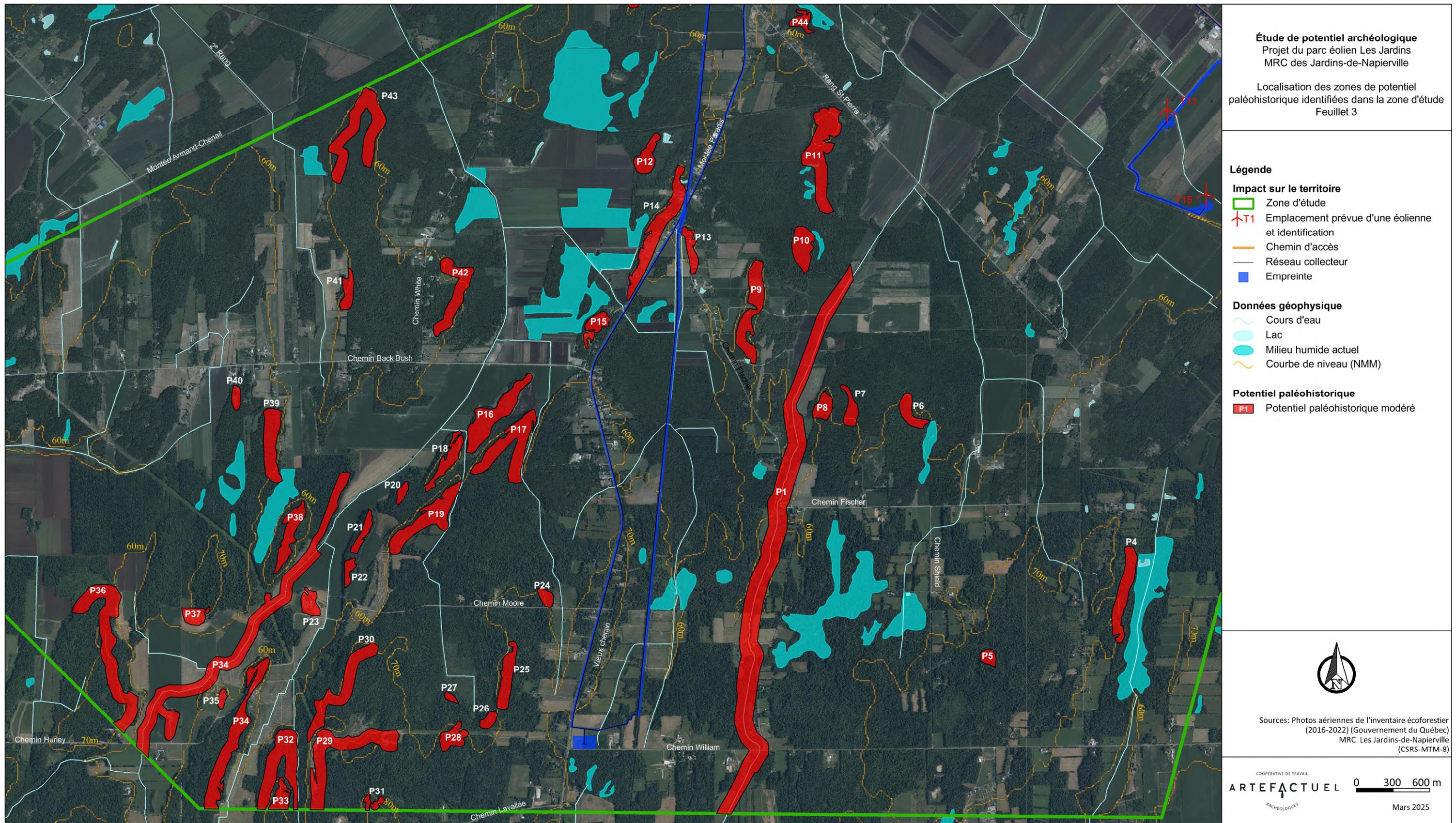


Figure 7.4 : Localisation des zones de potentiel paléohistorique identifiées dans la zone d'étude. Feuillet 3. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.